Si vous désirez acheter ou Vendre des Immeubles, consultez
U. H. DANDURAND,
6, 7, 8, 9 et 10 Edifice "La Presse"

# Le Canada

TEMPERATURE
Hier : Min., 40 ; Max., 62.
Aujourd'hui. Probabilités : vent du sud à l'ouest. Beau mont progressif de la temp d'ici demain.

VOL III—No 162 MONTREAL, MERCREDI 11 OCTOBRE 1905 UN SOU

## L'IMBROGLIO DU VENEZUELA

**compagnie des cables offre à Castro d'importantes concessions. — Question d'arbitrage. — Le général Greene n'a eu rien à faire dans la révolution de Matos.**

Caracas, (Vénézuéla) 10.—Si le gouvernement français persiste dans l'attitude qu'il a prise au sujet de la compagnie des câbles, l'arbitrage viendra nécessaire. Le président Castro sera alors plus fort que jamais pour dicter les termes d'un nouveau contrat avec la compagnie.

Le général E. Valarino, directeur des Télégraphes et des Téléphones nationaux, a reçu de Senor Maduro une dépêche datée de Paris, dans laquelle il est dit que la compagnie va offrir au gouvernement de fermer tous ses bureaux excepté ceux de La Guayara, où un censeur sera nommé, et remettre au gouvernement vingt mots par mot sur toutes les dépêches internationales entrant à La Guayara ou en sortant, et d'opérer une réduction de cinquante pour cent sur les dépêches du gouvernement.

New-York, 10. — Dans l'action au montant de $10,000,000 prise par le gouvernement du Vénézuéla contre la New-York and Bermudez Asphalt Company, O. E. Thurber a rétracté son témoignage antérieur dans lequel il accusait le général Francis V. Green, président de la compagnie, d'avoir fourni des fonds et un navire de guerre pour aider la révolution du général Matos. C'est sur ce témoignage que l'action se basait principalement.

Il paraît que M. John Hay, secrétaire d'Etat des Etats-Unis (aujourd'hui décédé) avait en sa possession il y a déjà un an, la preuve que le général Greene n'avait pas trempé dans la révolution de Matos. C'est ce qui l'avait induit à prendre une attitude si ferme à l'égard du gouvernement vénézuélien.

### LA DIETE HONGROISE

Budapest (Hongrie) 10. — La diète hongroise a été prorogée au 19 décembre. La séance de clôture qui a eu lieu ce soir n'a été marquée par aucun incident.

## L'HON. M. R. PREFONTAINE A SOREL

**L'hon. ministre de la Marine et des Pêcheries est l'objet de la démonstration la plus flatteuse. — L'hon. R. Lemieux accompagnait son collègue.—Banquet magnifique. — Discours.**

La démonstration faite, hier soir, à l'honorable M. Préfontaine, par les citoyens de Sorel, a pris les allures d'une ovation triomphale. Jamais homme politique ne fut accueilli avec plus d'enthousiasme par le peuple tout entier. Parti de Montréal à 4 heures et quart, le Frontenac arrivait à Sorel à 7.20 heures ayant à son bord le ministre de la Marine et un groupe de sénateurs, de députés et d'hommes politiques.

A BORD DU FRONTENAC

L'hon. M. Préfontaine, l'hon. Rodolphe Lemieux, Solliciteur-général ; l'hon. Jean Prévost, ministre de la Colonisation ; les honorables sénateurs Casgrain et Cloran ; MM. Lavergne, Drummond-Arthabaska ; J. C. Marcil, Bagot ; A. Beauparlant, Saint Hyacinthe ; F. T. Savoie, Mégantic ; Charles Gauvreau, Témiscouata ; Rodolphe Forget, Charlevoix ; M. V. Geoffrion, Chambly-Verchères, députés au parlement fédéral ; MM. Joseph Morin, Saint-Hyacinthe ; Maurice Perreault, Chambly ; Jérémie Dérarie, Hochelaga, députés à la législature de Québec ; M. l'ex-échevin Leboeuf ; M. M. les échevins DeSerres et Robillard ; MM. H. Verret, secrétaire de l'hon. M. Lemieux ; et J. d'E. Clément, secrétaire de l'hon. M. Préfontaine ; M. M. L. A. Wilson, J. M. Dupuis, Charles, Hart, J. M. Wilson, G. W. Parent, Lyon Cohen, G. Désaulniers, J. M. Fortier, M. d'Aigneaux, représentant de la maison Révillon de Paris, C. J. Smith, gérant de la Compagnie Richelieu, U. H. Dandurand, etc.

A BORD DU SHAMROCK

M. l'échevin Lemay, MM. C. Robillard, Rolland Préfontaine, A. Larocque, G. Normandin, J. Mercier, Fred. Bouillon, Geo. Janin, U. P. Boucher, O. Chatigny, etc.

Dès que le Frontenac paraît à l'entrée du port, des fusées s'élèvent de la rive, le canon tonne, des feux de bengale s'embrasent. Sur la droite, les grandes lignes des établissements du Gouvernement se dessinent en traits de feu. Des lanternes chinoises innombrables s'allument partout. Le coup d'œil est féerique. Des acclamations enthousiastes montent de la foule énorme au moment où le Frontenac accoste au quai. Dès que M. Préfontaine a pris place dans la victoria qui l'attend, une procession se forme. Fanfare en tête, le cortège, escorté de porteurs de torches, se rend à la résidence de M. Bruneau, M. P.

Au nombre des personnes qui étaient rendues à Sorel pour recevoir l'hon. M. Préfontaine, et qui ont assisté au banquet, nous avons remarqué l'hon. Jules Allard, ministre des Travaux publics; l'hon. sénateur Frost; MM. Oscar Gladu, Jacques Bureau, Achille Cartier, Dr Desjardins, Honoré Gervais, députés au parlement fédéral; MM. Alf. Marchildon, Cardin, députés à la législature de Québec; MM. M. Desbarats, Albert Beauchemin, le capitaine Bernier, de l'"Arctic."

(Suite à la page 2)

## LE SCANDALE DES ASSURANCES

**Hyde comparaîtra devant la Commission d'Enquête à New-York —La Mutual Life aurait fait de faux rapports. — Le président de la commission demande qu'on ne prenne pas de mesures contre les Cies d'assurance.**

New-York, 10.—La commission d'enquête sur les assurances croit avoir découvert de nouvelles sources de scandales. Dans son rapport annuel la compagnie Mutual Life accuse une dépense de $1,134,833.83, en 1904, pour annonces, impressions, timbres-poste et papeterie. L'Equitable a dépensé, pour les mêmes fins, $772,645.50, et la New-York Life $851,281.68. La commission a entendu dire que le montant rapporté par la Mutual Life est de plus de $200,000 plus élevé que celui qui a réellement été dépensé.

L'item de la papeterie intéresse aussi grandement la commission. D'après ses livres, la Mutual a dépensé pour cette fin, en 1904, la somme de $601,101.21, tandis que les déboursés de l'Equitable ont été de $275,060.20, et ceux de la New-York Life $420,398.83. On a aussi attiré l'attention de la commission sur le fait qu'il y a, dans le sous-sol de l'édifice occupé par la Mutual Life, un magasin de papeterie tenu par L. W. Lawrence. En l'absence de celui-ci, son représentant, Oscar Rogers, a déclaré que M. Lawrence vendait à la Mutual, ainsi qu'à d'autres compagnies qui en dépendent, mais toujours après soumissions faites en concurrence avec d'autres maisons. Détail intéressant, A. C. Field, qui cumule les fonctions de surintendant des approvisionnements et de "surveillant du travail législatif" de la Mutual Life, occupe un bureau à côté du magasin de M. Lawrence. M. Field va être appelé à jeter de la lumière sur le fonctionnement de son département, et en particulier à dire s'il a reçu, pour fins législatives, une partie des $75,000 payés à M. Oliphant, en sa qualité de président du comité des approvisionnements.

Il est à peu près certain que James H. Hyde comparaîtra volontai-

(Suite à la page 2)

## VOL DE $100,000

**La Adams Express Company vient d'être volée.**

LE PRECIEUX COLIS.

**n'a pas réussi à arrêter le commis défalcataire.**

Pittsburg (Pennsylvanie) 10.—La Adams Express Company vient d'être victime d'un vol de cent mille piastres.

La compagnie communique à la Presse Associée les renseignements suivants:

A quatre heures et quinze minutes, lundi après-midi la banque de Pittsburg confiait à la Adams Express Co., un colis contenant cent mille piastres en billets de banque, pour être livré à une banque de Cincinnati. Le colis fut reçu par un employé du nom de Edward George Cunliffe, qui lui donna reçu à la banque. Cunliffe remplaçait, lundi, un camarade indisposé.

Cunliffe quitta le bureau à l'heure élémentaire. Arrivé chez lui il changea de vêtements. Avant de sortir il dit simplement à sa femme qu'il sortait faire des courses dans le voisinage. Depuis on ne l'a plus revu. Comme il ne donnait pas signe de vie ce matin, le chef du bureau procéda à un rapide examen de la comptabilité de Cunliffe. Il constata tout d'abord qu'une somme de mille piastres manquait. Il fit venir les détectives qui découvrirent bientôt que le colis de la banque de Pittsburg n'avait pas été expédié.

Le signalement du commis défalcataire a été envoyé à toutes les gares ainsi qu'à tous les chefs de police d'Amérique. La police procède à des recherches. Jusqu'ici aucune piste sérieuse ne permet de croire que son arrestation se produise d'ici quelques jours.

### L'EMPRUNT CHINOIS

**Le rachat de la voie de Canton-Hankéou.**

Londres 10—Une dépêche de Hong-Kong à la "Chronicle" mande que le gouvernement anglais a consenti à la Chine un prêt de un million de livres sterling. Ce prêt sera affecté au rachat aux Américains de la concession de voie ferrée Canton-Hankéou.

### L'EAU MISE A PRIME

**La disette d'eau à Gibraltar.**

Gibraltar (Espagne), 10— La famine règne dans tout le sud de l'Espagne, la récolte ayant complètement manqué. Les bestiaux meurent de faim. Des actes de brigandage se produisent journellement.

Les autorités de Gibraltar font le nécessaire pour prévenir une disette d'eau qui atteint déjà un prix élevé.

### TREMBLEMENTS DE TERRE

**De nouvelles secousses en Italie**

Rome, 10. — Les observatoires signalent ce soir une légère secousse de tremblement de terre en Calabre. La secousse sismique n'a pas été suffisante pour provoquer des dégats. La population cependant est épouvantée.

### L'ESCROC DOUGHERTY

**Il devra rester en prison.**

Péoria (Illinois), 10—Newton C. Dougherty, étant dans l'impossibilité de déposer soixante-dix mille piastres à titre de caution a été incarcéré à la prison du comté aujourd'hui.

Le Grand Jury l'a mis en accusation sur quatre-vingt-dix-sept chefs, portant tous faux et usage de faux, commis au préjudice des fonds scolaires.

### LE PRINCE LOUIS

**Il souffre d'une attaque de goutte.**

Halifax (Nouvelle-Ecosse), 10—Le prince de Battenberg est rentré hier, de la chasse. Le prince souffre d'une attaque de goutte. La chasse a complètement manqué. Le prince n'a pu tuer un orignal. Il a dû se contenter de tirer un porc-épic.

## LA CRISE AUSTRO-HONGROISE

**Le parlement se réunit de nouveau. — La confusion est indescriptible. — Le parti libéral émet de nouveaux principes.**

Budapest, (Hongrie), 10. — Le parlement, qui se réunit aujourd'hui, se trouve en présence d'une confusion presque indescriptible. Le programme de compromis que les chefs de la coalition ont demandé à Harr von Szogyenyi-Marieh, l'ambassadeur austro-hongrois à Rome (actuellement dans sa propriété de Csor, Hongrie) de soumettre à l'empereur-roi, n'a évidemment pas eu de succès, Sa Majesté n'ayant pas encore déclaré son intention de recevoir l'embassadeur à ce sujet.

Toutes les mesures possibles ont été prises pour maintenir l'ordre. Les chefs de la coalition ont renoncé à l'idée qu'ils avaient eue d'abord, de ne pas s'occuper du message royal prorogeant de nouveau la Diète. Ils vont protester contre un ajournement permanent, mais avec tout le respect dû au message de l'empereur-roi.

D'après les journaux, le général baron Fejervary a déjà été renommé premier ministre. On rapporte que les partis de la coalition ont décidé de renoncer à proposer la mise en accusation du cabinet Fejervary.

Il est entendu que le baron Fejervary fera à la chambre une déclaration à l'effet qu'un nouveau cabinet n'a pas encore été formé, et qu'en conséquence le parlement sera prorogé.

Le comte Julius Andrassy présentera une résolution, préparée par la prorogation continuelle du parlement. La résolution déclare que cette prorogation est inconstitutionnelle parce qu'elle rend impossible la mise en accusation du cabinet Fejervary, tandis que la coalition, formant la majorité du parlement, devrait avoir depuis longtemps la direction du gouvernement. Il y est de plus déclaré que l'existence du cabinet Fejervary n'est rien autre chose que l'absolutisme.

A une réunion du parti libéral, hier le comte Stephan Tisza, ancien premier ministre, a annoncé que ses opinions contre le suffrage universel n'obligent en rien les membres du parti ; il espère que les membres ne voudraient pas abandonner le parti parce que les vues de la majorité sur ce sujet différeraient des leurs. Il exprime l'espoir que ceux qui seront chargés de la rédaction d'un programme agiront selon les vues de la majorité.

On rapporte que tous les collègues actuels du baron Fejervary entreront dans le nouveau cabinet, à l'exception du ministre de l'agriculture, Andreas Gyoergu, qui sera remplacé par le baron Fellitsch, vice-président de la chambre basse de la Diète.

## AUTRE PROBLEME

**Le ministre des affaires étrangères de Suède fait une déclaration qui révéle un nouveau problème.**

UN TRAITE DE 1855

**Ce traité montre que la France et l'Angleterre doivent prêter leur appui à la Suède et la Norvège contre la Russie**

Paris, 10. — Le comte Wachtmeister, ministre des affaires étrangères de Suède, dans un entretien qu'il a eu avec le correspondant du "Temps" à Stockholm, a appelé l'attention sur l'existence du traité de 1855, négocié après la guerre de Crimée. Par ce traité, l'Angleterre et la France s'engageaient à prêter au roi de Suède et de Norvège un appui naval et militaire suffisant pour, en coopérant avec ses propres forces, résister aux prétentions ou aux agressions de la Russie. Le roi de Suède s'engageait, de son côté, à ne céder à la Russie aucun territoire suédois et norvégien et aucun privilège sur ses côtes.

Le comte Wachmeister a ajouté que la Suède considérait ce traité comme étant d'une grande importance. La position de la France à l'égard de la Russie est quelque peu changée, mais il croit que l'Angleterre n'a pas oublié ce traité et qu'elle entend le maintenir.

Le ministre suédois a fait remarquer qu'en raison de la nouvelle situation politique de la Suède et de la Norvège, il n'était pas certain que la France et l'Angleterre renouvelleraient ce traité. Il a encore ajouté: "Ce pacte a une importance particulière pour la Norvège, en ce qu'il est une garantie pour ses côtes."

Dans son commentaire sur cet entretien, le "Temps" dit que le rappel de l'existence du traité de 1855, qui avait pour but d'arrêter l'expansion de la Russie vers l'ouest, vient à un singulier moment, car il arrive juste après la signature du traité anglo-japonais, qui a le même but dans l'Extrême-Orient. "Sa discussion introduit un nouveau problème international dans la crise scandinave."

LES CIGARETTES "MURAD"

Les Cigarettes Egyptiennes Murad, (bouts unis), sont le dernier chef-d'œuvre d'Allan Ramsay, expert officiel du gouvernement de Turquie pendant seize ans. Durant ce laps de temps les cigarettes de M. Ramsay étaient les seules marques de cigarettes acceptées par les dignitaires de la Cour de Turquie. 15c la boîte.

## EN NORVEGE

**On ne veut pas que le peuple se prononce sur la forme de gouvernement à adopter.**

DETAIL DU VOTE

**Il n'est plus question d'un membre de la famille de Bernadotte pour le trône**

Christinia (Norvège), 10.—Par 109 voix contre 8, le Storthing a refusé la proposition républicaine tendant à soumettre au peuple la question de la forme de gouvernement à adopter.

L'accord de Karlstad fixant les termes de la rupture a ensuite été adopté par 101 contre 15. On considère ce dernier vote comme un grand succès pour le gouvernement.

Le choix d'un membre de la famille Bernadotte pour le trone de la Norvège est hors de question.

## LA FAMINE

**Dix-huit millions d'habitants souffrent tous les tourments de la faim en Russie.**

VINGT-TROIS PROVINCES ATTEINTES

**Il faudra des mesures énergiques pour prévenir cette population de la mort, car la récolte ne sera utilisable qu'en juillet.**

Moscou (Russie) 10.—La famine règne dans cent districts qui se répartissent dans vingt-trois provinces dont la population totale est de dix-huit millions d'habitants. A moins que le gouvernement ne prenne des mesures énergiques cette population est exposée à mourir de faim d'ici la prochaine récolte qui ne pourra être utilisée avant le premier juillet prochain.

### NOUVEAU CROISEUR

Paris, 10. — On a lancé aujourd'hui au Creusot un croiseur cuirassé, le premier d'une série de quatre, commandée par le gouvernement turc.

## TIRAGE ILLEGAL

**Les conseillers légaux de la ville de Paris sont acculés dans une véritable impasse par l'acte d'un gamin.**

IL GARDE 2 CYLINDRES

**Les conséquences de cette gaminerie sont très sérieuses car tout le dernier tirage devient illégal**

Paris, 10.—Les conseillers légaux de la ville de Paris se trouvent acculés à une véritable impasse, par l'acte d'un jeune garçon appartenant à l'Assistance publique qui, au dernier tirage des obligations de la ville de Paris de l'emprunt de 1869, fut choisi, conformément à l'usage, pour tirer de la roue les numéros gagnants.

Les numéros sont enfermés dans des cylindres de métal, et le gamin en question fut trouvé, par un surveillant, en possession de deux de ces cylindres qu'il avait soustraits. Quand cette découverte fut faite, un de ces cylindres contenait le numéro d'une obligation de 1869, quant à l'autre, il était vide.

Les conséquences de cette gaminerie sont très sérieuses, car tout le dernier tirage devient illégal. Comme résultat de ce tirage, 14,000 actions émises à 400 francs chacune, mais qui, d'après la côte actuelle de la Bourse, ont une valeur plus élevée, furent remboursées au pair. Quelques-unes d'entre elles furent remboursées avec des lots dont le plus élevé était de 100,000 francs. La soustraction de ces deux numéros peut entraîner de graves conséquences, car le propriétaire du numéro soustrait peut attaquer la ville de Paris, de même que les porteurs de toutes les obligations non remboursées avant le dernier tirage. Comme le second numéro a été détruit et qu'il est par conséquent inconnu, tous les porteurs des 124,890 obligations peuvent prétendre au lot de 100,000 frs. car rien ne peut prouver qu'ils n'auraient pu le gagner. D'un autre côté, le remboursement au pair de 14,000 obligations, ayant entraîné une perte pour les propriétaires, chacun de ceux-ci peut poursuivre la ville de Paris pour le remboursement de la valeur des obligations au cours actuel, parce que rien ne peut prouver qu'aucun de ces numéros serait sorti si ce jeune polisson n'avait pas agi comme il l'a fait. Le seul remède serait l'annulation complète du dernier tirage qui a couté à la ville de Paris, la bagatelle de 600,000 francs.

### NOS ASSURANCES

**Le surintendant Fitzgerald n'a jamais entendu parler d'une enquête sur les compagnies canadiennes**

(Spécial au "Canada")

Ottawa, 10.—M. William Fitzgerald surintendant des assurances, a dit ce soir qu'il n'a jamais entendu parler d'un projet d'enquête sur l'administration des Compagnies d'Assurance sur la vie au Canada. Il a refusé de déclarer si, dans son opinion, ces compagnies sont administrées d'une façon extravagante.

### COUR CRIMINELLE

**Un terme d'un jour à Québec**

(Spécial au "Canada")

Québec, 10.—Le terme d'octobre de la Cour Criminelle s'est ouvert ce matin.

Jugement a été rendu dans la cause de Bélanger vs. Gourdeau. Re A. Poirier et Louis Bédard, accusés de meurtre, le cautionnement a été renouvelé. Puis la cour s'ajourne.

Le prochain terme aura lieu en avril 1906.

## LE GOUVERNEUR A WINNIPEG

**La grande tache de l'avenir, dit Lord Grey, sera d'opérer la fusion des éléments divers et d'en faire tous des Canadiens**

(Service télégraphique du C. P. R.)

Winnipeg (Manitoba) 10. — Au cours d'une allocution prononcée aujourd'hui devant deux cent cinquante personnes, à la salle de réunion du Canadian Club, le Comte Grey a déclaré qu'une telle organisation est susceptible d'empêcher et même de prévenir la concussion dans l'administration municipale. En parcourant les rues de la ville, le comte Grey a été frappé des nombreuses inscriptions "Citizens Protective Property" il espère que ces mots ne signifient pas seulement la protection au gazon des boulevards, mais encore à toutes les propriétés municipales.

"Dans plusieurs villes il existe des hommes qui se sont voués à la tâche d'épurer l'administration municipale, dans toutes les villes on devrait compter au moins quelques uns de ces hommes qui consacreraient leur temps et leur vie à cette noble tâche.

"Il est important qu'une ville à son début soit bien administrée. Le développement de Winnipeg qui est appelé à avoir une grande influence sur l'avenir économique du Canada, dépend en grande partie de sa bonne administration.

"On m'a dit qu'au Canada, la population se compose d'éléments divers, de races différentes. Quelques-uns inclinent à croire que c'est là une cause de faiblesse pour le pays, je considère au contraire que c'est là une source de force. Les Canadiens peuvent apprendre beaucoup de choses des Galiciens, des Allemands, des Français, des Doukhobors et des Ecossais. La grande tâche de l'avenir sera d'opérer la fusion de ces éléments divers, d'en faire tous des canadiens.

"Aucune ville ne peut avoir un trop haut idéal, aucune organisation politique ne peut avoir un but trop élevé. Je crois que Winnipeg est en droit de souhaiter posséder les meilleures écoles, les plus beaux temples, et les meilleurs journaux (rires, applaudissements prolongés).

"Les résultats obtenus par un petit groupe sont parfois surprenants. Une organisation politique comme le Canadian Club à droit d'espérer la réalisation de tous ces idéals."

Le comte Grey termine son allocution en exprimant le souhait que le plus brillant avenir soit réservé à Winnipeg qui saura toujours se tenir à la hauteur de la situation qu'elle est appelée à remplir, grâce aux hommes de bonne volonté et d'énergie qu'il voit groupés dans la salle du Canadian Club.

La fin de l'allocution de Son Excellence est saluée de chaleureux applaudissements.

## SIR W. MULOCK

**Sir William Mulock, directeur général des Postes se retire du cabinet pour cause de santé.**

LE SUCCESSEUR PROBABLE

**Tout indique que M. A. B. Aylsworth sera le nouveau titulaire—Sir Wilfrid Laurier et Sir William n'ont fait aucune communication officielle**

(Spécial au "Canada")

Ottawa, 10. — Sir William Mullock, directeur général des postes, se retire du cabinet. Sa retraite est due en premier lieu, dit-on, à l'état de sa santé.

On croit que sa résignation est déjà entre les mains du premier ministre, qui ne l'acceptera qu'à regret. Tout semble indiquer que M. A. B. Aylsworth, C.R., sera le successeur de Sir William.

Le gouverneur général sera de retour ici samedi. Lundi, Son Excellence prendra probablement congé officiellement d'un aviseur estimé, et souhaitera la bienvenue au nouveau titulaire. L'annonce officielle des changements à venir sera différée jusqu'à cette date.

Ni Sir Wilfrid Laurier ni Sir William Mullock ne veulent dire un mot pour confirmer ou nier la nouvelle. Cette attitude est, d'ailleurs, conforme aux usages constitutionnels. Jusqu'à ce qu'il ait avisé le gouverneur général de la chose, le premier ministre n'a pas le droit de parler. Quant au directeur général des postes, il a toujours observé la plus grande réticence sur ce qui se passe dans le cabinet. Son silence en cette circonstance est donc la continuation de la conduite qu'il a toujours tenue depuis qu'il est ministre.

La sortie de Sir William du cabinet causera un vif regret dans tout le parti libéral, et si, comme on le dit, l'état de sa santé le force à rechercher des devoirs moins onéreux, l'espoir d'un prompt rétablissement sera général.

Il n'y a pas de chapeau mieux faits que le
BUCKLEY & SONS
159-162-p-wii.

## LE Dr BEHRING

**La decouverte qu'il prétend avoir faite excite partout un intérêt considérable.**

VACCIN ANTI-TUBERCULEUX

**Un médecin lui fait offrir $50,000 pour communiquer sa découverte à une commission d'examen**

New-York, 10. — La communication au congrès international de la tuberculose du docteur Behring qui prétend avoir trouvé le vaccin de la tuberculose excite en Amérique un intérêt considérable. Un des principaux médecins de la métropole de l'Est-Amérique, prie le New-York Herald d'offrir cinquante mille piastres au savant Français à condition qu'il communique immédiatement sa découverte à une commission d'examen qui se prononcera sur son efficacité. On sait que le docteur Behring a refusé de faire sa communication au congrès arguant que ses observations ne sont pas encore complètes et qu'il se réserve pour le moment.

### GUILLAUME II ET LA NAVIGATION

Berlin (Allemagne), 10— L'empereur a fait mander le directeur de la compagnie de navigation Hamburg-Amérika. On suppose que le Kaiser désire se renseigner sur la valeur pratique des bâtiments à turbine.

Pompes Diaphragmatiques
SANS FRICTION et SANS VIBRATION
Nous en Avons de Toutes les Grandeurs en Assortiment.
F. H. HOPKINS & CO., Successeurs de JAMES COOPER.
Batisse de la New Imperial Bank
Tél. Main 3420-3421.
162-P-67

Importateurs de Matériaux de Chemins de Fer de toutes descriptions :
Roues de Chars à Passagers, en fer forgé Krupp et à bandages d'acier. Bandages pour roues de locomotives et de chars en acier Krupp. Aussi Essieux, Boutons de manivelles et articles forgés de toutes sortes.
JAS. W. PYKE & CO.
MARCHANDS DE FER ET D'ACIER
Bâtisse de la Banque Sovereign, - - - MONTREAL
87 me p.n

Avez-vous Besoin d'un Petit Moteur
Le moteur Wagner à simple base de courant alternatif est particulièrement propice pour produire l'éclairage à partir d'une force de chevaux de 1-4 en montant. Pas de boîte de départ et aucun autre appareil compliqué requis. Fermez la ligne centrale du conducteur et le moteur fonctionne par lui-même. Délivraison immédiate. Bureaux des ventes à Montréal.— Edifice de la Banque Sovereign.
ALLIS-CHALMERS-BULLOCK, Limited.
162-p-6-7.

LE MELANGEUR de BETON SMITH
Est le Mélangeur dont vous avez besoin si vous voulez du Bon Béton. . . . .
DEMANDEZ A CEUX QUI S'EN SERVENT
W. H. C. Mussen & Co.
Bureaux et Salles d'Exposition - - 299 rue St-Jacque
162-p-w-4-5

Limes en Acier de creuset, taillées à la main. Marque "IVANHOE" fabriquée à Sheffield. Envoyez nous une commande d'essai et soyez convaincu de leur supériorité.
WAYLAND WILLIAMS & DADSON, 321 Rue St-Jacques, Montréal
60-p-w-4-5-me-n.

The John Murphy Company Limited

Mercredi, 11 Octobre 1905.

## Une Vente de Tweeds à Costumes de $1.00 pour 50c



Nous connaissons bien le fabricant de ces tissus. Nous connaissons sa réputation sur le marché de Londres. Nous avons confiance que ces tweeds de sa confection lui feront honneur par leur apparence et donneront toute la valeur qu'on attend d'eux à leur prix régulier de $1.00 la verge.

**Tweeds de l'Ouest d'Angleterre, 54 pouces**

Bel effet vieilli, bonne pesanteur, dessins élégants, dans les plus nouveaux coloris de mélanges gris, mélanges verts, mélanges bruns, etc., coloris en quatre nuances — Un magnifique tissu pour costumes-tailleur, jupes séparées, etc. 54 pouces (une verge et demie) de largeur. Valeur régulière $1.00.

Notre prix d'aujourd'hui..... **50c**

**Une Collection de Costumes d'Ample Grandeur | $25**
**Au Prix Spécial de | CHACUN**

Nous faisons des plans pour accommoder tout le monde. Les grandeurs ordinaires se gardent facilement— ils varient de 32 à 38, parfois jusqu'à 40, mais quand il s'agit de 42 et 44 et ainsi de suite, la demande est trop petite pour que la plupart des marchands aient ces grandeurs en magasin. Vous avez probablement déjà expérimenté la chose vous-même. Aujourd'hui, nous démontrerons ce que nous pouvons faire pour $25.00 en fait de costumes d'ample grandeur.

Quelques-uns en broadcloth, d'autres en tweed noir et blanc, d'autres en tweed de couleur fantaisie; quelques-uns sont faits avec le nouveau manteau et l'effet de blouse, d'autres avec le manteau Newmarket.

Ouvert de 8 a.m., à 5.30 p. m.

The John Murphy Company Limited

162 x 1-2

# LE R. P. EMERY

Le distingué oblat est relevé de ses fonctions de recteur de l'Université d'Ottawa.

LE PERE MURPHY.

Il continuera cependant l'œuvre de reconstruction de cet établissement.

Ottawa, 10. — Le Rév. Père J. E. Emery, O.M.I., vient d'être relevé de ses fonctions de recteur de l'Université d'Ottawa. Il continuera cependant son œuvre de reconstruction de son Alma Mater, détruite par un incendie le 2 décembre 1903, et s'occupera de solliciter des fonds pour la nouvelle institution.

Le Rév. Père Emery est né à New Glasgow, P.Q., en 1855, et fit ses études au Collège de l'Assomption et au séminaire Saint-Joseph d'Ottawa. Ordonné prêtre en 1881, il entra dans l'Ordre des Oblats, et passa ses premières années de prêtrise dans les missions de l'Ouest. Nommé maître des novices à Tewksbury près de Lowell, Mass., il fut transféré au bout de neuf ans, à la mission de San Antonio, Texas, puis à Buffalo, N.Y., et revint à Ottawa en 1901.

Le passage du Rév. Père Emery à Ottawa a été une ère de progrès pour l'éducation. Il a établi à l'université un cours de sciences appliquées, et obtenu pour cette institution la participation aux bourses créées par Cecil Rhodes. Son départ est vivement regretté.

Le successeur probable du R.P. Emery est le Rév. P. William Murphy, O.M.I., un ancien élève de l'Université d'Ottawa.

## BANQUET WHITNEY ET RHEAUME.

Ils sont les hôtes du Club Jacques-Cartier. — Banquet et discours.

Les conservateurs de Québec avaient tenu à assister au banquet offert, hier soir, aux honorables Whitney, premier ministre et Rhéaume, ministre des Travaux Publics du gouvernement d'Ontario, par les membres du Club Jacques-Cartier. Deux cents convives se pressaient autour des tables bien remplies, dans une salle décorée de drapeaux français et anglais, et d'écussons.

Le Dr A. A. Bernard, président du Club, proposa la santé du Roi, après avoir souhaité une cordiale bienvenue à tous.

M. F. D. Monk, C.-R., M.-P. proposa la santé "notre hôte". Il fit un assez long éloge de l'hon. M. J. P. Whitney, C.-R. et demanda l'union d'Ontario et de Québec.

L'Hon. M. Whitney répondit par un discours de deux heures, rappelant aux convives les difficultés et les péripéties de sa lutte contre le gouvernement Ross. Parlant du gouvernement fédéral, il adressa des félicitations à Sir Wilfrid Laurier, dont le Canada avait lieu d'être fier.

L'orateur parla avec éloquence de l'avenir et de l'importance d'une union étroite, entre les conservateurs d'Ontario et de Québec.

Le premier ministre d'Ontario fut très applaudi.

Mtre L. T. Maréchal, C.-R. rappelant la gloire de la race canadienne-française d'Amérique, proposa la santé de l'hon. Dr Rhéaume, ministre des Travaux Publics d'Ontario, le premier Canadien-français, ministre avec portefeuille, dans le Cabinet d'Ontario.

L'hon. M. Rhéaume répondit avec l'éloquence qu'on lui connaît.

Il nous fait peine de ne pouvoir vu l'heure avancée, parler plus longuement de son discours. Les orateurs suivants furent MM. Chs. Beaubien, J. B. Lucas, député de Grey Centre, Ontario, l'hon. J.J. Foy, procureur général d'Ontario, l'hon. P. E. Leblanc, M.P.P., l'hon. T. Chapais, J. G.H. Bergeron, M.P., l'hon. T. C. Casgrain et R.L. Borden, M.P., chef de l'opposition n'ont pu assister au banquet. Les étudiants conservateurs de Laval étaient représentés.

Nous avons remarqué parmi les convives MM. Kerr, M.-P., d'Ontario, l'hon. Desjardins, F. Léonard, M.P., Dr S. Lachapelle, R. Monty, E. Mauteault, Dr C. Bernier, G. N. Sevigny, J. Letourneux, H. Trudel, A. Sauvé, P. A. Côté, Campbell Lane, A. Mosher, Dr G. Beauchamp, M. Goulet, Ed. Gohier, etc., etc.

# PORT DE LETTRES

M. Heaton, député aux communes anglaises demande un changement.

LE REVENU DES POSTES

Il préconise le taux de deux cents par demi-once dans le monde entier.

Londres, 10 — M. John Henniker Heaton, député de Canterbury au parlement fait un plaidoyer éloquent en faveur de l'établissement dans le monde entier de l'affranchissement des lettres à deux cents.

"Il y a déjà dit-il, le système international d'un sou pour les matières imprimées. Si deux onces de matière imprimée peuvent être expédiées n'importe où pour une cent, pourquoi un demi-once de manuscrit ne pourrait-elle pas être expédiée pour deux cents ?

Les bureaux de poste, dans le monde entier, réalisent des profits. Un excédent de recettes de $25,000,000 en Angleterre, de $15,000,000 en France et en Allemagne, sont de la mauvaise finance, parce qu'il taxe à leur début les opérations commerciales."

M. Heaton dit qu'il en coûte cinq cents pour envoyer une lettre en France, à une distance de vingt-cinq milles, et seulement deux cents pour en envoyer une à 11,000 milles, aux Iles Fiji. C'est une anomalie injustifiable.

Joseph Prudhomme était l'autre jour aux honneurs. Il était chargé de complimenter les reines des reines. Il se surpassa.

—Mademoiselle, dit-il à la reine des reines Maria Nulli, qui oserait dire votre royauté éphémère... alors qu'elle est de Milan ?

**PIPES et CIGARES.** Nous avons un assortiment considérable de pipes en bruyère et cigares domestiques. Aux plus bas prix du marché

**G. GRATTON & CIE.** - 269 Rue St-Paul
ors-vis.

# AU PARLEMENT

Une délégation des marchands de Québec se rend auprès des honorables ministres.

LA TAXE DE $300

Après avoir expliqué leurs griefs, ils déclarent qu'une taxe de $100.00 rencontrerait les vues de tous

(Spécial au "Canada")

Québec, 10.—Ce matin, au Parlement provincial, il y a eu assemblée des ministres. Les honorables MM. Gouin, Turgeon, McCorkill, Roy, Tessier et Prévost étaient présents.

On a reçu une députation des citoyens d'Arthabaska, demandant de transporter certains terrains, appartenant à Chester-Nord, dans Chester-Est. Le gouvernement a répondu qu'il étudierait la chose sérieusement.

Les marchands de Québec, sous la direction du Dr. Jobin, député de Québec-Centre, sont venus auprès des honorables ministres, afin de demander le rappel de la loi, imposant une taxe sur les voyageurs de commerce étrangers.

La délégation se composait de MM. T. Donohue, G. Simard, J. Mullins, Ald. Martineau, V. E. Beauvais, P. Paradis, Ed. Lalliberté, J. L. Bertrand, J. Lemieux.

Le Docteur Jobin exposa la question, demanda le rappel de la loi obligeant les voyageurs de commerce étrangers à payer une taxe de $300.

MM. Paradis et V. Lemieux ont parlé dans le même sens. Finalement, le trésorier de la province, l'hon. M. McCorkill a demandé, si une taxe de $100 rencontrerait les vues des marchands de la province. Sur une réponse affirmative, les honorables ministres demandèrent de leurs laisser la chose en mains et promirent de tout régler pour rendre justice à tous les intéressés.

# LES ASSURANCES

Une enquête sur les compagnies d'assurance canadiennes sera faite par le gouvernement.

ON VEUT RETABLIR LA CONFIANCE

la prochaine session du Parlement

la prochaine session du Parlemeot

Ottawa, 10. — Bien que le gouvernement n'ait encore fait aucune déclaration officielle à ce sujet, il est à peu près certain qu'à la prochaine session du parlement il sera institué une enquête sur les méthodes employées par les compagnies d'assurance canadiennes. Dans son dernier rapport, le surintendant des assurances, M. Fitzgerald, a démontré la nécessité d'un amendement à la loi des assurances. Avant que cette loi soit amendée, cependant, il est tout probable qu'on fera une enquête pour mettre à nu toutes les irrégularités qui pourraient exister, et ramener la confiance en la stabilité des institutions canadiennes, confiance qui a été ébranlée par les révélations faites aux Etats-Unis.

Cette enquête sera probablement conduite par une commission parlementaire ayant pouvoir de faire comparaître les témoins, comme cela a eu lieu, à la dernière session, pour les affaires du téléphone.

A la dernière session du parlement, le sénateur Domville déposa un projet de loi relatif au placement des fonds des compagnies d'assurance dans les compagnies de crédit. Ce projet de loi fut retiré le 29 juin, après que Sir Richard Cartwright eût donné l'assurance que le gouvernement mettrait à l'étude la question des assurances au Canada.

Sir Richard dit en cette occasion : "Je crois que le ministre des finances, sous la direction duquel les affaires des compagnies d'assurance sont placées, se propose d'étudier la question à fond, durant la vacance, surtout à cause du fait que l'attention publique a été attirée, à la suite des événements qui se sont produits dans un pays voisin, sur les dangers qui peuvent résulter de l'accumulation de fonds très considérables entre les mains de personnes n'ayant peut-être pas à leur administration l'intérêt direct qui protégerait les détenteurs de polices."

Il est peu probable que l'hon. M. Fielding ait eu le temps d'étudier la question, mais on peut assurer que le gouvernement annoncera sa politique à la prochaine session.

## GROSSE SAISIE

M. A. R. Macdonnel poursuit la Caledonia Spring Company — Le C. P. R. défendeur en garantie

M. Allan R. Macdonnel, entrepreneur de chemins de fer vient d'intenter une poursuite en Cour Supérieure à M. David Russell et à la Caledonia Spring Company, avec la Compagnie du C. P. R. comme défenderesse en garantie.

Le demandeur allègue dans sa déclaration qu'il est actionnaire de la Caledonia Spring, ayant acheté 250 actions au prix de $25,000, et qu'il lui sera impossible de réaliser sur les procédures intentées par lui en mainmise, et actuellement pendantes, pour le recouvrement du montant de ses actions, à moins d'une saisie conservatrice sur les $100,000 encore dus par le C. P. R. comme prix d'achat de l'actif de la compagnie.

M. Macdonnell se plaint de l'irrégularité de l'assemblée de la Caledonia Spring Company, tenue en juillet dernier, de la vente subséquente au C. P. R. pour $187,500, et du paiement de $87,500 à M. Russell. Au cours de son témoignage dans l'action mentionnée plus haut, M. Russell a, paraît-il, déclaré qu'avant l'assemblée de juillet il avait désintéressé tous les autres membres de la compagnie et entendait garder pour lui le plein montant du prix d'achat.

Une saisie des biens de la Caledonia Spring Company a été opérée par le ministère de MM. Macmaster et Hickson.

# L'HON. M. PREFONTAINE A SOREL

(Suite de la 1ère page)

On peut estimer à 4 ou 5 mille le nombre des personnes qui ont acclamé le Ministre à son arrivée. Une acclamation formidable monta de la foule au moment où l'hon. Préfontaine parut, entouré de ses amis, sur le balcon de la résidence de M. Bruneau. Au nom des citoyens de Sorel, le Maire Paradis lut une adresse de bienvenue au Ministre. C'est, dit-il, à l'esprit d'initiative et d'entreprise de l'hon. Préfontaine que la ville de Sorel doit sa prospérité actuelle. Aussi, tous les citoyens, sans distinction de parti, sont heureux d'acclamer ce soir le ministre de la Marine et des Pêcheries et le Gouvernement dont il fait partie. A cette adresse répondirent l'hon. R. Préfontaine, l'hon. R. Lemieux et l'hon. Jean Prévost. Les trois orateurs furent longuement applaudis.

Parmi les citoyens de Sorel qui assistaient au banquet, citons M. A. Bruneau, député du comté, le maire Paradis, MM. A. Francœur, F. N. Chagnon, L. S. Robitaille, J. A. Chenevert, W. Stedworthy, J. G. Desbarats, A. Baril, L. S. Moreau, J. B. T. Lafrenière, A. Pontbriand, Jos. Pontbriand, H. Emery, G. Beauchemin, Ald. Beauchemin, Alb. Beauchemin, A. E. Beauchemin, Simon Cosky, O. Champagne, N. Badeau, Jos. Riendeau, L. P. Tremblay, N. Dauphinais, J. Bilodeau, J. S. Michaud, F. Côté, A. Martin, Capt. N. F. Patenaude, H. A. Venault, J. O. Delisle, N. Labelle, A. J. Gélineau, R. A. Brillon, H. Girouard, P. C. Lemoine, A. C. Trempe.

Sept cents convives assistaient au banquet, qui commença à neuf heures dans la grande salle St-Charles de l'hôpital des Sœurs Grises, décorée avec goût, d'écussons et de draperies aux couleurs de France et d'Angleterre. Lettres d'excuses de Sir W. Laurier, Sir Wm. Mulock, des honorables Scott, Hyman, Oliver, Paterson, Fielding, Lemer Gouin, Weir, Tessier, L. O. David, Pérodeau, Bélisle, etc., etc. La santé du Roi fut bue, M. Damasse Matte, au nom des ouvriers, lut une adresse de remerciements à l'hon. Préfontaine pour le dévouement dont il a fait preuve vis-à-vis de la classe ouvrière. M. Bruneau, M.P. proposa ensuite la santé du Ministre. Il rappela en termes heureux le temps où M. Préfontaine était président du Club National de Montréal, un des seuls clubs libéraux de l'époque où le libéralisme était honni. Ayant été à la peine, dit-il, notre hôte distingué de ce soir est aujourd'hui à l'honneur, et c'est justice.

M. Bruneau retrace alors, aux applaudissements de l'assistance, la carrière politique de l'hon. Préfontaine. Dans sa réponse, l'hon. Préfontaine exprime l'émotion que lui cause la grandiose manifestation dont il est l'objet.

"Ce que j'ai fait pour vous, dit-il, je l'ai fait en concordance avec les principes de progrès du gouvernement dont je fais partie. Le gouvernement libéral a le premier compris la nécessité d'établir à Sorel un chantier de constructions. L'habileté et l'expérience des ouvriers de Sorel ont fait, de l'entreprise du gouvernement, un grand un très grand succès. Nous ne sommes encore qu'au début de l'exécution du plan d'améliorations qui doivent faire de la route du St-Laurent la première route fluviale et océanique de l'Amérique. Notre St-Laurent doit, de par ses avantages naturels, devenir la route obligatoire de toute des Etats de la république voisine. Nous n'avons pas encore dépensé cinq millions et déjà les assurances sur les bâtiments et les cargaisons ont diminué de 25 p. c., et nous avons tout lieu de croire que d'ici à un an, les taux auront encore diminué de 50 p.c. Aujourd'hui, le St-Laurent est aussi sûr pour les navires que la rue Saint-Laurent l'est pour les promeneurs. Nous avons commencé au Cap à la Roche des travaux qui assureront la sécurité de la navigation entre Batiscan et Québec. A une politique de progrès comme celle du gouvernement Laurier, les conservateurs doivent souscrire aussi bien que les libéraux, car au-dessus des intérêts de parti, il faut placer les intérêts du pays. Nous devons faire au chenal du Saint-Laurent toutes les améliorations nécessaires pour que ni Boston, ni New-York ne puissent disputer à Montréal le commerce qui revient de droit à Montréal. Quel que soit le prix qu'il faille payer pour atteindre un semblable résultat, il ne sera jamais trop élevé. Nous ne pouvons plus, en effet, conserver le moindre doute sur les destinées de notre pays. Il y a quelques années, on tournait en ridicule ceux qui prophétisaient une récolte de cent millions de minots pour l'ouest canadien. Aujourd'hui on peut parler sans présomption d'une future récolte de cinq cents millions de minots. Le moment est venu où toutes les forces vives de la nation doivent s'unir pour un grand effort, viser au progrès.

Arrière les préjugés de race, de religion ou de caste, et travaillons tous ensemble au développement de notre cher pays. L'hon. Préfontaine esquisse ensuite le programme de travaux que son département va entreprendre d'exécuter incessamment. Au nombre de ces travaux, il faut citer surtout la construction d'une cale sèche de 600 pieds par 80 à Montréal, et l'établissement d'un marine railway à Sorel. Ce marine railway est indispensable, dit le ministre, et il sera construit aussitôt que possible. L'hon. Préfontaine passe ensuite à la question des pêcheries. Aujourd'hui, dit-il, les pêcheries de saumon du Pacifique nous rapportent 12 millions, elles devraient rapporter de 15 à 20 millions. De même, les pêcheries du Nouveau Brunswick devraient rapporter de 15 à 20 millions au lieu de 5 millions. Pour cela que faut-il ? Certaines améliorations analogues à celles qui ont élevé de 15 et 512 le prix de la tonne du hareng du Nouveau-Brunswick.

En terminant, le ministre remercie la population de Sorel de l'accueil enthousiaste qui lui a été fait. "De telles démonstrations, dit-il, constituent la plus belle récompense de l'homme politique. Celle de ce soir restera un des meilleurs souvenirs de ma carrière ministérielle."

A la santé du parlement fédéral, proposée par M. Adélard Lanctot, avocat de Sorel, répondit d'abord l'hon. R. Lemieux.

## DISCOURS DE L'HONORABLE M. RODOLPHE LEMIEUX

Appelé à répondre à la santé du Parlement fédéral, le solliciteur général remercie les convives de l'accueil chaleureux dont il est l'objet. Il félicite son collègue, le ministre de la Marine et des Pêcheries, de la belle démonstration qui lui est faite. Travailleur énergique, homme d'action, patriote éclairé, l'hon. M. Préfontaine est en passe d'attacher son nom à l'œuvre nationale par excellence dans le sens des grands intérêts commerciaux et maritimes du Canada. Montréal, Sorel, Trois-Rivières et Québec seront avant longtemps les grands entrepôts du continent si l'ouest canadien continue à se développer et si, comme la chose est probable, les fermes de l'ouest doublent et quadruplent leur rendement prodigieux.

L'hon. M. Lemieux rend hommage aux talents incontestables du député de Richelieu, son ami M. Bruneau, qui naguère enlevait d'assaut la forteresse conservatrice devenue le château-fort libéral. A la tribune comme sur le parquet de la chambre, M. Bruneau tient toujours le langage de la sagesse et de la modération dans un style et avec une éloquence admirés de tous. Il rappelle le discours remarquable prononcé à la dernière session par M. Bruneau, sur la question de l'Impérialisme. Le député de Richelieu s'est élevé ce jour-là à la grande éloquence parlementaire et le lendemain, le "Times" de Londres commentait favorablement son discours.

Le parlement, ajoute M. Lemieux, est une grande école et bien que les députés soient souvent critiqués et accusés, ils ne sont pas indignes de la confiance de leurs concitoyens. Je suis fier, dit-il, de la députation de ma province. Les hommes qui la composent sont laborieux et ont souci de leur mandat. Ils sont les dignes continuateurs des premiers parlementaires canadiens, les Papineau les Bourdages, les Bédard, les Lafontaine.

Nos ancêtres qui luttèrent en 1791 et qui plus tard succombèrent sur les champs de bataille dans la vallée du Richelieu, ne réclamaient pas de privilèges pour eux et leurs commettants. Ils demandaient la mise en pratique du régime parlementaire tel que compris en Angleterre. Ayant obtenu, grâce à leur patriotisme ce droit inaliénable à savoir : la responsabilité ministérielle et le prélèvement des impôts par le consentement de représentants du peuple régulièrement élus, le devoir des Canadiens était tout tracé. Ils devaient accepter le nouveau régime et tirer de la constitution le meilleur parti possible.

Sans doute il fallut accepter souvent des compromis, mais l'histoire de tous les peuples, plus particulièrement des peuples confédérés, offre l'exemple de compromis honorables. La vie elle-même serait impossible si de part et d'autre, nous ne savions faire la part des concessions. L'Union Américaine, la Confédération Germanique, la Confédération Suisse, de même que la Confédération Canadienne, sont le résultat de compromis.

Lisez l'histoire du Canada dans l'Union. N'est-il pas vrai que Lafontaine obtint plus pour ses compatriotes en cédant parfois devant les exigences de la majorité ?

Lors de l'Union, l'usage de la langue française avait été aboli, les patriotes avaient été exilés—Si Lafontaine eut été aussi intransigeant que Papineau, eût-il fait rayer de la Constitution, la clause qui prohibait l'usage de notre langue ? Eût-il fait revenir des Bermudes et de l'Australie les exilés politiques ? Eût-il fait voter le Bill d'indemnité de 1849 ?

Et Cartier, croyez-vous que pour obtenir la codification des lois civiles françaises, il n'a pas dû faire certaines concessions ? Sans doute, les capitulations de Québec et de Montréal, le traité de Paris et le droit des gens protégeaient nos pères, mais une majorité est toujours une majorité. Il y a, dans l'histoire, des faits qui vous écrasent et contre lesquels il est inutile, il est impossible de s'insurger.

La nation doit surveiller ses mandataires, dit M. Lemieux, mais elle doit d'abord faire un choix judicieux et honnête de ceux qui en somme, tiennent en mains les destinées du pays. Lorsque je regarde autour de moi au Parlement Fédéral, je me dis qu'après tout, la Province de Québec n'a pas dégénéré et que ses représentants lui font honneur. Comme influence morale, la députation française figure avec honneur à côté de la députation des autres provinces. Elle doit s'attribuer une large part dans le développement intense dont notre pays est témoin depuis dix ans. Elle a également fait son devoir dans la solution apportée aux épineuses questions qui en 1899 et en 1905 ont agité l'opinion publique. On lui a reproché son servilisme à l'endroit du Premier Ministre. L'on confond servilisme avec fidélité et c'est en jouant sur les mots et en attisant le feu troublant des passions et des préjugés que l'on espère détruire dans l'estime et la considération de ses compatriotes, l'homme intègre, le patriote désintéressé, le grand Canadien, qui est l'honneur de sa race et la gloire du Canada.

Le Parlement Canadien, ajoute en terminant le Solliciteur-Général a confiance dans Laurier et l'histoire dira qu'il fut à la fois l'homme de son pays et l'homme de son temps. Des problèmes difficiles surgiront encore, mais de Laurier comme de Disraëli, l'on peut dire: "Forti nihil difficile".

Vu l'heure tardive, il nous est impossible de résumer les excellents discours prononcés par les orateurs suivants: les hons. sénateurs Casgrain et J. Cloran.

Voici la liste des santés et des orateurs qui les portèrent ou y répondirent: Le Parlement provincial, proposée par M. J. B. T. Lafrenière, réponse par les Hons. Allard et Prévost et M. Cardin, M.P.P.; Commerce et Industrie, proposée par le maire Paradis, réponse par le sénateur Frost, M. Rodolphe Forget, M.P., et M. Beauparlant; La Presse, proposée par H. Emery, réponse par MM. Calixte Lebœuf et Robillard; Les dames, proposée par M. Jérémie Décarie, M.P.P., réponse par M. René Lavrière. Nos plus sincères félicitations aux organisateurs du banquet, dont l'ordonnance fut irréprochable de tout point.

## LE SCANDALE DES ASSURANCES

(Suite de la 1ère page)

rement devant la commission d'enquête, et témoignera aux mêmes conditions que les autres. On dit qu'il en agira ainsi sur l'avis de son avocat, M. Untermyer. Il n'est pas probable cependant, que M. Hyde fasse sa apparition avant que la commission en ait fini avec le scandale de la Mutual et de la New-York Life.

Le sénateur Armstrong, président de la commission d'enquête regrette beaucoup que certains Etats aient pris des mesures contre les compagnies d'assurance avant que la législature d'Albany ait pris une décision. Les compagnies soumises à l'enquête sont parfaitement solvables dit-il et on ne peut arriver qu'à créer de la confusion. Le corps de l'assurance est sain, mais affligé de quelques ulcères. Nous faisons une opération chirurgicale pour enlever ces ulcères, mais nous ne cherchons pas à tuer le corps.

M. Voorys commissaire des assurances de l'Ohio, déclare que son Etat ne révoquera pas les licences des compagnies d'assurance. Il en sera de même au Texas.

Le gouverneur Johnson, du Minnesota, se déclare en faveur du comité de protection proposé par M. Thomas W. Lawson, de Boston.

New-York, 10.—Le président de la chambre basse de la législature, S. Fred. Nixon, est mort aujourd'hui. La commission, en conséquence, a ajourné ses travaux à la semaine prochaine.

Ruy Blas en goguette.

Une troupe en tournée doit jouer le soir, "Ruy Blas" dans un chef-lieu de canton.

Au moment de la représentation, on s'aperçoit que l'acteur qui fait Ruy Blas est abominablement gris.

Que devenir ?... Rendre la recette ! Jamais !

L'impressario a enfin une idée : il fait coller, sous le titre "Ruy Blas" cette mention alléchante : "En goguette."

Et le soir, le pochard peut se livrer, sous les yeux du public émerveillé, à toutes ses fantaisies.

La salle même éclate en applaudissements, lorsqu'il entame sa grande tirade par cet hémistiche :

"J'ai la pépie, messieurs !..."

—Le vert est faux, dit timidement un vieux lettré. Mais comme ce pochard-là fait bien le pochard ! Quelle nature !

LE MAGASIN FERME TOUS LES JOURS A SIX HEURES

# La Cie S. CARSLEY, Ltée.

10 Octobre 1905.

## $5,000 DE MEUBLES DE BUREAU

15 à 20 p. c. DE MOINS QUE LES PRIX RÉGULIERS

Cette grande vente de Meubles de Bureau offre des chances d'épargner de l'argent qu'aucun homme d'affaires ne devrait laisser passer.



Nous avons en magasin, pour plus de $5,000 de Meubles de Bureau, qu'il nous faut écouler pour faire de la place à nos lignes régulières.

**Cette Vente Comprendra:**



**Pupitres à dessus qui s'enroule, Pupitres à dessus plat, Pupitres sur pied, Pupitres à Clavigraphe, Porte-Clavigraphe, Tables de Directeurs et de bureau, Porte-Presse à lettres, Bibliothèques par sections, Casiers-indexe, Casiers à documents (toutes les dimensions), Cabinets verticaux à compilation, Sections à blancs de procédure légale, Chaises à dossier mobile pour bureau, et une grande variété d'autres articles pour bureau.**

Chaque meuble sera marqué en chiffres lisibles, montrant d'abord l'ancien prix de vente, puis le prix réduit.

CETTE VENTE DURERA TOUTE LA SEMAINE

**La Cie S. Carsley, Ltée.** 1765 à 1783 Notre-Dame 184 à 194 Saint-Jacques Montréal.

# SIROP D'ANIS GAUVIN





Est indispensable dans toutes les familles. Il est préparé d'après une formule scientifique approuvée.

Il est prescrit avec succès dans tous les cas de manque de sommeil, diarrhée, dysenterie, dentition difficile, rhume, toux, coqueluche, etc.

Toutes les mères prévoyantes et soucieuses de la santé de leurs enfants, devraient en faire un usage constant.

**LE SIROP D'ANIS GAUVIN**

est une admirable composition qui renferme tous les principes propres à rendre l'enfant fort et vigoureux. Les constitutions les plus frêles se transforment sous l'action bienfaisante, douce et rapide de ce merveilleux spécifique. Il procure à l'enfant un sommeil réparateur et il régularise ses fonctions digestives.

**C'est le seul remède absolument inoffensif. On peut repéter et augmenter.**

les doses sans aucun danger. Avec un remède comme le **SIROP d'ANIS GAUVIN,** les mères de famille n'ont pas d'excuse de laisser le mal s'aggraver chez leurs enfants.

Ayez-en toujours une bouteille à votre portée.

*EN VENTE PARTOUT.* 162-1-27-b

Le Meilleur Thé Vert Naturel en Feuille du Monde Entier

"SALADA"

THE VERT DE CEYLAN.

IL EST DELICIEUX
Jamais vendu en PANIER,

Paquets Cachetés Seulement,
PAQUET ECHANTILLON DE 10c
CHEZ VOTRE EPICIER

153-me-s-ya-n.

# CENTRES FRANCO-AMERICAINS

## LA MORT DE LEVESQUE alias BISHOP.

### C'était un homme pris du goût des voyages.

(Correspondance particulière)

Woonsocket, 10. — La semaine dernière, le "Canada" publiait la mort accidentelle d'un nommé J. B. Bishop ou Levesque, arrivée dans l'Ouest et ajoutait que selon les informations obtenues, la victime avait des parents à Woonsocket.

Voici les renseignements transmis par nos correspondants de la Nouvelle-Angleterre.

L'accident s'est produit le 31 juillet dernier à Oonaga, Kansas.

M. Lévesque, la victime était âgé de 50 ans. C'était un homme grisonnant, pesant de 175 à 180 livres.

M. Levesvue et trois autres compagnons ont été victimes d'un accident de chemin de fer sur la ligne du Toledo et Northwestern, causé par la chute d'un convoi dans un précipice.

Les quatre hommes étaient à l'emploi de Kilkpatrick Bros, et étaient occupés à charger des wagons de sable et de pierres à l'extrémité d'un tronçon de voie ferrée, comme cela se pratique dans le voisinage des mines. Quatre des derniers wagons ont été précipités en bas de l'immense talus de pierres et John B. Levesque ou Bishop, comme il était connu là-bas, James Sutton, 30 ans, furent tués, tandis que James Casey, T. Downey et James Burns et Wm Quinn recevaient des blessures terribles.

La première nouvelle de ce terrible accident a été connue à Woonsocket par l'entremise du détective Adélard Perron, de Fall River, qui l'a communiquée à la "Tribune".

Mme Olivier Dupré, domiciliée au No 4 rue River, est d'avis que M. Levesque est son frère. Celui-ci était âgé de 47 ans.

Il quitta le Canada il y a 10 ans pour se rendre à l'Ile Vancouver. Il y a quatre ans, il quittait cet endroit pour le Kansas, mais elle n'avait pas eu de ses nouvelles depuis plusieurs années. Un autre frère, Ludger, demeure au Montana. Mme Mary Ouellette, de la rue New, en cette ville, et Mme Eva Cadieux, de New-Bedford, seraient aussi les sœurs du défunt.

## PAROISSIENS EN LIESSE

(Correspondance particulière)

North Attleboro, 10. — La paroisse franco-américaine du Sacré-Cœur était en liesse, ces jours-ci. Elle fêtait le 39e anniversaire de la naissance de son curé, le Rév. M. Villandré, et le premier anniversaire de sa propre organisation.

Il y a eu à la salle Columbia réunion des membres de la paroisse, présentation d'adresse, de bourses et de bouquets, chant, musique, etc.

La fête, malgré son cachet d'intimité, a été très brillante. Elle a été une preuve éclatante de l'esprit de concorde, d'union et de dévouement qui règne dans la paroisse du Sacré-Cœur, elle a été, en même temps, une marque précieuse de gratitude et d'estime à l'adresse du Rév. M. Villandré.

M. le curé a versé, séance tenante, au fonds des œuvres paroissiales, la jolie bourse qu'on lui a présenté à l'occasion de ses 37 ans.

La fête a été organisée par le comité général suivant : MM. Basile Chabot, Henri Aubain, père, Odila Samson, Edmour Précourt, Philéas Dion, Herman Précourt, Horace Achain, Théodore Desjardins, Mme Alfred Marcil, présidente des dames de Ste-Anne, Mmes Philéas Frégeau, Théodore Desjardins, Mlle Azilda Samson.

Des discours ont été prononcés par le Rév. M. Villandré, le Rév. M. Messier, d'East Attleboro, MM. Edouard Précourt, Herman Précourt, Noé Magnan, Théodore Desjardins et M. Laflamme.

Somme toute, la fête a été irréprochable et nous en félicitons bien cordialement les organisateurs.

## BIDDEFORD, Maine

Biddeford, 10. — Le Cercle Frontenac, récemment fondé à Biddeford, a eu la bonne fortune de se procurer les services du Rév. P. Lalande, S.J., pour la première conférence donnée sous les auspices de ce cercle. Cette conférence aura lieu à la salle McArthur, vendredi.

A vrai dire, nous n'avons pas assez de ces fêtes littéraires et oratoires pour développer chez notre population le goût du beau, de l'amour de notre belle langue et la soif des doctrines tout aussi saines que patriotiques.

C'est à cette fin principale que le Cercle Frontenac a été fondé, afin de nous convier trois ou quatre fois par année à ces sortes de fêtes.

Le conférencier est connu ici, aimé et admiré ; et notre louange ne saurait rien ajoutér à la belle renommée qu'il a acquise au Canada comme aux Etats-Unis.

Les portraits qu'il mettra sous les yeux de ses auditeurs seront de salutaires leçons de citoyenneté et de foi et qui de nous n'en a pas besoin et soif ?

En outre de la conférence, il y aura du chant et de la musique pour faire de cette réunion un petit bijou de soirée familiale et toute lrançaise.

CIGARETTES EGYPTIENNES
"ROYAL", 15c LA BOITE
162-g-s

## WILLIMANTIC, CT.

(Correspondance particulière)

Willimantic, 10. — Voici en quels termes le "Catholique Transcript", qui s'intituie l'organe officiel du diocèse de Hartford nous apprend le retour de Rome de Sa Grandeur Mgr Tierney : "Le très révérend évêque Tierney est revenu de sa deuxième visite "ad limina" mardi passé. Après avoir visité un peu l'ouest de l'Europe, à l'effet d'apprécier les séminaires où des étudiants du diocèse poursuivent leurs études ecclésiastiques, il s'est rendu à Rome. Là il a présenté le rapport décennal de son diocèse à la Propagande et, peu après il a été admis en audience près du pape Pie X. Le Souverain Pontife a écouté, avec un plaisir manifeste, le récit des dix ans de progrès et de l'état actuel de l'Eglise au Connecticut. Mais c'est à l'endroit du bien-être religieux des nombreux immigrants qui ont pris souche dans les confins du diocèse, qu'il a porté le plus d'intérêt. Quand Monseigneur informa Sa Sainteté que huit différents idiomes étaient parlés par les catholiques sous sa jurisdiction, le Souverain Pontife demanda comment il pouvait les desservir tous. En apprenant que de nombreux étudiants du diocèse étaient actuellement à apprendre la langue maternelle des immigrants dans les différents pays d'Europe, le saint Père s'est écrié : "La bonne et la seule manière".

Voilà, continue le "Transcript", une haute approbation de la politique qui a été lancée par Sa Grandeur de Hartford et qui devra tôt ou tard être adoptée par les autres Ordinaires d'Amérique. Nous avons parmi nous de très bons prêtres de naissance et d'éducation étrangère, mais il est démontré que leur nombre est tout à fait insuffisant aux besoins actuels.

Quelques-uns se sont montrés ignorants des conditions de la vie américaine et antipathique à l'égard de l'idéal du pays. Consciencieusement ou non, ils ont beaucoup fait pour retarder l'assimilation de leurs différents peuples avec la masse commune. Cette difficulté n'existera plus avec des prêtres de naissance indigène, parce que quelques années de vie à l'étranger leur apprendront bien le caractère, les goûts, les répugnances et les préjudices nationaux des nouveaux arrivés.

N'est-il pas remarquable qu'un homme aussi perspicace que Pie X ait déclaré que cette politique soit la seule solution à ce très grave problème."

L'article continue ensuite sur l'intérêt que le saint Père porte à l'instruction des enfants et au chant grégorien. Il se termine par la mention d'une lettre de félicitations, reçue par Mgr Tierney après son départ de Rome, dans laquelle la Sacrée Congrégation de la Propagande le loue de son rapport décennal, "lequel, ajoute le "Transcript" a été un des plus clairs et des plus compréhensibles qui ait jamais été présenté à cette congrégation".

VOUS, FEMMES MELANCOLIQUES

Ne pouvant pas même dormir sans repos jour et nuit, songeant sans cesse à des troubles imaginaires. La maladie n'a pas son siège dans le cerveau, mais bien, dans le sang qui est pauvre et nutritif. Faites immédiatement la chose essentielle et vous serez rapidement guéries. Prenez dès aujourd'hui le Ferrozone ; il convertit la nourriture que vous prenez en force nutritive. Par conséquent, un sang contenant une forte quantité de fer et d'oxygène se forme. Ferrozone donne de la graisse, des muscles et du nerf, il donne des forces dans l'espace d'une semaine et guérit très vite. Vous vivrez plus longtemps, vous vous sentirez plus joyeuses, et vous serez exemptes de mélancolie si vous faites usage de Ferrozone. Cinquante cents achètent une boîte de ce tonique efficace (cinquante tablettes couvertes en chocolat dans chaque boîte) chez tous les marchands. 162-g

## LOWELL, MASS.

(Correspondance particulière)

Lowell, 10. — L'événement que les membres de la Garde d'Honneur attendaient avec impatience depuis si longtemps, a eu lieu samedi soir. C'était le jou fixé par l'Association pour le concours militaire entre les différents membres. Au moment de l'ouverture des salles, ceux-ci apparurent pompeusement parés de leur costume militaire et bientôt, s'étant mêlés aux magnifiques toilettes de la foule, donnèrent l'aspect d'une de ces célèbres réceptions données à une ambassade étrangère.

Le maire Casey était présent et prononça un discours.

MM. les capitaines W. Fairweather, P. McNulty et G. Pearson ont passé notre garde en revue.

Après l'exercice le maire annonça les noms des vainqueurs, mais vu que les médailles n'étaient pas arrivées à temps, il n'a pu les donner. M. Albert Jean a mérité la médaille d'or et M. Isidore Tétreault la médaille en argent. Mention honorable a aussi été décernée à M. Joseph Payette. Les noms des messieurs qui ont pris part au concours suivront.

M. Onésime Jalbert, autrefois de St-Gabriel de Brandon, Ont., et maintenant de Verner, Ont., est à visiter des parents dans la Nouvelle-Angleterre.

## NEWTON, MASS.

(Correspondance particulière)

Newton, 10. — Dimanche une collision a eu lieu entre un tramway et une voiture automobile occupée par l'hon. sénateur George F. Fulford, un riche manufacturier de Brockville, Ont. Ce dernier a été sérieusement blessé. Son chauffeur, Louis F. Gerioux d'Albany, N. Y., a eu le crâne fracturé. On s'attend à sa mort. Un compagnon de l'hon. sénateur, M. William T. Hanson de Schenectady a été aussi blessé. L'accident est arrivé au coin des rues Beacon et Walnut à East Newton. C'est en traversant une rue que la collision s'est produite entre les deux véhicules. Les conducteurs du tramways et de l'automobile ne s'étaient pas vus et tous deux faisaient force vitesse.

## HOLYOKE, MASS.

(Correspondance particulière)

Holyoke, 10. — Octave Gamache, 61 ans, est décédé vendredi, 35 rue Park, après une longue maladie. Il habitait ici depuis 25 ans.

## CENTRAL FALLS, R. I.

(Correspondance particulière)

Central Falls, R. I., 10. — Une collision a eu lieu au coin des rues Dexter et Rond, l'autre soir, entre une voiture contenant Noel J. Champagne et Jean Huot, et un tramway. Les deux occupants de la voiture et le mécanicien du tramway, Herbert Mathewson ont été blessés. M. Champagne a reçu de graves blessures. On craint qu'il ne souffre d'une fracture du crâne, mais les médecins ne pourront se prononcer avant plusieurs heures. Il est tout probable aussi qu'il souffre de lésions internes. Son compagnon, qui a été blessé sérieusement à la tête, a une partie de l'oreille droite emportée, a été transporté au bureau du Dr T. H. McNally, après il fut transporté à son domicile rue Harrison.

Le mécanicien Mathewson a été frappé par la poignée du frein dans l'abdomen et a été lancé à travers la porte d'avant par la force de la collision. Il se plaint de fortes douleurs. Au moment de l'accident, la voiture se rendait par la rue Dexter vers Saylesville. Atrivés au coin de la rue Rand, MM. Champagne et Huot voulurent passer devant le tramway ; mais une collision se produisit avant qu'ils aient pu traverser la voie, et tous deux furent précipités violemment sur la chaussée avec le résultat que l'on sait.

M. Champagne fut transporté au Twin City Hospital où les docteurs Boucher et Heimer lui prodiguèrent les soins que réclamait son état. Les médecins croient qu'il souffre d'une fracture du crâne, mais ils ne pourront se prononcer à ce sujet avant plusieurs heures. Il est tout probable aussi qu'il souffre de lésions internes. La voiture dans laquelle se trouvaient MM. Champagne et Huot a été presque entièrement détruite et le devant du tramway complètement défoncé. Il y avait à peine six voyageurs dans le tramway ; aucun d'eux n'a été blessé.

Au moment de la collision, MM. Champagne et Huot se rendaient chez eux à Woodlawn.

M. Champagne tient une buvette rue Harrison. Sa femme est morte il y a a trois mois environ. Il a quatre enfants dont l'aîné est âgé de 12 ans et le plus jeune de 4 ans.

Des nouvelles récentes nous apprennent que M. Noël J. Champagne, la victime d'un accident au cours d'une collision entre une voiture et un tramway, est décédé à l'hôpital. Son cas était désespéré.

## ARTIC CENTRE, R.-I

(Correspondance particulière)

Arctic Centre, 10. — On se rappelle la mort tragique de M. Pierre Lebeau dont le cadavre a été trouvé mutilé sur la voie ferrée. Le "Canada", de tous les journaux du Canada, a annoncé le premier cette fin tragique. Voici ce que l'on chuchote dans les cercles :

Des bruits sinistres circulent au sujet de la mort de M. Pierre Lebeau, de Moosup, dont le corps horriblement mutilé, a été retrouvé sur la voie du chemin de fer consolidé, près du passage à niveau de Pleasant Dale à l'ouest de Washington. D'après les déclarations de personnes qui étaient avec lui dans une buvette de Washington, M. Lebeau avait sur lui une forte somme d'argent s'élevant à plus de $180.

Il eut à plusieurs reprises l'occasion de changer des billets de banque de $5.00, et était forcé ainsi de montrer son rouleau de billets. Quand il quitta la buvette à minuit, il fut suivi, dit-on, par deux étrangers, deux tisseurs vagabonds, croit-on, qui étaient à la recherche d'ouvrage et avaient passé la soirée dans la buvette.

Ceux qui ont vu les restes de M. Lebeau prétendent qu'il y avait une section très nette autour de la gorge, à l'endroit où les roues détachèrent la tête du tronc. Les personnes qui ont relevé le cadavre n'ont su retrouver sa montre, ni découvrir aucune trace de l'argent qu'il devait avoir sur lui.

Que l'infortuné ait été assassiné puis placé sur la voie ferrée pour y être réduit en pièces par un train de nuit afin de faire disparaître toute trace de crime, ou qu'il eut trouvé la mort par un faux pas, impossible de le dire jusqu'à l'enquête — que la police fait. C'est un mystère à éclaircir.

LE CATARGHE CHRONIQUE GUERI.

Les spécialistes admettent que cette maladie et celles de l'Asthme et la Bronchite sont facilement guéries.

New-York, octobre 10. — Le dernier rapport de Vienne annonce que des spécialistes déclarent que l'asthme, le catarrhe et la bronchite sont rapidement enrayés si les patients fortifient leur système avant l'arrivée de la saison d'hiver, en prenant la médecine autrichienne, l'ascalco.

Ce traitement commencé maintenant, à cette saison de température clémente, amènera une guérison rapide. La dose qui est agréable à prendre n'est que de sept gouttes. On fait des efforts pour enrayer ces maladies et dans ce but le Dispensaire Autrichien, 32 West, 25ième rue, New-York City, enverra une bouteille d'ascalco à l'essai à tous ceux qui souffrent et écriront pour l'avoir.
162-g.

## SAINT-MARC DES CARRIERES

(Correspondance particulière)

St-Narcisse, 10. — Jeudi midi, le 5 courant, le feu détruisait de fond en comble les bâtiments, étable et grange de M. Hubert Arcand avec toute sa récolte et ses instruments aratoires, voitures, etc., tout a été consumé. On n'a pu réussir à maîtriser l'élément destructeur. Heureusement que M. Arcand possède deux assurances ; le dédommagement diminuera un peu les pertes.

—M. Rosaire Marcotte, charretier, a perdu dans cet incendie, un boghey neuf, des carrioles et harnais, etc. Son cheval a réussi à briser son licol pour échapper juste à temps aux flammes qui envahissaient l'écurie.

On ne connait pas encore l'origine du feu.

## ST-JEAN-BAPTISTE, (Manitoba)

(Spécial au "Canada")

St-Jean-Baptiste, Man., 10. — Le village de St-Jean-Baptiste vient de perdre l'un de ses citoyens les plus estimés, M. Joseph Pélissier, décédé la semaine dernière, après plusieurs semaines de maladie. M. Pélissier habitait le Manitoba depuis vingt-neuf ans. Il laisse son épouse et six enfants. Ses funérailles ont eu lieu à l'église du village, au milieu d'un grand concours d'amis venus des districts voisins rendre ce dernier hommage à ce bravé compatriote.

LA FROIDE saison approche. Soyez prévoyants et voyez sans retard à vos fourrures. Vous faut-il un paletôt, un manteau ou un casque ? Venez nous voir. Nous avons le plus bel assortiment de peaux sur le marché. Ouvriers experts.

T. A. DURAND.
146-g-n 309 rue St-Paul.

## BEAUCE JONCTION

(Correspondance particulière)

Beauce Jonction, 10. — Il nous lait plaisir de constater que l'Union St-Joseph du Canada fait des progrès considérables dans toutes les parties du Dominion.

M. G. J. Tessier, organisateur en chef de la société, dans sa tournée d'inspection et de propagande dans la province de Québec, se dit satisfait des progrès de la société dans les différents endroits qu'il a visités. Lors de son voyage, M. Tessier a fait l'installation de deux nouveaux conseils, à Beauce Jonction et Ste-Cécile de Whitton.

A Beauce Jonction, le résultat des élections a été comme suit : Chapelain, Rév. Jos. Jobin ; président, Vital Doyon ; 1er vice-prés., Frédéric Turmelle ; 2e vice-prés., Théodule Labbé ; secrétaire, A. A. Avard; trésorier, Irénée Giguère ; receveur, Ged. Pomerleau ; visiteurs de malades, Jos. Drouin et Auguste Roy ; censeurs, Arthur Giguère, Elie Bisson et Tancrède Bisson ; commissaire-ordonnateur, Agénar Ferland.

A Ste-Cécile de Whitton, le résultat a été : Chapelain, Rév. N. H. G. Gaulin ; président, Régis Rousseau ; 1er vice-prés., Isaie Dubois ; 2e vice-prés., Emmanuel Roy ; secrétaire, Louis Audet ; trésorier, Fortunat Leblond ; receveur, Auguste Marceau; visiteurs de malade, Alfred Gravel et Jos. Gagnon ; censeurs, Philomon Richard, Arthur Bouffard et Joseph Duquet ; commissaire-ordonnateur, Léon Duquet.

DURANT L'ETE

Pendant que votre famille est à la campagne, vous désirerez prendre votre lunch en ville. Le Café St-Lawrence Hall s'est acquis une réputation bien méritée pour ses lunches pour hommes d'affaires. Table d'hôte 50c, de midi à 2 heures, p.m.

24-g-S

## LACHINE

(Correspondance particulière)

Lachine, 10. — M. J. Downs, de New-York, est en visite chez M. et Mme Bennett.

—Mlle Marianne Courville est en promenade chez Mme W. Whalin, à Lachine Locks.

—M. et Mme Emond étaient à la Pointe Claire, samedi dernier.

Mme A. Cameron est en visite chez sa sœur, Mme Dewitt, domiciliée sur la rue St-Joseph.

—Il y aura une vente populaire de tissus à la salle Stephens dans deux semaines —M. et Mlle Plouffe, de Montfort ont fait un court séjour chez Mme Aquin, de la rue Mortimer.

—L'académie de Lachine compte un plus grand d'élèves que jamais. L'enseignement, sous la direction de Mlle Jackson, est très élaboré. Lachine se développe de plus en plus. Il n'aura pas à s'étonner s'il devient le Pittsburgh du Canada.

—Une cage de bois, enfoncée sous l'eau et obstruant la navigation, a été ramenée à la surface dans le canal par les dragues du gouvernement. MM. Grier se sont portés acquéreurs de ce bois qu'ils ont payé de 9c à 00c du pied.

—Le 4 octobre, M. Boies, l'expert à l'emploi du gouvernement, a donné une exhibition d'empaquetage des fruits à Notre-Dame de Grâce. Grand nombre de personnes ont assité.

—Le club de croquet de Lachine vient de clore sa saison par une victoire sur les champions, dont le score a été de 60 à 29. Une assemblée générale sera tenue cette semaine pour élaborer le programe de la saison prochaine.

—Le "Riverside" vient aussi de célébrer la clôture de la saison par une attraction spéciale "bridge tournament". Mlle Ferris a remporté le premier prix. Les autres vainqueurs ont été Mlle Petrie et M. Marshall. Il y aura une partie de euchre dans quelques jours.

—Le Bashul Maid s'est affirmé samedi dernier et il y a eu excursion sur le lac.

## PAPINEAUVILLE

(Correspondance particulière)

Papineauville, 10. — Le terme d'automne de la cour de circuit ici s'est ouvert le 6 octobre, les causes suivantes ont été entendues ce jourlà :

Dame M. L. Meloche et Cie vs Blanchet et la Cie du chemin de fer Canadien-Pacifique tiers-saisie, saisie-arrêt avant jugement en mains tierces saisie déclarée tenante et ordre à la T.S. de payer le montant saisi-arrêt à la demanderesse.

Me Aug. Mackay, avocat de la demanderesse, la corporation de N.-D. de Bonsecours vs Beauchamp, cause municipale, Mtre Chauvin pour demanderesse et C. B. Major pour défenderesse.

En délibéré—Duperron vs Séguin, jugement pour $14. avec dépens.

Baraes vs Parisien, action en dommages pour diffamation de caractère, $199.00.

Jugement pour $25.00 et dépens.

Dumouchel vs Martel, action en dommages $22.00.

Jugement maintenant plaidoyer qui offrait $4.00 sans frais. Dans ces causes Mtre Mackay représentait les demandeurs et MM. Major et Fortier les défendeurs.

—Les causes de Simard vs Ross, Lalonde vs Commissaires d'Ecole de N.-D., de la Pain et St-Germain vs Dubois, n'ont pas été inscrites pour ce terme-ci.

—M. le curé Rochon est allé à Ottawa et Hull vendredi pour affaires concernant la Cie Electrique de Papineauville dont il est un des directeurs.

—Mme Eugène Mackay est allé à Ottawa vendredi dernier.

—Mlle Stella Tétreau, est revenue la semaine dernière de Buckingham après un séjour d'un mois chez sa cousine Mme Eu. Marineau.

—Mesdames John Mackay et Ant. Longpré et Mlles Longpré sont allées la semaine dernière à Masson voir leur nièce et cousine, Mme G. A. Dugal qui est dangereusement malade.

—La commission scolaire est à construire une école dans la Côte du Front sur la terre de M. Isidore Daoust. Beaucoup des contribuables doutent de l'opportunité de cette construction vu le peu d'enfants qu'il y a dans cet arrondissement ; c'est en cas ou la centralisation scolaire aurait sa raison d'être. M. Albert Prévost est l'entrepreneur de cette bâtisse qui ne coûtera pas moins que $600.00.

—M. Hector Tétreau, comptable de la Papineauville Lumber Co., est allé à St-André Avellin, dimanche avec sa cousine Mlle S. Tétreau.

—M. Théo. Corbeil est allé à St-André Avellin dimanche prendre des assurances pour la New-York Life Co, dont il est l'agent ici.

—M. Hébert, meunier, qui a passé l'hiver dernier ici est venu prendre de nouveau sous ses charges l'administration du moulin à farine de M. Avila Lauzon.

La santé de ce dernier ne lui permet pas de travailler au moulin.

—Mme Raby, épouse du secrétaire-trésorier de la Cie Electrique de Marieville, est en visite chez son père M. Théo. Bonhomme, président de cette Cie.

—Mercredi le 4 octobre courant, a eu lieu à Papineauville l'élection de MM. William McNeil, de Thurso ; Hormisdas Renaud, de Montebella et L. N. Desjardins de Papineauville, à la charge de directeurs de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu de la Paroisse de Ste-Angélique. M. L. N. Desjardins, propriétaire de la fonderie de Papineauville, étant le président de la dite compagnie et un des directeurs sortant de charge, a été réélu pour un second terme.

Cette compagnie qui a maintenant près de trois ans d'existence, compte un grand nombre d'assurés dans le comté d'Ottawa et ceux qui sont entrés dans sa première année d'existence n'ont encore payés que 25 cts, par piastre sur leurs billets de dépôt et 50 cts par $100.00 d'assurance pour leur prime d'entrée. Ces personnes n'ont payées que 75 cts par $100.00 d'assurance pour trois ans et la balance due sur chacun de leur billet de dépôt, leur reste en bénéfice.

Avec ce revenu, la dite compagnie a toujours payée les pertes et dommages causés par le feu ou le vent à la satisfaction des intéressés, a payé ses officiers et a de l'argent en banque.

Le but de la compagnie est de protéger les assurés contre les incendies ou dommages causés par le feu ou le vent tout en protégeant leur bourse et de faire payer aux assurés que 25 à 50 cts par $100.00 d'assurance pour trois ans, tandis que le taux le plus bas des autres compagnies est de $1.50 par $100.00 pour le même temps.

Quand l'amour n'existe pas dans le mariage, le contrat est signé par un faussaire.

PERE DIDON.

AU BALMORAL

POUR VOS VACANCES

Procurez-vous une bonne Valise et une jolie Sacoche. Nous fabriquons ce qu'il y a de mieux sur le marché dans ce genre. Aussi Harnais. Selles et toutes sortes d'objets en cuir.

REGISTERED TRADE MARK MADE IN CANADA

H. Lamontagne Ltée
1902 RUE NOTRE DAME

160-6

STANDARD CONSTRUCTION CO. c-n
INGENIEURS, ENTREPRENEURS, ELECTRICIEN
17 Cote Place d'Armes Montréal
Estimés fournis sur tous genres de travaux en Electricité



Masque, Rousseur, Boutons à Tête Noire, Positivement Enlevés avec le

LAIT DES DAMES ROMAINES

SURNOMMÉ NOURRITURE DE LA PEAU.

Nous en sommes si certains que le prix en est remis s'il ne réussit pas. Partout 50c la bouteille. Si votre pharmacien ne l'a pas, écrivez : COOPER & CO., Dép. 9, 425 Rue St-Paul, Montréal. 111—l-me-s-n

A. D. Gall Petroleum & Chemical
CO. LIMITED,
RAFFINEURS et IMPORTATEURS
de PRODUITS du PETROLE : : : :
Bureaux: No 131 BOARD OF TRADE BULDING
TELEPHONE MAIN 3432.
USINES A MONTREAL, MILE-END.
136—l-me-v-n

CONSTIPATION

TABLETTES PURGATIVES

Un véritable spécifique de la Constipation sont les Tablettes Purgatives de la Cie Chimique France-Américaine. Elles agissent sûrement sans coliques, ni chaleurs à l'estomac. Prix partout 25 cts la boîte. Par la poste, sur réception du montant. Echantillon gratuit.
Cie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis, Montréal.
174-l-me-s-ya-n

HAMILTON'S

COMPAREZ NOS VALEURS DE GANTS

Notre assortiment de Gants de Chevreau est plus grand que jamais, prix populaires pour des qualités premières, nous apportant une augmentation de la clientèle continuellement, de ceux qui savent apprécier une épargne dans le prix, même ne pouvant pas s'empêcher d'excéder les considérations du mérite.

Nos Gants de Chevreau à 59c sont invariablement la meilleurs valeur de la ville, équivalant à toutes paires de gants à 75c; coupe Française, un gant d'un beau fini souple, avec boutons dômes et dessus brodés, toutes les couleurs, y compris noir et blanc. Pointures pour dames, de 5 3-4 à 7 1-2. Pointures pour enfants, de 1 à 7. Chaque paire garantie et seyant à perfection.

Nos Gants de Chevreau à 79c C'est un gant essentiellement de poids pesant, un très beau style et populaire cette saison, fait tel qu'un gant d'hommes, avec coutures piquées, boutons dôme, dessus brodés et doigts soufflés ; grandeurs, 5 1-2, à 7 1-2, couleurs allant avec toutes les nouvelles nuances de tissus à robes d'automne et d'hiver.

Nos Gants de Chevreau à $1 sont positivement sans égaux, ils sont d'une égalité de la plupart des gants se vendant généralement $1.25 la paire, de fabriques Perrin et Alexandre, tous sont garantis. Une nouvelle paire donnée ne prouvant pas satisfaction, vous laissant le pouvoir de les essayer si vous le désirez; style à 2 boutons, goussetés entre les doigts, dessus brodés avec goût, coutures surcousues— toutes les couleurs, ainsi que noir et blanc. Pointures de 5 1-2 à 7 1-2. Il ne peut y avoir rien qu'le meilleur, quel que soit le prix que vous payiez. Nous gardons un assortiment complet de gants bent. Perrin, Alexandre et Trélousse les plus renommés, en des prix variant jusqu'à $2.25 la paire. Si vous avez besoin de bons gants, venez chez Hamilton.

VALEURS TRES SPECIALES POUR AUJOURD'HUI

Nous vous offrons quelques occasions pour aujourd'hui, à des prix suffisamment bas et qui méritent une grande attention, à cause des grandes économies qu'il y aura à faire. Venez de bonne heure pour en avoir le premier choix.

SOIE TAFFETAS NOIRE
Véritable soie taffetas noire, fabrication Lyon, fini lustré brillant, garantie ne se coupant pas. Une qualité supérieure de soie pour les doublures. La valeur actuelle est de 45c la verge. Aujourd'hui - - - - - - - - - - 25c

Corsets en Coutil pour Dames
En nouveaux styles de bustes moyennement hauts, nouveaux modèles, avec attaches jarretières sur côté ou devant, grandeurs de 18 à 30. Drab et blanc. Un corset ci-devant jamais vendu moins de 95 cents. Aujourd'hui - - - - - - - - - - - 50c

Balayeuses à Tapis Bissells
Votre choix de balayeuses à tapis, fini chêne doré ou noix, roulettes en caoutchouc et bandes à protection de meubles. Balayeuses qui vous coûteraient ailleurs au moins $2.25. Aujourd'hui - - - - $1.69

BOUILLOIRES à Blanchissage
Bouilloires à blanchissage, en bon fer blanc très fort— forme ovale et pleine grandeur, No 9, avec poignées unies et couvercles fermant très bien. Valeur régulière 75c. Une à chaque cliente, aujourd'hui - - - - - - - - 35c

Dans le Rayon des Epiceries
Aujourd'hui, nous vendrons 11 1-2 livres de sucre granulé pour confitures ou usage de la table pour :- - - - - - - - - - - 50c

LA CIE HAMILTON, ANGLE DES RUES Ste-CATHERINE et PEEL
162-s

Phtisie Pulmonaire

Le Dr Arbuthnot fait remarquer que dans son temps la consomption comptait pour à peu près un dixième de la mortalité dans Londres et les environs. On a raison de croire qu'il y a eu une forte augmentation depuis, et nous savons que les cas de consomption sont aussi fatals dans les autres villes de l'empire Britannique qu'ils le sont à Londres.

La phtisie est l'affaiblissement et la ruine du système entier provenant d'un ulcère, des tubercules ou concrétion des poumons, un empyème, une atrophie nerveuse, ou cachexie.

Cette maladie commence généralement par une toux sèche qui se prolonge souvent quelques mois. Le patient est porté à être triste, il a mauvais appétit et il éprouve une grande soif. Ce sont là les symptômes ordinaires du début de la consomption, qui, si elle n'est pas promptement enrayée, défie tous les remèdes.

Wilson's Invalids' Port
(A la Quina du Pérou)

qui contient de l'extrait de l'écorce de chinchona du Pérou comme base première, aidera à la digestion, donnera de l'appétit, restaurera les tissus et renforcira le système tout entier.

Grosse Bouteille - - - $1.00
Six Bouteilles - - - - $5.00

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS :: :: PARTOUT
162-

Pas de vieilles formes dans le chapeau
BUCKLEY & SONS
159-162-wil.

# Le Canada

MONTREAL, 11 OCTOBRE 1905


## L'ASSURANCE SUR LA VIE

**Drainage de millions. — L'exemple de la Nouvelle-Zélande**

D'un rapport donnant le montant des taxes payées par les Compagnies d'Assurance faisant des affaires dans la province de Québec, il résulte que nos concitoyens ont payé aux diverses compagnies d'assurance sur la vie, en 1903-1904, la jolie somme de $4,452,940.28.

Sur cette somme, trois compagnies ayant leur siège à Montréal ont reçu ensemble $565,144.92 ; le reste, soit tout près de $4,000,000, a été envoyé à l'étranger et n'a profité ni à notre commerce ni à notre industrie.

Cette situation donne un intérêt particulier aux révélations qui se produisent à New-York, devant le comité d'enquête. Il y a été constaté que les grandes compagnies américaines paient leurs officiers et les parents de leurs officiers des salaires princiers, royaux même et cela pour pouvoir soutenir ce train de dépenses, elles augmentent de temps en temps les taux des primes arrachées aux assurés.

Ne serait-il pas intéressant pour les assurés que le gouvernement prêt les moyens de s'informer jusqu'à quel point les dépenses excessives des compagnies d'assurance surchargent les taux des primes perçues chez nous, et les mesures nécessaires pour faire cesser une telle exploitation, si elle existe ?

Une personne bien connue dans le monde de la finance attirait, hier, notre attention sur le système d'assurance par l'Etat, qui fonctionne actuellement dans la colonie de la Nouvelle-Zélande.

Ce système qui permet de donner l'assurance sur la vie au prix coûtant, qui supprime ces criants abus de salaires extravagants et de commissions plus extravagantes encore que l'on constate dans l'administration des grandes compagnies américaines, possède en plus l'avantage de la garantie.

Notre interlocuteur exprimait l'opinion que, dans l'état actuel de suspicion générale que les révélations de New-York ont créé dans le public, il serait peut-être opportun que notre gouvernement provincial mit à l'étude de la question de l'établissement dans la province de Québec d'une assurance d'Etat, pour l'organisation de laquelle on pourrait se servir de l'expérience acquise en Nouvelle-Zélande, par trente-cinq ans de fonctionnement irréprochable.

Nous nous contentons pour le moment, de soumettre cette idée au public, quitte à y revenir, s'il y a lieu.

## LES OUVRIERS ET LE TARIF

**Les ouvriers sont d'avis que les droits sont assez élevés**

Nous avons publié en son temps une résolution adoptée par le congrès des Métiers et du Travail qui a siégé récemment à Toronto, sur la question du tarif en général et sur les projets de M. Chamberlain.

Aujourd'hui, le comité du tarif de ce congrès adresse à toutes les organisations ouvrières du Canada une circulaire qui expose plus en détail l'attitude du congrès sur ces questions et celle que doit prendre la classe ouvrière devant la commission du tarif. On trouvera dans une autre page une traduction de cette circulaire.

Nous aurions préféré qu'elle ne respirât pas autant un sentiment d'antagonisme vis-à-vis l'Association des Manufacturiers. Elle eût gagné en influence auprès du public à s'en tenir à l'exposé des arguments en faveur de la position prise par le congrès, que l'on trouve énumérés dans le paragraphe 3.

Le tarif est actuellement assez élevé, disent les représentants de la classe ouvrière, parce que le pays est maintenant prospère.

C'est un argument de fait qu'il est difficile de réfuter. Les manufacturiers diront que, si le tarif était relevé la prospérité augmenterait. Les ouvriers n'en sont pas convaincus. Ils constatent que, lorsque les industriels font de meilleures affaires, ils ne sont pas pressés de faire partager à leurs ouvriers l'augmentation de bien-être qui en résulte pour les patrons.

Si les salaires des ouvriers sont augmentés aujourd'hui, dans certaines branches de l'industrie, cette augmentation n'a pas, sauf de très rares exceptions, été concédée volontairement par les patrons ; il a fallu que les ouvriers la conquissent de haute lutte et quelquefois par la grève. Or, ce qu'ils ont conquis par la grève, les ouvriers estiment qu'ils l'ont payé d'avance de leurs propres ressources.

Le travail organisé prend donc carrément la position qu'il trouve le tarif assez élevé, puisqu'il permet aux manufacturiers de lui donner de l'emploi ; que toute augmentation des droits aurait pour résultat l'augmentation automatique des prix qu'il aurait à payer pour ce qu'il consomme, tandis que, s'il veut faire élever son salaire proportionnellement à la hausse des prix, il lui faudra lutter, chômer, souffrir.

Il est clair que, ainsi présenté, l'argument de la classe ouvrière devra avoir un poids considérable sur l'opinion publique, qui doit tenir compte de ses aspirations, de ses intérêts et de ses besoins, tout autant que de ceux de la classe industrielle ; le tout cependant devant être subordonné à la principale et primordiale considération : l'intérêt général du pays.

## Le parti conservateur dans Québec

Le "Mail" de Toronto a essayé de réagir contre la douche d'eau froide administrée aux bons bleus de Québec par la "Gazette" de Montréal et tentait de leur remonter le morale au point de les pousser à faire de l'opposition à l'élection de M. Geo. W. Stephens dans St-Laurent.

Le "Mail" montrait à M. P. E. Leblanc l'exemple de M. Whitney, pour lui dire que celui-ci n'avait pas désespéré, qu'il avait lutté au plus fort de la détresse et avait enfin triomphé.

L'"Evening Journal" d'Ottawa, n'est pas aussi confiant que le "Mail" et pour sa part, considère que le parti conservateur dans notre province est pourri sur pied, et irrécupérable.

"Un parti, dit-il, qui agit comme celui-ci a agi dans les deux élections générales provinciales dernières, ne mérite pas d'être compté au nombre des vivants".

Tout le monde comprend qu'il est inutile de tenter de galvaniser le parti conservateur dans Québec.

Sur l'impériale du tramway de Passy.

— Beau temps !

Pour un beau temps, c'est un beau temps.

— L'hiver est beau.

— N'empêche que l'été est préférable, conformer.

## Explication embrouillée

Le "News" est considérablement ennuyé d'avoir à expliquer comment il se fait qu'il demande d'un côté l'autonomie restreinte pour la Province de Québec au sujet du droit de perception des taxes et l'autonomie absolue pour le Nord-Ouest au sujet des écoles quand la constitution accorde à la Province de Québec l'autonomie complète quant aux taxes et à restreint l'autonomie des provinces quant à l'éducation.

Il cherche à s'en tirer par une pasquinade, c'est à dire, en tournant bout pour bout la position.

Mais il ne trompera personne.

Le premier ministre et le ministre de la justice ont clairement démontré qu'aucune province ne jouit sans restriction du droit de plier son système d'éducation au goût de la majorité.

Le ministre des finances et le ministre de la justice ont, d'un autre côté parfaitement démontré que le droit d'édicter des taxes et de percevoir des revenus sur les permis de commerce étaient absolument du ressort des législatures provinciales.

Voilà la position et tant que la confédération existera il faudra s'y conformer.

## Le changement de nom de la rue Craig

On a pu voir dans notre rapport de la dernière séance du conseil municipal que M. l'échevin DeSerres a donné avis d'une motion pour rappeler la décision en vertu de laquelle le nom de la rue Craig a été changé en celui de St-Antoine.

Nous regrettons que l'on n'ait pas permis à cette motion de passer immédiatement.

En tout cas, de ce fait, M. DeSerres a obtenu que le changement ne prendrait pas effet maintenant.

Nous n'avons aucun amour spécial pour le nom de Craig, mais nous pensons qu'à moins de bonnes et valables raisons, on ne doit pas déranger le commerce, occasionner des frais aux commerçants et mettre de la perturbation dans le trafic de toute une artère aussi considérable.

Aucune bonne raison ne milite en faveur du changement de Craig en St-Antoine. Le fait est qu'il ne soulève que des protestations.

On doit remercier M. DeSerres de s'être, en homme pratique, attaqué résolument à la question.

L'adoption de la motion qu'il a soumise s'impose au conseil et le plus tôt on reviendra sur la décision prise inconsidérément en faveur du changement sera le mieux.

Il y a d'autres choses plus sérieuses et plus propres à occuper l'attention du conseil que la futile suppression d'un nom qui, après tout, appartient à l'histoire.

Nous espérons bien voir passer la motion de M. DeSerres sans discussion.

## Reproches immérités

M. le maire Laporte, à la séance de lundi dernier a adressé à la Législature de Québec un reproche aussi déplacé qu'immérité. Il l'accusée d'avoir passé une mesure "ruineuse, pour ne pas dire scandaleuse" dans le cas des indemnités supplémentaires de l'expropriation de la rue Amherst.

Nous tenons à faire remarquer que la responsabilité de la mesure passée à Québec retombe entièrement sur les représentants municipaux, qui ont préparé la charte actuelle de la cité de façon à restreindre les droits des citoyens, et à porter atteinte à leurs intérêts privés. Ceux-ci ne pouvant pas obtenir justice de la corporation ont dû faire reconnaître leurs droits par la législature. Si l'Hôtel de Ville eût consenti à agir raisonnablement vis-à-vis des intéressés, la cité ne se verrait pas tenue de payer aujourd'hui des montants considérables réclamés avec la sanction judiciaire.

L'embarras dans lequel se trouve la cité est la conséquence d'injustices commises en vertu de sa propre charte, et M. Laporte doit appliquer à ceux qui en sont les auteurs les reproches qu'il adresse sans raison aux députés appelés à redresser les fautes commises.

Nous pourrions ajouter que le cas de Cushing, dans l'affaire de la rue Mackay où la ville va avoir encore à payer un surplus considérable est aussi la conséquence des fautes du mode d'agir municipal et qu'on n'a aucunement le droit d'en faire peser le reproche sur la législature de Québec.

## Les terres du Nord-Ouest

Un des reproches adressés au gouvernement fédéral par les orateurs de l'opposition dans la présente campagne électorale au Nord-Ouest, c'est de ne pas avoir donné aux nouvelles provinces la propriété des terres publiques situées sur leur territoire.

Le gouvernement fédéral a cru qu'il était plutôt dans l'intérêt des nouvelles provinces de garder pour lui la propriété et l'administration des terres publiques et de donner en compensation une subvention spéciale aux provinces.

Tout homme de bon sens en comprendra la raison. Si les nouvelles provinces avaient été mises en possession des terres publiques, sans la subvention qui leur en tient lieu, elles eussent été obligées de "vendre" ces terres, pour se procurer les fonds nécessaires à leur budget ; tandis que le gouvernement fédéral les "donne" sous certaines conditions d'établissement et de défrichement.

Inutile de discuter là-dessus ; il est évident que le système des terres gratuites est infiniment plus propre à attirer l'émigration agricole dans les nouvelles provinces, que ne pourrait l'être la vente de ces mêmes terres.

En réalité, donc, le gouvernement fédéral a "acheté" des nouvelles provinces leurs terres publiques, pour les "donner" aux immigrants et les attirer ainsi au Nord-Ouest.

L'autre manière d'agir, celle que proposent les tories de là-bas, comme ceux de l'est, eût donc été une maladresse doublée d'une mesquinerie ; c'eût été dire aux nouvelles provinces : voici vos terres ; arrangez-vous avec.

Elles auraient eu besoin de revenu, et elles auraient vendu leurs terres, pour se les procurer, ce qui aurait nécessairement restreint, découragé et peut-être supprimé l'immigration.

## Les expositions régionales

Nous signalons particulièrement à nos lecteurs un article de M. Gustave Boyer, M.P., député de Vaudreuil, que nous publions aujourd'hui et qui traite des dangers de l'existence des roulettes et jeux de hasard et de la présence des comptoirs de boisson aux expositions régionales.

Les abus que signale M. Boyer ne sont que trop flagrants et trop regrettables ; ils déparent ces célébrations agricoles, ils en entravent les bons effets et nous ne saurions trop approuver les justes remonstrances faites et les excellents conseils donnés par le dévoué député de Vaudreuil.

Il est bien évident que du moment où les expositions d'agriculture deviennent des occasions de débauche et de démoralisation leur utilité cesse complètement.

Nous sommes convaincus que l'article de M. G. Boyer, M.P., sera lu et médité par tous ceux qui ont à cœur l'intérêt et le bon renom de la classe agricole.

## Le Canada et M. Chamberlain

Nous commençons dans une autre partie du journal, la publication d'un document très intéressant.

C'est un article publié par la "Monthly Review" de Toronto et Londres, livraison de septembre dernier, et signé par M. John S. Ewart, avocat d'Ottawa, autrefois de Winnipeg, dont le nom n'est pas inconnu de ceux de nos lecteurs qui se rappellent les discussions soulevées par la loi des écoles de Manitoba. M. Ewart était alors l'avocat chargé de défendre la cause des catholiques de Manitoba.

On y verra très clairement exposé, par un écrivain désintéressé, les différentes phases du projet de fédération impériale conçu par M. Jos. Chamberlain, ainsi que l'impression produite sur l'opinion moyenne au Canada par les diverses propositions de l'ex-secrétaire des Colonies.

Jusqu'ici, ces propositions n'ont guère été discutées au Canada, en dehors de la presse française qui les a accueillies avec défiance mais sans emballement, que par les politiciens de l'opposition, plus désireux d'en tirer des embarras pour la politique du gouvernement que d'éclairer le public sur leur portée économique ; ou bien par des jingoes se payant des grands mots d'Empire et de Greater Britain, qui n'y ont vu qu'une question de loyalisme envers l'Angleterre.

Le travail de M. Ewart est sobre, clair, impartial, il est argumenté et documenté et traite son sujet, non pas en jingo, mais en Canadien de bon sens et de sang-froid.

On y trouvera des aperçus nouveaux notamment sur l'effet que pourrait produire le tarif préférentiel inter-impérial sur nos relations commerciales avec l'étranger ; effet que les Chamberlainistes ont toujours traité comme une quantité négligeable.

Le côté le plus délicat de la question, celui de la contribution du Canada à la défense de l'empire, y est traité avec une sûreté de main qui n'exclut ni le vigoureux argument ni la fine ironie.

En un mot, nous recommandons chaleureusement à nos lecteurs la lecture de l'article de M. Ewart, dont nous donnons aujourd'hui le commencement et dont nous continuerons la publication aussi rapidement que possible.

## L'arrogance des Canadiens-Français

Le "News" de Toronto continue sa haineuse campagne contre les Canadiens-français et prend texte du banquet offert à l'hon. M. Whitney et à l'hon. M. Rhéaume pour déplorer ce qu'il appelle la "générosité" de l'hon. M. Whitney à l'égard de notre race.

Les raisons qui motivent ce banquet, dit le "News" sont de nature à "accroître l'arrogance des Canadiens-français."

"Depuis des années, ajoute-t-il, nous avons été obligés, dans tous les cabinets qui se sont formés dans la province d'Ontario de reconnaître l'élément catholique et maintenant, il semble qu'à l'avenir nous serons obligés de donner une place dans le cabinet à un représentant des Canadiens-français. Cette tendance est absolument mesquine et pernicieuse."

Ah ça, ils sont bien aimables, ils ont l'esprit bien large les apôtres des droits provinciaux, les admirateurs de M. Borden et les admirateurs de M. Whitney.

L'arrogance des Canadiens-français, parce que ceux-ci réclament ce qui leur est dû. L'arrogance des Canadiens-français parce qu'ils fêtent un des leurs !

Et voilà les gens qui parlent d'harmonie des races, de communauté de sentiment, etc.

Leur seul idéal est de tenir les Canadiens-français sous le talon de la majorité, de leur refuser tout droit et toute justice.

Et l'on s'étonne que Québec se tienne solide et serre les rangs contre ces hypocrites agresseurs.

La grande folie serait de se diviser.

Les Canadiens n'y mettent pas d'arrogance, mais ils y mettent de la constance. L'élévation du Dr. Rhéaume au poste qu'il occupe est l'exemple de ce qu'on peut obtenir avec de la persévérance.

Nous le regrettons fort, mais il faudra que le "News" en prenne son parti poliment !


## Un Marchand Proéminent de Montréal

**DIT : "JE CROIS QUE LE PE-RU-NA N'A PAS D'ÉGAL."**

**Le Pe-ru-na Est Un Remède Pour Le Catarrhe Systémique, Spécialement Précieux Pour Les Forces Déclinantes Des Personnes Agées.**

Dans la vieillesse les membranes muqueuses s'épaississent et perdent en partie leur fonctionnement.

Cela mène à une perte partielle de l'ouie, de l'odorat, du goût, aussi bien qu'à des dérangements d'estomac.

Le Peruna corrige tout cela par son opération spécifique sur toutes les membranes muqueuses du corps.

Une bouteille en convaincra n'importe qui. Une fois qu'on a commencé, le Peruna devient un ami constant pour le reste de la vie avec les vieux et les jeunes.

Mons. Charles F. Benctsson, Truesdail, Mo., écrit: "J'ai suivi vos instructions le mois dernier et je suis maintenant aussi bien que possible à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Je vous remercie pour vos instructions et conseils précieux. J'ai commencé à prendre du Peruna il y a quatorze ans alors que ma santé était si mauvaise que je n'avais pas l'espoir de vivre de longs jours, et après en avoir pris je commençai à me rétablir. Il m'a toujours aidé depuis. Je me sens bien mais j'aurai toujours le Peruna comme compagnon." — Charles F. Benctsson.

Aussi Bien Que Faisible A L'Age de Quatre-Vingt-Quatre Ans

**Le Pe-ru-na Sauveur de Vie.**

Mons. Louis Byrens, commissaire-priseur, courtier en marchandises, 436½ Richmond Street, London, Ont., écrit:

"Je souffrais de ce que les médecins avaient diagnostiqué un catarrhe chronique. Je perdis par conséquent toutes les facultés nécessaires de la parole, ce qui me força presque de renoncer à ma profession de commissaire-priseur.

"Après que j'eus dépensé plusieurs centaines de dollars en différentes médecines et en honoraires de docteurs sans résultat, on me recommanda votre merveilleux remède, le Peruna.

"Après avoir pris plusieurs bouteilles de ce sauveur de vie, je fus soulagé, et je suis de nouveau capable de conduire mes ventes à l'encan. Je voudrais convaincre les autres personnes affligées comme moi, des mérites de votre grand remède." — Louis Byrens.

**D'Heureux Résultats Suivent l'Emploi du Pe-ru-na.**

Mons. Alex McKenzie, Montreal, Ont., teneur de livres pour la Jewelry and Importing Co. et Scribe pour la I. O. O. F., Cour de Jeanne d'Arc No. 1630, écrit:

"Comme j'ai pris du Peruna avec d'heureux résultats, je suis heureux de l'endosser. Mon système est parfois une victime facile des rhumes catarrhaux. Surtout si je suis exposé à une température inclémente ou me refroidis subitement.

"Quand j'attrape un rhume je prends du Peruna et c'est seulement une question d'un jour ou deux avant que je sois rétabli." — Alex McKenzie.

**Une Médecine Précieuse Pour Toux et Rhumes.**

Mons. Louis Monpetit, 251 Ave., Ste. Elizabeth, St. Henry, Montreal, est Président de l'ancienne Société de St. Jean Baptiste, et un des principaux marchands au Marché St. Lawrence. Il écrit ce qui suit:

"Je me considérerais un ingrat si je ne reconnaissais pas le mérite de votre merveilleuse médecine, le Peruna.

"Je contractai un rhume sévère en restant trop longtemps dans ma glacière, et devins affligé d'une si mauvaise toux que je fus obligé de garder la maison pour quelque temps.

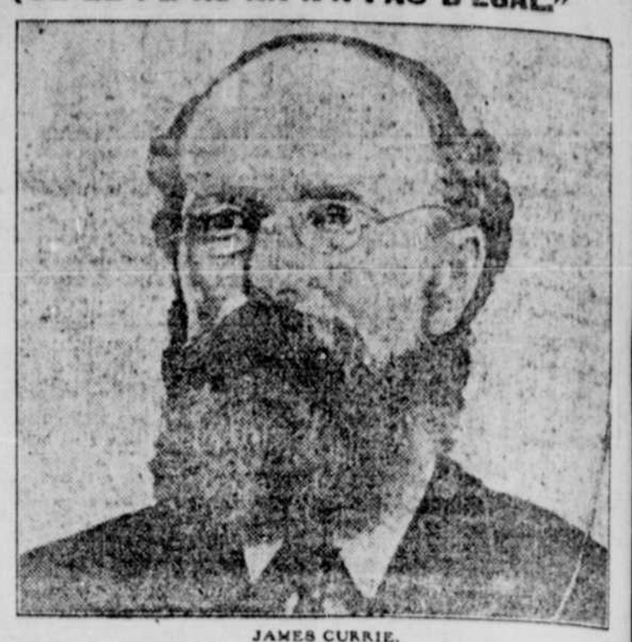
"Un ami m'apporta une bouteille de Peruna. Je commençai à en prendre et immédiatement en retirai du bien. En très peu de temps mon rhume et ma toux avaient disparu et j'avais recouvré ma santé habituelle.

"J'attribue mon rétablissement rapide à l'usage du Peruna et je n'hésite pas à dire que je crois que le Peruna est une médecine precieuse pour les toux et les rhumes, et je la recommanderais avec plaisir." — Louis Monpetit.

On peut acheter le Peruna dans toutes les pharmacies de première classe, à $1.00 la bouteille.

**Le Pe-ru-na Pour les Affections Bronchiques.**

Mons. W. B. Walby, Hotel Windsor, Ottawa, Ont., écrit:



JAMES CURRIE.

Mons. James Currie, marchand proéminent de Montreal, Can., écrit de Rue Notre Dame, ce qui suit:

"J'ai pris de votre Peruna pour le catarrhe et trouve que c'est un excellent remède pour les toux et les rhumes. Je crois qu'il n'a pas d'égal. Ma femme en a pris plusieurs bouteilles et le recommande très chaudement. Nous le gardons continuellement dans la maison pour l'usage de notre famille et ne voudrions pas être sans en avoir, coûtât-il deux fois autant." — James Currie.

"J'ai pris du Peruna pour le catarrhe des tubes bronchiques pendant trois semaines et je fus vraiment surpris de trouver qu'il m'avait guéri complètement.

"J'avais entendu de bons rapports de cette médecine, mais réellement ne connaissais pas ses qualités précieuses avant de l'essayer moi-même, et je l'ai trouvée un remède si excellent que j'ai envie de vous écrire ceci.

Vous avez sans doute des centaines d'endossements, mais personne n'est plus heureux ni plus sincère en l'endossant que moi, parce qu'il m'a fait tant de bien." — W. B. Walby.

**Le Pe-ru-na Ne Contient Pas de Narcotiques.**

Une raison pour laquelle le Peruna a trouvé une place permanente dans tant de familles est qu'il ne contient de narcotiques d'aucune sorte. Le Peruna est parfaitement inoffensif. On peut en prendre n'importe combien de temps sans acquérir l'habitude des drogues. Le Peruna ne produit pas de résultats temporaires. Ses effets sont permanents.

Ecrire au Dr. Hartman, President de Hartman Sanatorium, Columbus, O. Toute correspondance tenue confidentielle.

102-77.


## L'ane de Buridan

Le mouvement de rapatriement de l'armée russe de Mandchourie ne se dessinera pas avant la ratification de la paix conclue à Portsmouth.

Le fait que Linièvitch commande à cinq cent mille hommes qui peuvent être indifféremment dirigés sur le Danube ou la Vistule suffit à indiquer que, malgré sa guerre malheureuse, la Russie est encore une grande puissance militaire. C'est pourquoi l'Angleterre et l'Allemagne lui font présentement des avances.

Le résultat de la guerre est simple en soi ; il se traduit, pour la Russie, par la perte de son port libre de glaces sur le Pacifique dont elle poursuivait l'acquisition depuis dix ans au moins.

La question se pose de savoir si les Russes, gens obstinés, accepteront sans arrière-pensée leur défaite.

Le chancelier de l'empire allemand, le prince de Buelow, tâche à les en empêcher. Car la politique russe n'étant plus aiguillée vers l'Extrême-Orient : c'est la situation des Allemands à Kiao Tchéou — dont ils veulent faire une base navale — moralement amoindrie ; c'est leur prestige diminué dans cette province de Shantoung qu'ils veulent absorber. Sans appui, l'Allemagne peut à peine se maintenir en Chine. Elle prévoit son évincement dans un avenir prochain, la Chine étant poussée par le Japon.

Si, au contraire, les Russes maintiennent deux ou trois cent mille hommes sur la frontière chinoise, les Allemands profiteront de la préoccupation du Japon, qui devra borner son énergie à s'assimiler la Corée et à développer son commerce extérieur.

D'autre part, la Russie nourrit depuis Pierre le Grand, le projet de s'emparer de Constantinople. Or Constantinople est intangible. C'est le gage de la dette turque, laquelle est administrée par une commission constituée de délégués des puissances créancières de l'empire Ottoman.

L'Angleterre est au fait de l'objectif russe, elle serait la première à s'opposer à une main mise sur la capitale de l'Islam. Mais lord Landsdowne, son ministre des Affaires Etrangères, est un homme habile. Il sait que faute de la grive la Russie mangerait le merle et que même, en l'occurence, elle se contenterait bien d'un moineau.

A l'issue de la guerre de Crimée, l'Angleterre, par le traité de Paris, de 1856, a constitué le sultan de Turquie le chien de garde de la flotte russe de la mer Noire. Le Commandeur des Croyants est le gardien des Dardanelles, qui commandent la mer de Marmara, et du Bosphore, qui commande la mer Noire où sont enfermés les navires de guerre russes.

Lord Landsdowne fit parvenir au comte Lamsdorf, en même remps que la copie du traité anglo-japonais, une lettre dont les termes, assez vagues, peuvent se ramener à ceci :

—Abandonnez définitivement, sans arrière-pensée, la situation qui vous est faite en Extrême-Orient, renoncez à nous tomber sur le dos aux Indes, par la Perse et l'Afganistan, et nous ne nous opposerons plus à ce que votre flotte franchisse les Dardanelles.

L'ours moscovite dressa les oreilles et laissa échapper un grognement inquiétant pour l'intégrité du Croissant, qu'il rêve de manger depuis l'an 1700. Mais lord Landsdowne poursuivit :

—Là, là ! calmons-nous! Il ne s'agit pas de Constantinople, vous savez bien que c'est impossible, voyons ! Seulement, il y aurait peut-être moyen de vous laisser mettre la patte sur une petite ile turque quelconque : ce serait un utile dépôt de charbon, une base navale... L'ours moscovite baissa alors une oreille, mais il tourna l'autre du côté de Berlin, puis le Tzar son maître, annonça qu'il donnerait des concessions de terre à ses cosaques de Mandchourie.

C'est le moment de la surenchère, se dit Lansdowne: Allons-y.

—Vous avez besoin d'argent. Songez que Paris et Londres s'entendent à merveille. Tournez-vous de notre côté : c'est le bas de laine français qui regorge encore malgré les deux milliards que vous y avez déjà puisés, c'est notre capital et celui de l'Amérique. A vous les dollars. Ohé !

Le Tzar rentra alors son projet de concession aux soldats de Linièvitch, et depuis il hésite — comme toujours.

L'âne de Buridan, ayant faim et soif, se trouva un jour entre un seau d'eau et un picotin d'avoine... Que fera à son tour l'ours russe qui a soif de vengeance, mais qui a le ventre creux ?

JACQUES LABRIE.

L'empereur roi d'Autriche-Hongrie va probablement, si l'on en croit les dépêches, accorder à ses sujets hongrois le suffrage universel, pour contrebalancer l'influence séparatiste de l'élément magyar, élément représentant une sorte d'aristocratie.

Le gouvernement italien, pour combattre l'influence des socialistes et empêcher les grèves sur les chemins de fer, se propose de racheter les lignes privées et de nationaliser les voies ferrées italiennes. Les ouvriers et employés de ces lignes deviendraient des employés de l'Etat, à qui la grève est interdite.

Ainsi, deux importantes réformes économiques seraient introduites dans deux Etats voisins, en Europe, comme remèdes empiriques à des situations qu'on désespère de modifier autrement, et, comme on peut le croire, bien à contre-cœur des deux côtés.

Les deux premières boursières françaises du voyage autour du monde, MMlles Amieux, agrégée des sciences, et Sapy, agrégée des lettres, font leurs préparatifs de départ.

Elles ont reçu chacune la somme de 8,500 francs, montant de la bourse qui leur est octroyée par le généreux anonyme fondateur déjà des bourses de voyage d'hommes pour les élèves des universités françaises, des lettres d'introduction auprès des agents diplomatiques et consulaires français en Europe et aux Etats-Unis.

Les deux jeunes boursières voyageront ensemble.

**Un coup droit à M. MacLean.**

L'hon. M. Foster a répondu "par à côté" à M. W. MacLean à propos de la signature du round-robin et n'a pas relevé le défi.

Mais, d'un autre côté il a posé une botte directe au directeur du "World" en faisant remarquer que les députés toujours absents de leur siège sont la plaie des parlements, la cause de toutes les dépenses et les responsables de toutes les mauvaises législatures.

Comme M. MacLean est généralement absent cinq jours sur six pendant les sessions, l'allusion portait droit au but.

A M. MacLean de répondre !

M. Jos. Chamberlain est menacé d'une catastrophe semblable à celle qui a écrasé M. W. J. Bryan, aux Etats-Unis, à sa première campagne.

M. Bryan comptait sur les cultivateurs de l'Ouest à qui son utopie de la frappe libre de l'argent ferait croire qu'il vendrait leur blé $1 le minot, tandis qu'ils le vendaient alors 50c. Avant la date de l'élection, le prix du blé, sans la frappe libre de l'argent, est monté à $1.00 et les cultivateurs ont abandonné Bryan.

M. Chamberlain tablait sur le marasme de l'industrie anglaise à qui il promettait, au moyen du tarif préférentiel, d'ouvrir plus largement les marchés des colonies. Et voilà que l'industrie et le commerce anglais se mettent à ressusciter, sans attendre les tarifs préférentiels. Les derniers rapports du Board of Trade anglais constatent d'énormes augmentations dans les exportations de produits industriels de la Grande Bretagne. Le chômage a disparu, la classe ouvrière est satisfaite des conditions économiques où elle vit et ne veut pas entendre parler de protectionnisme.

Ainsi les événements naturels déjouent les plans les mieux combinés que l'on base sur une situation économique dont on n'a pas su diagnostiquer les causes, ni prévoir les évolutions.

**Mal apprécié**

On s'imaginait que l'installation de la télégraphie sans fil à Constantinople procurerait aux intéressés des honneurs et des décorations. Mais lorsque le Sultan se fut fait expliquer le fonctionnement des appareils il en fut tout interloqué et il s'écria que c'était une invention du diable ! Il semble que M. Marconi aurait le droit de le poursuivre en dommages pour diffamation.

("Globe", Londres.)

THE Carbo Magnetic RAZOR



Demandez le livre "Hints to Shavers"
Il explique non-seulement le "pourquoi" du Carbo-Magnetic mais enseigne comment choisir et prendre soin d'un rasoir, et il enseigne à se raser sans aucune difficulté. Votre marchand a (ou peut avoir) ces rasoirs, s'il n'en a pas, nous vous en enverrons franco au reçu du prix avec notre garantie.

Pas de Troubles Possibles
lorsque vous possédez un rasoir *Carbo-Magnetic* car il conserve sa coupe des années durant—toujours prêt.

Pas de Repassage, Pas d'Aiguisage
Le secret repose dans notre méthode exclusive de trempage à l'électricité qui le rend aussi dur que le roc et qui donne une trempe parfaite et uniforme. Aucun autre rasoir, quelqu'en soit le prix, ne peut lui être comparé.

VENDU SUR ESSAI DE TROIS MOIS
Nous vous rembourserons votre argent si vous n'en êtes pas parfaitement satisfait, $2.00
Concave double pour barbes très dures, $2.50
Maison A. L. SILBERSTEIN, Fabricant de Coutellerie Giffen 461, Br'dway, New York
Cuir à cousin électrique "Carbo-Magnetic," $1.00 chacun, chez les marchands ou par la poste franco. 162-y

# UNE BONNE NOUVELLE

**Le C. P. R. réduit ses prix de transport de Montréal à Edmonton. — La réduction atteint jusqu'au chiffre de 49c par 100 lbs de marchandises.**

Les expéditeurs de Montréal apprendront avec plaisir que le C. P. R., a réduit les prix pour le transport des marchandises de Montréal à Mission Junction. Les taux du C. P. P. avaient été jusqu'ici considérés comme très élevés. La réduction est généreuse, elle s'étend à toutes les classes de marchandises et va, dans certains cas, jusqu'à 49 cents par 100 livres. Les marchands de Montréal auront ainsi non seulement des comptes moins élevés à payer, mais ils pourront encore envahir le marché de l'Ouest sur un pied d'égalité avec leurs concurrents de là-bas.

Les anciens taux, jusqu'à Edmonton, étaient autrefois comme suit : première classe, $4.01 par 100 livres; seconde classe, $3.28; troisième classe, $2.68; quatrième classe, $1.97 ; cinquième classe, $1.74. Les nouveaux taux accusent les réductions suivantes par 100 livres: première classe, 49c; seconde classe, 41c; troisième classe, 33c; quatrième classe, 25c et 22c pour la cinquième classe.

Les taux pour le transport de l'Ouest à l'Est restent à peu près les mêmes, bien qu'un tarif protecteur ait été établi pour faire face à la concurrence du Canadian Northern.

## PETITS FAITS DIVERS

Cent ans, Votre Honneur !

Telle fut, hier, en Cour du Recorder la réponse que donna un vieillard prévenu d'avoir mendié sans permis et à qui on demandait son âge.

Le malheureux, nommé Germain Pagé, après avoir déclaré qu'il ne se connaissait aucun parent, aucun ami, sur la terre, s'est entendu condamner par le recorder Poirier, à $10 d'amende ou à un mois de prison.

Naturellement, il a dû prendre le chemin des cellules.

Quatre enfants de 12 à 15 ans, sont accusés de vols divers dans les garages du Grand-Tronc à la Pointe Saint-Charles. Ils auraient enlevé les cadenas d'aiguille et les coussinets des essieux de wagons, ce qui a causé de nombreux contretemps. Sentence la semaine prochaine.

Le chef Benoit a décidé, hier matin de faire les changements suivants dans la brigade, pour prendre effet immédiatement. Le contremaître Ernest Favreau, de la caserne No 7, aura charge à l'avenir de la nouvelle voiture d'échelles de la caserne No 19; le contremaître Jos. Lapointe, de la caserne No 8, ira remplacer le contremaître Favreau à la caserne No. 19 ; le contremaître Jos. Lussier, de la caserne No 13, est transféré à la caserne No 8, et le contremaître Lafleur, de la caserne No 19, est transféré à la caserne No 13.

Dans un théâtre musical.

La prima dona chante un demi-ton trop bas.

Cacophonie sinistre.

Un spectateur exaspéré :

—Et on la poursuivra pas pour faux ?

Prêts à commencer les Affaires à 8 a. m. précises

W. H. Scroggie LIMITÉE

Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria

**Ces Imperméables pour Messieurs Vendus à $12.50**

VALENT REELLEMENT $18.00.

Le département des habits d'hommes tient à augmenter son cercle d'amis $18.00 est le prix régulier des magasins. Il en est même un qui vend à $18.

Les tissus sont d'effets gris et rayés de fantaisie,— collets de même tissu, doublés de satin farmer. De toutes les grandeurs. Valant $18.00. Prix spécial - - - - - $12.50

**Habits pour Hommes d'Affaires**

Mélangés de fantaisie,— effets carreautés et rayés,— style sacque à 4 boutons doublure de satin farmer. Très belle apparence.— Le magasin de la Satisfaction continuera de les vendre à prix réduits. $7.95, $9.00 et - - - - - $10.00

OFFRE EXTRAORDINAIRE DANS LE

**Département de la Flanellette**

On s'attend à une foule considérable dès l'ouverture et nous sommes prêts à répondre à la grande demande qui sera faite. Nous sommes assurés que les acheteurs seront émerveillés des valeurs offertes.

**Tissus de 25c à 35c pour 15c**

Environ 700 verges de Drap Albatross rayé,— double largeur, 40 pouces de large,— drap Kimona de fantaisie, peignoirs en édredon, très beaux dessins,— couleurs— couleurs roses, marine, bleues pâles, noirs et blancs, rouge et blanc, marin et blanc, fauve et blanc. Flanelle Devona rayée rose et unie rose,— flanelle grise unie,—flanellette écarlate. Prix régulier, 25c 30c, 35c, la verge. Aujourd'hui - - - - - 15c

PAS DE COMMANDE PAR LA POSTE OU LE TELEPHONE.

**Tissus Lavables de 15c à 25c pour 8c**

Des valeurs que défient la concurrence. Voyez-les à bonne heure, car, il y va de votre intérêt comme de celui de votre voisin.

Un lot de satin de fantaisie, indiennes de fantaisie, ginghams de fantaisie,— mousselines de fantaisie pour dames,— couleurs marines, noire et blanche rose, mauve, et blanche, fauve, pourpre, marchandises de 15c, 20c, et 25c. Aujourd'hui la verge - - - - - 8c

**Flanellette Imprimée à 8c la verge**

Flanellettes imprimées de fantaisie,— flanellettes blanches, qualités pesantes. 32 pouces de large, à - - - - - 8c

**Le Prix des Manteaux de Dames est Diminué**

Pour plusieurs raisons, la principale consiste dans le manque d'espace pour l'étalage. Tous les manteaux qui ne sont pas de la dernière édition seront sacrifiés.

Ulsters de demoiselles,— cheviots,— pesants, plusieurs styles à collerettes,— garnis de drap et de braid, couleurs vertes, brune, grise et marine. 6 à 14 ans.— Réguliers, $6.50 à $8.50, pour - - - - - $3.98

50 manteaux de dames,— en beaver allemand, velours intérieur, finis avec baudes à doubles parements. Régulier, $17.50 à $21.00, pour - - - - - $7.50

Ligne spéciale de manteaux 3-4 pour dames, empiècement de dos à plis box, rabattus, ceinture dans le dos, poignets rabattus, finis avec du drap uni. Aujourd'hui - - - - - $9.00

Imperméables en Cravanette pour dames,— fauve, olive, et verte, longueur 7-8, avec ceinture. Régulier, $14 5, pour - - - - - $8.50

# LA QUESTION DU GAZ

(Suite de la page 12)

long. De plus l'administration d'une usine à gaz par la Ville n'est pas à désirer avec les idées qui ont cours ici sur le patronage et qui veut s'accentuant chaque jour.

"C'est pourquoi j'ai fait cette proposition d'un nouveau contrat avec la Compagnie parce que je suis convaincu qu'il y va de l'intérêt des contribuables. Si la compagnie refuse l'offre qui lui est faite, les citoyens sauront à quoi s'en tenir et ils aviseront."

### L'opinion des journaux

"La Presse" ne discute pas la proposition Ekers autrement que pour dire qu'elle est moins avantageuse que l'application du système en force à Toronto.

"La Patrie" demande qu'un tribunal d'experts procède sans retard, pour nous renseigner. Si la décision du Conseil n'est pas conforme à l'opinion publique, un groupe de citoyens doit prendre les moyens de se renseigner.

Le "Star" et le "Witness" ne donnent que le compte-rendu de la séance du Conseil avec le texte du projet Ekers.

Le "Herald" discute longuement la nouvelle proposition.

"S'il est vrai, dit notre confrère, que le projet de l'échevin Ekers est acceptable par la compagnie, il est d'autant plus urgent de nommer un expert pour examiner ces propositions. Le nouveau contrat est, en certains points, une amélioration sur tout ce qui a été proposé jusqu'ici à la Montreal Power Co. Qu'est-il donc arrivé depuis la dernière tentative faite en mai dernier pour engager la Compagnie à abandonner son attitude irréductible quand elle refusa la proposition qui lui fut alors faite ? Une chose seulement s'est produite, à savoir qu'un sentiment à prévalu parmi les citoyens et s'est reflété sur l'élément le plus sérieux du Conseil, que toute négociation entreprise à l'aveugle, est contraire aux intérêts de la Cité et qu'un rapport d'un expert compétent sur la question du gaz à Montréal, doit être fait avant de lier la ville par un nouveau contrat.

"C'est ce sentiment qui a fait naître la générosité comparative de la Montreal Light and Power Co. Si cette Compagnie est aujourd'hui décidée à accepter des propositions qu'elle a dédaigneusement refusées en mai, le changement ne peut être expliqué que par la certitude qu'elle a d'être obligée de faire de nouvelles réductions.

"Si la Montreal Light, Heat and Power Co. n'est pas désireuse d'accepter les termes de la nouvelle proposition, c'est simplement une perte de temps.

"La proposition Ekers mêle la question du gaz à celle de la lumière électrique et prévoit sur cette dernière un escompte important, bien qu'il ne soit pas aussi élevé que celui en vigueur sous l'ancien régime, quand existait la concurrence. Mais elle lie aussi la Cité pendant quinze ans et chacun peut comprendre qu'un tel contrat est en lui-même assez avantageux pour la lumière électrique, sans qu'il soit utile de sacrifier les intérêts des consommateurs de gaz.

# LE DRAME DE ST-LAURENT

**L'enquête du coroner sur la mort de "Billy" Duffy.— Rapport des médecins autopsistes.—Verdict des jurés**

Hier matin, le coroner a tenu son enquête sur la mort de Billy Duffy, dont le cadavre fut découvert, dimanche matin, dans un champ, à St-Laurent.

Les témoins qui ont été entendus n'ont fait que confirmer le récit que le "Canada" donnait de cette affaire, lundi matin. Il a été prouvé que le défunt, la nuit de sa mort, s'était trouvé, au Sault-Récollet, en compagnie des nommés Kelly et Finley avec qui il avait bu.

Le gardien de la barrière du Sault a déclaré que les trois hommes, ivres, avaient pénétré malgré lui dans sa cabane où ils s'étaient reposés. A un moment donné Kelly et le défunt sortirent ensemble.

Le témoin mit Finley dehors un instant après. Les médecins autopsistes McTaggart et Dugas, dans leur rapport, concluent à une mort déterminée par une rupture du ventricule gauche consécutive à un coup de poing, coup de pied, ou encore une chûte sur une pierre.

La mort a été instantanée.

Interrogé, le chef Clermont a déclaré qu'il n'y avait pas de pierre près de l'endroit où le cadavre a été découvert.

Il y a donc un fait bien établi : Le défunt a été frappé, et le coup a provoqué sa mort. Le meurtrier, est-ce l'homme ou la vache, voilà ce que les praticiens et la justice ignorent. C'est pourquoi le coroner a immédiatement fait remettre en liberté les cinq vagabonds que la police avait appréhendée en relation avec cette mystérieuse affaire.

Le verdict des jurés :

"Nous soussignés, déclarons que William Duffy est mort le 8 octobre dans la paroisse de St-Laurent à la suite d'une rupture du cœur. Cette rupture a été causée par un coup donné par un animal ou par une chute alors que la victime était en état d'ivresse".

# FETE DE LA ST-YVES

**Les étudiants s'amusent joyeusement au Bout de l'Ile hier — Discours de M. H. Gervais M. P.**

C'était la St-Yves, hier, et nos carabins de la faculté de droit ont joyeusement fêté leur patron. Après la messe basse dite à Notre-Dame de Lourdes, par M. le chanoine Dauth, les E.E.D. et les E.E.L. se rendirent drapeau en tête, aux coins des rues Ste-Catherine et St-Denis, lieu du départ. Et de ce moment jusqu'à l'arrivée au Bout de l'Ile, ce furent des concerts inédits, des symphonies sur tous les tons, où se mêlaient les voix robustes et les voix grêles, les mirlitons et les porte-voix.

Au Bout de l'Ile, à l'hôtel Bureau, un excellent menu attendait les carabins et leurs invités. MM. Gervais, Lafontaine et Demers, professeurs de l'Université avaient bien voulu prendre part à ces agapes fraternelles.

Et puis après les mets réconfortants et les vins généreux, on en vint naturellement aux discours. M. Dugas, président des E.E.D. souhaita la bienvenu aux invités et annonça pour l'après-midi une promenade sur l'eau. M. F. Laberge, président des E.E.L. félicita les étudiants de leur belle conduite, et remercia les professeurs d'avoir bien voulu se mêler à leurs élèves

M. Lafontaine C.R, professeur de droit romain, dit le plaisir qu'il ressentait de se trouver avec cette excellente jeunesse et conseilla aux deux facultés du droit et de la loi de se fusionner. M. Gervais, le populaire professeur de procédure civile, conseilla lui aussi l'union qui fait la force et l'étude du droit, la plus redoutable de toutes les armes. M. Demers, professeur de droit maritime remercia les étudiants de ne pas oublier leurs professeurs aux jours de gaieté et leur dit d'apprendre peu, mais bien.

MM. Shepherd, délégué du McGill, Ortiz, délégué de la Polytechnique, Lauzon, délégué des étudiants en pharmacie, Desjardins, délégué des étudiants dentistes firent leur petit discours, au milieu des applaudissements.

Et l'on se leva de table pour prendre le bateau. On fit une promenade sur l'eau, visitant Charlemagne et Repentigny. A 4 hrs, les joyeux excursionnistes se rembarquaient sur les chars du Terminal et rentraient joyeusement en ville, enchantés de leur journée.

## AU CLUB CHENIER

Le Club Chénier, dans sa séance du 8 octobre courant a voté à l'unanimité, diverses résolutions tendant à remercier les personnes qui ont concouru, par leur sympathie et leur obole, au succès de ses fêtes de kermesse.

Il adressè une expression spéciale de sa reconnaissance à Mlles Pamela Gervais et Dorrina Lambert, Eva Duval et Jeanne Godin, qui, dans le concours de popularité, ont rivalisé de zèle et de dévouement ; à MM. O. Lemire, et A. Tremblay, qui ont aussi vaillamment fait leur devoir.

Un autre tribut de vive reconnaissance et d'admiration est envoyé à Mlle Eva Goulet.

Le Club remercie cordialement MM. l'échevin Bumbray, A. Gibault, F. Villeneuve, président de l'Association libérale de Maisonneuve, et Rév. J. P. Marin, qui, avec un talent égalé seulement par leur courtoisie et leur générosité, ont présidé, tour à tour, nos soirées de fêtes.

Aux journaux de notre ville, qui nous ont prêté le concours précieux de leur publicité, à tous les amis qui nous ont encouragé pour le succès de notre entreprise, au public en général qui, par sa générosité, prouve qu'il comprend et qu'il apprécie le but éminemment patriotique et social de son œuvre, le Club Chénier, adresse un cordial et sincère remerciement.

L'opinion qu'on a de soi-même est comme la préférence d'une mère pour son enfant.

## CLUB CHOQUETTE

**Inauguration demain soir**

C'est demain soir, à huit heures, qu'aura lieu l'inauguration de la nouvelle salle du club Choquette, une jeune association libérale fondée au mois de mars dernier par M. J. B. St-Pierre et quelques dévoués partisans du quartier St.Jean-Baptiste. L'honorable sénateur Choquette sera présent.

L'accompagneront MM. les députés des divisions électorales de Montréal et plusieurs autres du district de Québec. Il y aura présentation d'adresse et discours et un programme musical sera exécuté au cours de la soirée.

Le travail d'organisation laisse prévoir un grand succès. Vu l'exiguité de la salle, n'entreront que ceux munis d'une carte d'admission.

## JUGEMENT

Le capitaine Spain rendra jugement à 10 h. 30, cet avant-midi, à la Cour des Pilotes, 223 rue des Commissaires, dans l'affaire du "Hosanna" qui a sombré comme l'on sait, il y a quelque temps, dans le fleuve, vis-à-vis la Longue-Pointe, à la suite d'une collision avec l'"Empire."

Chez la comtesse de B...

Chacun vient de décliner sa généalogie.

—Et vous, monsieur "de" Boireau, demande un vieux marquis, noblesse de robe ?

—Noblesse d'épée, répond fièrement Boireau ; mon bisaieul était cordonnier,

## Le Fond de la Matière

**Il se guérit d'une grave maladie d'estomac, en s'attaquant aux premières causes.**

Un homme faisant des affaires considérables dans une de nos principales villes de l'est par cause d'une attention trop soutenue à son commerce, à son manque d'exercice, et aussi à des divers gros dîners au club a finalement commencé à donner le tribut à la nature, par une maladie d'estomac. La mauvaise digestion amena une irritabilité nerveuse, le rendant dans l'impossibilité de vaquer à ses affaires et amenant une affection du cœur et des rognons.

Il dit lui-même — "Je consultai médecins sur médecins et tous semblaient connaître ma maladie, mais tous, en même temps, ne purent me rendre mes facultés digestives d'autrefois, mon appétit et ma vigueur. Durant deux ans, j'errai d'un sanatorium à l'autre, quittant l'oreiller pour le fauteuil, j'abandonnai de fûmer, je délaissai ma tasse de café et même renonçai à ma consommation quotidienne d'un ou de deux verres de bière, et cela sans changement manifesté chez moi.

Des amis m'avaient conseillé souvent de tenter l'essai d'un remède bien connu, les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie.

J'avais à mon tour souvent lus les annonces de ce remède dans les journaux, mais je n'avais pas confiance dans les remèdes annoncés et je ne pouvais croire qu'un remède patenté coûtant cinquante cents pouvait guérir ma maladie.

Pour résumer, je fis finalement l'achat d'une couple de paquets à la pharmacie voisine et j'avalai après chaque repas 2 ou trois de ces tablettes et même, en diverses circonstances, une autre tablette dans l'intervalle des repas, et cela quand je ressentais des nausées ou une indisposition.

A la fin de la première semaine du traitement, je fus surpris de constater un nouvel appétit et un regain de santé, avant que j'eusse fini d'employer les deux paquets de Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie.

J'étais convaincu à l'avance de ma guérison, et je n'ai pas été déçu, je puis manger, dormir, boire mon café, fûmer mon cigare et personne ne peut soupçonner maintenant chez moi une ancienne victime de la Dyspepsie.

J'écrivis une lettre ouverte aux propriétaires de ce remède, leur demandant des informations sur le composé de ces tablettes et en réponse ils me dirent que les ingrédients principaux provenaient de la pepsine antiseptique (examiné par le gouvernement) de Malt digestif et autres toniques digestifs du genre, faisant digérer les vivres dans tous les estomacs, sans s'arrêter à considérer leur état.

Le fonds de la chose se résume à ceci, les éléments digestifs contenus dans les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie digéreront la nourriture, donneront à l'estomac surmenée une occasion pour se reposer et aux nerfs comme à tout le système, une chance de se fortifier par un moyen ne pouvant provenir seulement que de la nourriture des aliments.

Les stimulants et les toniques pour les nerfs ne peuvent produire qu'une force factice, non pas la vraie, toujours suivie par la réaction. Chaque sensation de bien être, tout nerf et tissu proviennent de l'aliment quotidien, si vous pouvez vous assurer de suite l'action prompte et de l'accomplissement d'une digestion complète par l'emploi régulier et en entier des Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie, vous n'aurez pas besoin des toniques pour remonter les nerfs de même que les sanatoriums.

Malgré que les Tablettes de Stuart soient sur le marché seulement depuis quelques années, il est tout probable que tous les pharmaciens des Etats-Unis, du Canada et de la Grande-Bretagne les vendent, les regardant comme le remède le plus populaire et le plus en succès parmi toutes les préparations pour les maladies d'estomac.

160-162-164-y-a

## YAMACHICHE

(Correspondance particulière)

Yamachiche, 10. — Un pénible accident est arrivé à M. George Milot, fils de M. Hercule Milot, riche cultivateur d'Yamachiche.

M. George Milot était à battre au moulin quand tout à coup la grande courroie qui commande le moulin tomba. Voulant arrêter la machine il jeta un rouleau de bois dans la roue d'air qui tournait à une grande vitesse. Le rouleau le frappa à la figure lui fracturant la mâchoire et lui cassa deux dents. M. Milot est sous les soins du médecin et prend du mieux.

—La Canadian Gas and Oil Co., est à faire les travaux nécessaire pour fournir le chauffage et l'éclairage à notre village. Le prix est de 30 cts le mille pieds cube, à ce taux on espère faire une certaine économie, parce que le prix du bois est très élevé, sans compter que ce combustible moderne est beaucoup plus commode. Dans une quinzaine une partie des résidences seront pourvus de ce système.

—Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Blanche Dorion, qui était retenue à sa chambre par une attaque de fièbre typhoïde est revenue à la santé, et va pouvoir retourner au pensionnat des Révdes Sœurs de la Congrégation sous peu.

—M. Thomas Milette a eu la bonne chance de prendre à la ligne un magnifique éturgeon du joli poids de 50 livres ce qui est assez rare dans nos parages. Nos félicitations à M. Milette.

—M. Pierre Bellemare, de retour d'une voyage à Ste-Anne de Beaupré, et Québec où il est arrêté voir une de ses sœurs, la révérende sœur du Saint-Rosaire de la Congrégation Notre-Dame. M. Bellemare est revenu enchanté de son voyage.

—M. et Mme Arthur Descoteaux, ont le plaisir de faire part à leurs amis et connaissances de la naissance d'une fille qui à été tenue sur les fonds baptismaux par le Rév. Désiré Gélinas et Mme A. Héroux.

—Les exercices de la retraite des Dames Charitables ont lieu cette semaine au couvent de la Providence.

—Le Rév. Avila Milot de Chicago, était de passage ici la semaine dernière ; était aussi de passage le Rév. Joseph Gélinas du séminaire de Trois-Rivières. M. Gélinas est de retour d'un voyage d'Europe.

Colonial House

SQUARE PHILLIPS

DEPARTEMENT DES TAPIS

**Modes d'Automne 1905**

**Wilton, Axminster et Tapis Bruxelles**

Un choix immense de Patrons et Styles dans les tissus de fabrication, les plus désirables, patrons et couleurs d'un caractère absolument distinctif, dont notre établissement a seul le monopole.

**Rugs Turcs, Persans et Indiens**

Assortiment excessif et très complet, Kirmans, Tubrique, Bokhara, Shirvan, Anatolien Antique, Afghans, Moussouls, Amritza, Merzapoor, etc.

**Rugs Axminster Templeton**

Couleurs et Patrons variés. Commandes spéciales pouvant condescendre à toute décoration, grandenrs et couleurs.

**Imperial, Gobelins et Rugs en Laine de la Saison**

Dessins et couleurs égalant les prix des fabriques les plus élevés, et sans rivaux pour la qualité de durée. Durries en bonne laine, toutes couleurs.

**Linoleums, Linoleums en Marqueterie, Prélarts, Tapis de Liège**

Assortiment considérable, toutes qualités, toujours prêt à exécuter un contrat très élevé.

Ligne spéciale de Bruxelles, Wilton et Tapis Axminster, moins 10 à 20 p. c.

Carrés de Wilton et Axminster, moins 25 p. c.

**Attention spéciale donnée aux Ordres par la Malle**

Henry Morgan & Co., MONTREAL

## PALENRENIER SANGUINAIRE

**Il blesse dangereusement un compagnon d'un coup de couteau**

Hier matin, vers 8 heures, un drame s'est déroulé, dans une écurie de louage située au No. 754 rue Dorchester.

Un palefrenier, Charles McGown, était en train d'étriller un cheval lorsque la bête renversa un seau d'eau qu'un autre employé, un mulâtre, John Mulkey, venait de déposer près de McGown.

Furieux, le mulâtre frappa McGown d'un coup de poing au visage. Non satisfait, il s'arma d'un long couteau et se précipitant à nouveau sur son adversaire il lui infligea une profonde et dangereuse blessure au bras droit.

Le blessé se rendit au poste No. 5, déposa une plainte, et grâce à l'activité du lieutenant McGown fut passé aussitôt à l'Hôpital Général. L'agresseur fut arrêté peu après.

*Votre Coeur Bat-il ?*

Oui, 100,000 fois par jour. Renvoie-t-il au dehors du bon ou du mauvais sang. Vous savez que le bon sang est la bonne santé : le mauvais sang, la mauvaise santé.— Demandez à votre médecin si vous devez prendre la Sarsparcille d'Ayer, pour le sang impur.

Nous n'avons pas de secrets ! Nous publions les formules de tous nos remèdes. J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

162-wil.

# AMUSEMENTS

**Théatre des Nouveautés,** Comédie Française Tel. Bell Est 1305.
Semaine du 9 Octobre : **"FERNANDE"**

Pièce en 4 actes, de Sardou — Interrompues lundi soir. Matinée Samedi — Semaine prochaine: "La Vie de Bohême", 160-6.

**ACADEMIE** — Matinées Mercredi, Jeudi et Samedi.
Semaine commençant LUNDI 9 OCTOBRE
**LEWIS MORRISON**
Comme "MEPHISTO" in "FAUST".
Effets scéniques splendides. Prix: 15, 25, 50, 75c.— Semaine prochaine Creston Clarke dans "MONS BEAUCAIR". 160-6

**THEATRE NATIONAL.** 1440 Ste-Catherine
TEL. BELL EST 1736 TEL. MARCHAND 520
Semaine du 9 Oct. 1905. **JACQUES L'HONNEUR**
Prix, Matinée: 10, 15, 20, 25 et 30c.— Prix, Soirées: 10, 25, 35, 40 et 50c. — Sem. prochaine : L'Enfant du Régiment 160-6

**THEATRE FRANCAIS** Matinées tous les jours.
Prix Populaires Le succès Parisien le Mélodrame
Semaine du 9 Oct. **A PERPETUITE**
Meilleur que les "Deux Gosses". Semaine prochaine— Les Pauvres de Paris. 160-6.

**ROYAL** — CETTE SEMAINE Matinée tous les jours,
**THE DREAMLAND BURLESQUERS**
Prix : 10, 20, 30, et 50c.
Semaine prochaine : Alcazar-Beauties. 160-6.

**CABARET ARTISTIQUE, LE GYMNASE**
1823 Ste-Catherine.
Semaine du 9 Oct. 05 **LA FILLE DU CHARPENTIER**
Opérette en un Acte.
Delville, Cartal, Les Dubuisson, Bessie Phillips, Leontina, Backman, Carménita, Faustiné. Mat., mar., jeu., sam., prix d'entrée 10c. et 25 cents. 160-6.



# SPORT



## LES LUTTEURS DU TOURNOI

GRANDES COURSES AU PARC DELORIMIER — GOTCH SE FAIT ROSSER — NOUVELLES SPORTIVES.

### LA CROSSE
#### A CHICAGO

Chicago, 10. — L'équipe de Brantford a défait le club local hier après-midi par un score de 11 à 5. Le jeu de combinaison des visiteurs fut très applaudi par l'assistance.

Whitehead et Ladéroute se ditinguèrent. Voici quelle était la composition des équipes :

| Chicago | | Brantford |
|---|---|---|
| Fogg | Buts | Kelley |
| Grogan | Point | Degan |
| Al Wood | Cover point | Hay |
| Kelly | Defense | Brown |
| Art Wood | " | Ions |
| Hill | " | Adams |
| Morrison | Centre | Keavney |
| Truax | Home | McLean |
| Kearney | " | Doyle |
| Gainsford | " | Laderoute |
| Gougeon | " | Whitehead |
| O'Malley | Inside | Layden |

Referee — Nelson. Umpires — Dr Berry et E. H. King.

#### DANS LE CENTRE

Le Montcalm et le National de Québec joueront au Q.A.A.A., dimanche le 15 du courant, si la température est favorable.

Il est rumeur que la C.L.A. suspendra les joueurs de Brantford qui ont joué le dimanche contre les Chicago.

La dernière pratique du club des étudiants de Laval aura lieu cet avant-midi au terrain du National.

Il est rumeur que M. F. Hamel du Balmagown retournera au National de Québec.

M. Eddie Baker, d'Oshawa, le referee bien connu de la C.L.A., vient d'entrer comme rédacteur au "Canadian Sportman".

#### PERCENTAGES

Voici les percentages au "bat" des joueurs de la ligue américaine :

### LA LUTTE
#### LA DEUXIEME SEANCE

Le grand tournoi international se continuera vendredi prochain au parc Sohmer. Les beaux coups de la première séance font le sujet de la conversation générale.

Karl Von de Levuk, Maupas, Schnabie, Lagier, Chouinard et Apollo sont étudiés, comparés et jugés par des groupes, qui discutent les mérites respectifs des lutteurs.

Ces "cénacles athlétiques" aideront beaucoup à populariser et la lutte et le tournoi. Quelques tièdes qui attendaient des nouvelles de la première soirée avant d'assister à la seconde ont promis qu'ils ne manqueraient plus une séance. Ce ferme propos doit être accompagné d'un désir ardent de populariser la lutte, en travaillant à la faire aimer des amis, des frères et même des sœurs, car il ne faut pas oublier que les dames sont admises gratuitement à toutes les luttes organisées par le club Athlétique Canadien. Les adversaires du 13 courant seront classés comme suit : Maupas vs. Apollo, Chouinière vs. De Levuk, Schnabie vs. Laeler.

### ATHLETISME
#### AU McGILL

Kemp le fameux coureur anglais, qui s'est toujours classé bon premier dans les courses du mille et du demi-mille durant son séjour à l'Université d'Oxford, s'est inscrit pour suivre les cours du terme de 1905-06 à l'Université McGill. Le "blanc et le rouge sera donc porté par un athlète de première force lors de la prochaine réunion athletique inter-universitaire.

Kemp était considéré comme un des coureurs anglais les plus rapides. Un mille en 4 28, et un demi-mille en 1 59 comptent parmi les performances de cet athlète.

### LA BOXE
#### GOTCH DESILLUSIONNE

Milwaukee, 11 —Frank Gotch qui s'est créé une réputation de lutteur rude et puissant, a malheureusement connu trop à la hâte qu'il était né pour faire crier merci à Jeffries, et pour effrayer tous les boxeurs de la classe moyenne Décidé de chercher fortune avec les gants, Frank lança dernièrement un défi à Boomer "Weeks" un solide gaillard qui débutait comme boxeur. La bataille eut lieu au temps fixé. Gotch fut malmené à tel point, que le referee (un de ses amis sans doute) dut arrêter la bataille pour lui épargner d'être déclaré vaincu.

Le nez, les machoires et les fausses côtes de l'ex-champion à la lutte américaine ont beaucoup souffert de cette première expérience dans le champ de la boxe.

### LE TENNIS
#### A LA MAISON-BLANCHE

Washington (District de Columbia) 10. — On a pu voir aujourd'hui sur la pelouse de la Maison Blanche le président Roosevelt et M. Jusserand, ambassadeur de France, opposés l'un à l'autre dans une partie qui pour n'avoir rien de diplomatique n'en n'a pas moins présenté de l'intérêt. Il s'agit, en faits, d'une partie de tennis dont le président et l'ambassadeur sont des amateurs très haut côtés.

M. Roosevelt et M. Jusserand sont dans l'habitude de se livrer souvent à leur sport favori sur la pelouse de la Maison Blanche sans autre public que l'agent de service à qui l'on permet d'aller fumer discrètement une pipe derrière le bosquet voisin.

### LES QUILLES
#### LE CLUB PRINCE-ARTHUR

Les élections du club Prince-Arthur ont eu lieu lundi dernier. Les officiers dont les noms suivent ont été élus pour la saison 1905-06 :

MM. P. Demers, prés.-honoraire ; E. Roy, prés. actif; M. Harper, 1e vice-président; P. Moïse, 2e vice-président; W. Lajeunesse, capitaine.

Après l'assemblée une partie fut jouée entre les membres du dit club. Voici le score:

| | |
|---|---|
| W. Lajeunesse ... ... ... ... ... | 503 |
| E. Roy..... ... ... ... ... ... | 493 |
| H. Bessner ... ... ... ... ... ... | 603 |
| M. Lawlor... ... ... ... ... ... | 535 |
| Chs. Dagenais ... ... ... ... ... | 536 |
| M. Harper ... ... ... ... ... ... | 496 |
| | 3163 |

Tous les clubs locaux sont invités à jouer des parties d'exhibition avec le Prince-Arthur au numéro 746b rue St-Laurent. Les membres du club sont priés d'assister aux pratiques du lundi soir.

#### LA LIGUE INDEPENDANTE

Il y aura une assemblée de la ligue Indépendante ce soir, aux salles du club Prince-Arthur.

Par ordre,
LE SECRETAIRE.

### LES COURSES
#### AU PARC DELORIMIER

Le bon accueil que les directeurs de la piste Delorimier ont reçu des amateurs durant les quatres derniers "meetings", et la demande qui vient de leur être faite pour prolonger la saison des courses, ont décidé MM. Lemay et Richard, à commencer l'organisation de trois grands événements hippique qui auront lieu les 14 21 et 26 octobre courant.

Le programme de samedi prochain comprendra une course de trotteurs, 2 courses de coureurs, (1-2 mille à répéter, et 1 mille) et un match très intéressant entre Birthboot et Harry Nart pour un pari de $100.

Les propriétaires de la piste Delorimier sont en correspondance avec les propriétaires de Dan Patch et il est très probable que le fameux "pacer" paraitra sur notre piste populaire dans une course d'exhibition. Le programme de ces trois événements supplémentaires sera publié sous peu.

#### LE VIEUX TAYLOR

Le vieux jockey Chs. Taylor, âgé de près de 100 ans, dont nous parlions il y a quelque temps, est d'origine canadienne-française, dit-on. Il serait né à St-Eustache. Son véritable nom est Chs. Taillefer.

### FOOT-BALL
#### LA LIGUE INTERCOLLEGIALE

La saison de la ligue intercollegiale commencera samedi prochain par les rencontres Queens-Varsity et McGill-College d'Ottawa.

Tous les athlètes qui font partie des clubs ci-mentionnés sont en condition parfaite. La saison promet d'être très intéressante.

### BASE-BALL
#### POUR LE CHAMPIONNAT

New-York, 11. — 15000 personnes ont assisté à la défaite des Giants, hier après-midi aux terrains du Polo. Les paris étaient de 8 contre 5 en faveur des New-York, et les "rooters" de Philadelphie firent une très bonne recette. Les Philadelphie gagnèrent par un score de 3 à 0. Voici le score détaillé de la partie :

NEW-YORK

| | Ab | r | bh | po | a | e |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Bresnahan, c. | 4 | 0 | 1 | 3 | 1 | 1 |
| Browne, rf | 4 | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 |
| Donlin, cf | 4 | 0 | 2 | 4 | 1 | 0 |
| McGann, 1b | 3 | 0 | 0 | 12 | 0 | 0 |
| Mertes, lf | 4 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Dahlen, ss. | 3 | 0 | 0 | 1 | 6 | 0 |
| Devlin, 3b | 3 | 0 | 1 | 2 | 2 | 0 |
| Gilbert, 2b | 3 | 0 | 0 | 3 | 3 | 1 |
| McGinnity, p | 3 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 |
| Ames p. | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Strang X. | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux | 31 | 0 | 4 | 27 | 17 | 2 |

PHILADELPHIE

| | Ab | r | bh | po | a | e |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Hartsel, lf | 4 | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Lord cf | 4 | 0 | 3 | 2 | 1 | 0 |
| Davis 1b | 4 | 0 | 0 | 8 | 0 | 0 |
| L. Cross, 2b | 3 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Seybold, rf | 4 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Murphyf rf | 4 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Murphy, 3b | 4 | 0 | 1 | 0 | 3 | 1 |
| M. Cross, ss. | 4 | 0 | 0 | 4 | 1 | 1 |
| Schreck, c. | 4 | 2 | 1 | 10 | 8 | 0 |
| Bender, p. | 3 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Totaux | 33 | 3 | 6 | 37 | 8 | 3 |

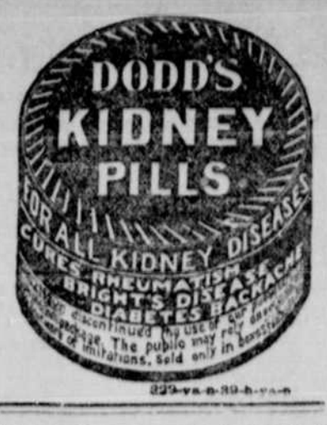
X a frappé pour McGinnity au 9e inning.

New-York - - - - - - - -000000000—0
Philadelphie - - - - - - -001000020—3

Coups de 2 buts, Bresnahan, Donlin, Hartsel ; coups de sacrifice,Bender ; buts volés Dahlen, Devlin,coups sur McGinnity 5 dans le huitième inning, sur Ames, 1 dans la première inning ; laissés sur les buts, New-York 7, Philadelphie, 5 ; buts sur balles de Ames, de Bender 3, ; buts sur erreurs, New-York, Philadelphie, 1 ; struck out par McGinnity 2, par Ames,1, par Bender 9. Temps, 1.55; Umpires O'Day et Sheridan. Assistance, 14,902.


**SALON de TOILETTE**
Service de 1ère classe. Six Barbiers experts en permanence.
**P. ROY,** 1921 Rue Ste-Catherine Près St-Laurent.
6—wil—n.





329-ya-n 30-b-ya-n


### LA CONTRLBANDE

**Un pêcheur américain arrêté par les autorités de son pays. — Le "Valiant" pêchait dans les eaux canadiennes.**

Conneaut, O., 10— Le cutter du revenu des Etats-Unis, "Morrill", a capturé, hier, près d'ici, le navire-pêcheur américain, "Valiant", de Erie, Penn. D'après le rapport du capitaine du "Morrill", les pêcheurs étaient à plusieurs milles passé la frontière canadienne. Le capitaine du navire-pêcheur prétend de son côté qu'il n'avait pas franchi la ligne frontière, et en donne comme preuve que le "Vigilant" l'a passé plusieurs fois sans le molester.

Le "Morrill", ayant à la remorque le "Valiant" et son équipage, est parti hier soir pour Erie, où il attendra les instructions de Washington.

### ENTRE AVOCATS

**Le barreau de Winnipeg se chicane à propos d'un lunch à Sir Frederick Pollock.**

Winnipeg 10—La visite de Sir Frederick Pollock à Winnipeg a donné lieu à un incident assez singulier. Sir Frederick fait autorité dans plusieurs branches du droit, et les jeunes avocats, qui ont étudié ses œuvres, voulaient avoir une occasion de rencontrer le savant auteur, et proposèrent un banquet qui lui serait offert par le barreau. Ils étaient destinés à un désappointement. Il y eut bien un lunch au Manitoba Club, mais les jeunes avocats n'eurent pas le bonheur d'y assister. Ils veulent aujourd'hui s'en venger en prenant un bref d'injonction pour empêcher leurs aînés de défrayer les dépenses du lunch à même l'argent de la Société des Avocats.

### M. A. LACHANCE M. P. BANQUETE

Spécial au "Canada")

Québec 10—Les membres de l'A. O. U. W. de cette ville offriront un grand banquet à leur président et maître-ouvrier, M. A. Lachance, M. P., au café de l'Auditorium, le 25 courant. Le banquet promet d'être tout un évènement et nombre de personnages haut placés y assisteront.

### A PROPOS DE RUES

**Winnipeg et le Canadian Northern aux prises devant la commission des chemins de fer**

Winnipeg 10 —La commission des chemins de fer a commencé hier à entendre les plaidoyers dans le différend qu'il s'est élevé entre la ville de Winnipeg et la compagnie du Canadian Northern, au sujet de l'application faite par cette dernière pour changer la grande route de Pembina à l'endroit où elle traverse la ligne du chemin de fer, et aussi pour fermer les rues allant au nord et au sud entre la route de Pembina et la rue Pembina, afin de donner plus de facilités pour ses cours.

La ville demande un tunnel à la traverse de la rue Pembina, un autre à la route de Pembina et deux ponts audessus des cours, afin de faciliter la circulation dans le district environnant. Le Canadian Northern a offert d'ouvrir une rue longeant ses cours, laquelle déboucherait sur la rue Pembina.

### FEU LE NOTAIRE DROLET

(Spécial au "Canada")

Québec, 10. — Ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de feu le notaire E. Drolet, décédé subitement samedi. Le service funèbre a été chanté à l'église Saint-Jean-Baptiste et l'inhumation a été faite à la Jeune Lorette, où demeurent les parents du regretté défunt.

Nous offrons à Madame Drolet et à la famille en deuil l'expression de nos plus sincères condoléances.

### LA TELEGRAPHIE SANS FIL DE FOREST

(Spécial au "Canada")

Québec, 10. — Ce matin, à Québec, la compagnie de télégraphie sans fil DeForest a inauguré son service de télégraphie entre Ottawa et la vieille capitale. L'expérience a réussi d'une manière étonnante. Des centaines d'aérogrammes ont été échangés entre les deux villes avec une promptitude et une exactitude parfaites. Ces jours derniers, les deux stations de New-York et de Québec ont communiqué entre elles sans aucune difficulté.

Les citoyens de Québec pourront maintenant télégraphier à Ottawa par le système DeForest.

### L'EGLISE DES JESUITES

**Les Révds Pères en prendront possession.**

(Service Spécial)

Québec, 10.— L'église des Jésuites, sise à l'encoignure des rues D'Auteuil et Dauphin, sera remise aux Révérends Pères de cet ordre par les Congréganistes qui en sont les propriétaires. C'est à une grande assemblée des membres de la Congrégation que la chose a été décidée. Les Jésuites ont accepté l'offre qui leur a été faite, sous certaines conditions qu'ils devront accomplir.

### A ANTIGONISH

**M. Chisholm, libéral, choisi pour succéder à M. McIsaac. — Celui-ci a résigné son siège pour devenir membre de la Commission des Chemins de fer.**

Halifax, 10.—La convention libérale du comté d'Antigonish s'est réunie hier après-midi, et après avoir exprimé ses regrets de la résignation de M. Collin M. Isaac, qui a accepté une position dans la Commission des Chemins de fer, a choisi M. William Chisholm, avocat d'Antigonish et depuis nombre d'années associé de M. McIsaac, comme candidat à la Chambre des Communes.

M. Chisholm est un jeune homme qui s'est acquis une belle réputation au barreau et est tout à fait au courant de la politique.

### LEGERE ERREUR

**Des sauvages prennent l'hon. M. Whitney pour le premier ministre du Canada.**

Toronto, 10.—Le premier ministre Whitney et ses collègues ont reçu, hier, une députation nouveau genre : celle des sauvages de la réserve à Fort MacLeod, dans l'Alberta.

Ces sauvages visitaient les édifices du parlement et furent introduits dans la salle du conseil, où le cabinet était en séance.

Après l'échange de compliments, ces "messieurs" déconcertèrent quelque peu les ministres en leur demandant de la broche à clôture, des provisions de graines de semence et autres articles, et la préservation intacte de leurs terres.

Le premier ministre ne fût pas lent à comprendre qu'on prenait son cabinet pour celui d'Ottawa, et expliqua l'erreur commise.

### UN RECORD REMARQUABLE

**La traversée du continent en soixante-cinq heures**

Chicago (Illinois) 10.—M. E. H. Harriman est possédé du désir de traverser le continent plus vite que quiconque. Bien que deux semaines nous séparent encore de son retour, les directeurs de son chemin de fer prennent déjà leurs dispositions pour qu'il puisse battre tous les records établis jusqu'ici.

On espère lui faire parcourir la distance qui sépare San Francisco de Chicago en cinquante heures, ce serait là battre le record établi. Son train roulera sur les voies du Southern Pacific, Union Pacific et Northwestern. De Chicago à New-York le train roulera sur les rails du Lake Shore et du New-York Central. Le Twentieth Century Express a établi le 18 juillet dernier, le record entre ces deux dernières villes, soit seize heures. On croit que son train couvrira la distance en quinze heures ce qui ferait un total de soixante-cinq heures pour la traversée du continent.

### POUR LE DRAPEAU

**Une fête patriotique**

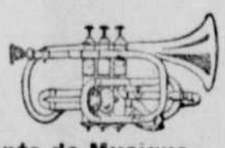
Les dames patronnesses de la Société St-Jean-Baptiste, se sont réunies au Monument National pour discuter les grandes lignes du programme de la fête et de la grande démonstration patriotique qui aura lieu à l'occasion de la présentation du drapeau offert par notre association nationale et gagné par la division St-Jacques.

Madame F. D. Monk fut nommée présidente et Mlle A. Lamalice, secrétaire. Le comité d'organisation se compose des personnes dont les noms suivent:

Mesdames U. H. Dandurand, O. L. Hénault, Clément Robillard, L. J. Tarte, Wilfrid David, Ulric Lafontaine, H. C. St-Pierre, Alexis Robert, Camille Bernier, A. D. Quintin, J. O. Vallée, Adélard Rivest, H. Godin, Treffié Bastien, J. H. Nault, Joseph Lévy, Théop Trudeau, C. E. Thibault, E. Bouthillier, A. Gingras, A. Lamalice, S. de Cotret, Jos. Renaud, L. Archambault, A. S. Marsolais, Alphonse Racine, L. R. Montbriand, G. Langlois, J. W. Harris, Aug. Lavoie, R. de Martigny, C. Guilbault, Alfred Duranleau, S. Létourneau, L. Prince, Chs. Desjardins, Henri Dufresne, Joseph Leduc, A. W. Blouin, J. Lacin, L. A. Cusson, J. P. Rottot, F. X. St-Charles, Louis Deguise, O. Asselin, et Horace Archambault, E. N. Hébert, etc., etc.

Les dames patronnesses se réuniront de nouveau dans une quinzaine de jours à l'Université Laval.


MAISON FONDEE EN 1852



**Instruments de Musique et Musique en Feuille**

Assortiment le plus complet et à meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux.

Agent pour Besson & Cie, Londres, Ang., Pélisson, Guinot & Cie, de Lyon, France, York & Sons, de Grand Rapids, Mich.

**CHAS. LAVALLÉE**
71—wil—n.



**STEINWAY PIANOS**
*La maison Steinway est la seule qui fabrique toutes les pièces entrant dans la construction de ses pianos*
SEULE AGENCE :
**NORDHEIMER**
Piano & Music Co. Limitée,
—2461— L. E. N. PRATTE,
STE-CATHERINE. Gérant.
162-y.



**ARBRES DE COUCHE POLIS**
JONES & LAUGLIN, Manufacturiers
**Sans rivaux pour la Qualité et l'Uniformité**
TOUTES GRANDEURS et LONGUEURS EN STOCK
**DRUMMOND, McCALL & Co.,**
MONTRÉAL. 162—



**LES CHIMISTES**
trouvent que la poudre à pâte Cook's Friend est pure.
**LES MÉDECINS**
disent qu'elle est substantielle.
**LES CUISINIERS**
savent qu'elle fait l'ouvrage au bon moment.
**LES MÉNAGERES**
disent que leurs patisseries et le pain levés avec la poudre à pâte Cook's Friend sont beaux, jolis et délicieux. 1-8—L-n-e V



**Lanternes de Conducteurs**
Beaux Globes de Fantaisie pour Lanternes . . .
**The Hiram L. Piper Co, Ltd,**
12 rue St-Pierre
Phone Main 4061 234—me—n



**BRIQUES DE CONSTRUCTION et REFRACTAIRES**
Plâtre Calciné. Poils pour mortier. Blanc d'Espagne, Chaux, Auges à Mortier.
Approvisionnements en général pour les Contracteurs.
F. HYDE & CO., RUES KING, QUEEN ET WELLINGTON MONTREAL
293-Mo— n.



**Le ROSE QUESNEL n'est pas dans les combines.**
263-me-s- -n



...TOR...
**Empire Electric & Mfg Co., Limited**
**OTTAWA.**
Appareil de chauffage électrique de toute description. Fourniture en électricité. Plaquage et polissage en or, argent ou nickel. me-s-n



**LIBRAIRIE BEAUCHEMIN**

L'excellent ouvrage que vient de publier M. A. D. Decelles sur Louis-Joseph Papineau, a pour éditeur, la maison C. O. Beauchemin et Fils.

SONT AU RIENDEAU :
F. Langlais, Québec ; J. A. Painchaud, Montréal ; Y. C. Moutte, Rio ; Her. Simard, Baie St-Paul ; Jos. Rouchard, Les Eboulements ; E. P. Laperrière, Pierreville ; J. D. René, St-Gabriel de Brandon ; Cyrille DeLabarre, St-Ours ; M. et Mme Emile Lefèvre, Saint-Cyrille ; V. J. S. Pelletier ; Valcourt ; A. E. Lamoureux, Contrecœur ; A. Avel, Beauharnois ; Dr S. Desjardins, Ste-Thérèse ; C. H. Beauchemin, St-Jean ; Dr Nolin Trudeau, St-Jean ; L. A. Bissonnette et dame, Varennes ; Miss May Cantrande, New-York ; Arthur Beaudoin, Trois-Rivières ; E. Verret, Québec ; M. et Mme Avila Gauthier, Coteau Landing ; H. Gauthier, Ottawa ; Nap. Dusseault, Deschambault ; M. et Mme A. Vigeant, Niagara Falls ; M. et Mme Jos. Brulé, St-Gabriel.



Tél. Bell East 1159-1036
**Le Grand Café Parisien**
**HOTEL**
1887-1899 Ste-CATHERINE
MONTRÉAL, CANADA
ENTRÉES PRIVÉES: 179 St-Dominique, 1887 Ste-Catherine.
OUVERT TOUTE LA NUIT
REPAS A LA CARTE
PRIX MODÉRÉS
Chef de Cuisine Français
Diners servis aux residences privées dans 15 minutes d'avis.
**JOS. GRAVEL, PROP.**
54—1. me.s.w s p.n


## CARTES

AVOCATS

**Geoffrion, Geoffrion & Cusson**
AVOCATS
No. 97 rue St-Jacques, Edifice de la Banque du Peuple. P. O. Boite 435. Tel. Bell Main 10
Victor Geoffrion, C. R., M. P.,
Aimé Geoffrion, C. R.
5-n Victor Cusson, L. L. L.

**Dandurand, Brodeur & Beyer**
AVOCATS
Fâtisse de l'Assurance Liverpool & London & Globe, 114 rue St-Jacques. 143-n

**GOUIN, LEMIEUX & BRASSARD**
AVOCATS
Edifice New-York Life
Chambres 8, 8 a, 8 b et 31, 11, Place d'Armes
MONTREAL
Hon. L. Gouin, C. R. Hon. Rod. Lemieux, L. L. Ev. Brassard, L. L. L. Téléphone Main 2127
3-n

**J. D. LEDUC, C. R., Avocat**
Ste Scholastique
COMTE DES DEUX-MONTAGNES, District de Terrebonne, P. Q.
143-n

**McCORKILL & McKEOWN,**
AVOCATS, SWEETSBURG, Q.
J.C. McCORKILL, C. R. W. K. McKEOWN
6—n

**ROBILLARD & RIVET, Avocats**
97 rue St-Jacques Edifice de la Banque du Peuple
J.A.ROBILLARD L.A.RIVET.

**TOURIGNY & BUREAU**
AVOCATS
F. S. Tourigny, C. R. Jacques Bureau
22 rue Bonaventure
Tel. Bell 199. TROIS-RIVIÈRES
n

MEDECINS

*Docteur V. PAINCHAUD*
Elève des hôpitaux de Paris
Spécialité : Maladies de l'Estomac et de la Poitrine
Heures de consultations: 8 a.m., à 10 a.m. 1 p.m. à 4 p.m. et 6 p.m. à 8 p.m.
No 100 St-Denis 28-n Téléphone 7815 Est

ARCHITECTES

Tel. Bell. Main. 2452
*THEO DAOUST*
ARCHITECTE D'EDIFICES RELIGIEUX ET PUBLICS.
BUREAUX.
103 rue St-Urs-Xavier. 1-n Montreal.

**L. Z. Gauthier, J. E. C. Daoust**
ARCHITECTES ET EVALUATEURS
180 rue St-Jacques, MONTREAL
Téléphone Bell, Main 2287 239-n

ENTREPRENEURS

***J.-B. GRATTON***
Entrepreneur et valuateur
Atelier 82, 84 et 86 AVENUE MERCIER
Téléphone Bell, Est 1503
Téléphone Privé: Bell, Est 771
84-n

**HORMISDAS CONTANT**
ENTREPRENEUR PLATRIER
d'Enduits Unis et Ornementés.
Bureau: 6 9 RUE BERRI. Tél. Bell Est 1177
4-n

**MARTINEAU & PRENOVEAU**
CONTRACTEURS GENERAUX
SPECIALITE : MACONNERIE
J. B. MARTINEAU 403 Mont-Royal Tel. Est 1969
F.-X. PRENOVEAU 1301 St-Denis Office: Main 2291 Tel. Est 2032
148-n

**JAS. SHEPPARD & SON**
Marchands de Bois de Sciage et de Construction.
RUE DU ROI, - SOREL.
251-n

**J. B. PAUZÉ & CIE**
CONTRACTEURS
Bureau: - 70 St-Jacques
Tel. Main 2951.
Résidence: 212 St-André
Tel. Est 1994. 123 n

**O. TERRIAULT, PLOMBIER**
Poseur d'Appareils à Gaz et Chauffage, etc.
SPÉCIALITÉ : CHAUFFAGE A EAU CHAUDE
172 RUE ST-DOMINIQUE. Tel. Bell Est 1282

MANUFACTURIERS

**P. AMESSE**
Fente de Grosses Pieces et Ornements, Piliers, Colonnes, etc.
56 à 62 rue Nazareth. Montréal

**ALEXANDER FLECK, Limitée.,**
OTTAWA, ONT.
Machines de Moulins, Engins et Chaudières, Fondeurs en fer, cuivre et acier. Manufacturiers de roues de char à froid et sculpture en fonte. Manufacturiers de machines spéciales. 19-n

MANUFACTURIERS

**J. & R. WEIR**
CONSTRUCTEURS DE BATEAUX EN ACIER
Ingénieurs, Manufacturiers de Bouilloirs et Mécaniciens
Rues NAZARETH & BRENNAN
MONTREAL

**McCaskill Dougall & Co.**
MANUFACTURIERS
MONTREAL

**VERNIS de la PLUS HAUTE QUALITE**
Pour Chemins de Fer,
Carrossiers, Décorateurs et Constructeurs de Bateaux
1—lmo-v-n

CHARBON

**Charbons de Pictou**
LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Ltd
OFFRE EN VENTE SON
**CharbonIntercolonial**
En Morceaux ou concassé
S'adresser au Bureau Chef
Chambre 311, Merchants Bank Bld.
44—n

**The Acadia Coal Company, Ltd**
Mineurs et Exportateurs du Célèbre
**CHARBON ACADIA**
Bureau des Ventes : 17 rue St-Jean,
Téléphone Main 2458. 71—n MONTREAL

**Dominion Coal Co Ltd**
MINEURS ET EXPORTATEURS DE
CHARBON a VAPEUR DOMINION
Criblé, sorti de la mine et très mou.
Pour renseignements s'adresser à
J. E. COOKSON,
Agent Vendeur, 112 rue St-Jacques
Tel Main 4191. 4-n MONTREAL

HOTELS

**HOTEL ST. JAMES**
En face du dépôt G. T. R., et tout près du Dépôt C. P. R. Plan européen et américain. Muni de toutes les améliorations modernes. Fred. Bouillon, propriétaire. n

**Hôtel Riendeau**
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques uns des hôteux et des gares de chemins de fer. 58-60 Place Jacques-Cartier. J. Arthur Tanguay, propriétaire. 55-n

DIVERS

**Montreal Window Cleaning Co.** Tel. Bell
M. HE Propriétaire
Bureau: 138 RUE ST-URBAIN, Montréal.
120—n

*J. E. ROUSSIL.*
FABRICANT de BIJOUX sur COMMANDE
214a rue St-Timothee. Tél. Bell Est 3474
153—

**Walter Cunningham,**
288-290 RUE RIDEAU
Angle de la rue King. OTTAWA
Epiceries, Vins et Liqueurs, Gros et Détail.
Entrepot de Thé de Ceylan. 147-n

HABITS NETTOYES, RÉPARES ET REPASSES PAR PROCÉDÉ FRANCAIS

Habits ou pardessus nettoyés par procédé français - - - - - - - $1.50
Habits ou pardessus pressés - - - 50c
Veste bordée de nouveau $2.00 A $4.00
Habits ou pardessus teints $1.50 A $3.00
Revers de soie, $2.00 A - - - $4.00
Blouses nettoyées par procédé français - - - - - - - - - 50c
Jupes nettoyées par procédé français - - - - - - - - - $1.00
Robes nettoyées par procédé français, $1.00 A - - - - - $3.00
Manteaux de dames, 75c A - - - $2.00
Jupes bordées de nouveau ou prussé - - - - - - - - - $1.00
Nous teignons ou nettoyons les vêtements de toutes sortes.
Les habits de messieurs seront teints en état pour $1.00 par mois.
Téléphone E. 514. Marchands 953.
**MY VALET, 215 rue St-Laurent**
594

**Manufacturées au Canada**
COUVERTURES DE MICA
Pour tuyaux à vapeur, à eau chaude et froide, locomotives, bateaux, bouilloires fixes et de cuisine, cabanes, fournaises, etc.
Le coût primitif de la couverture de Mica est promptement couvert par l'économie sérieuse du combustible
Demandez le Catalogue et les prix à
**MICA BOILER COVERING CO., LTD**
86-92 rue Anne, Montreal.
Contracteurs pour les Amirautés Anglaises et Françaises et pour le bureau de la guerre. 50-l-me-v-n

ESTABLISHED 1797.
*Norwich Union*
Société d'Assurances contre le feu
de NORWICH, ANG.
CAPITAL - - - - $5,500,000.00
Pertes payées - - $82,000,000.00
Bureau principal pour la province de Québec : " METROPOLITAN BUILDING ", No 179 rue St-Jacques
JOHN MACEWEN, - Surintendant
É. J. LANGLOIS, M. J. WALSH, GEO. LYMAN, } Agents spéciaux
143-me-s-n

**JOS. BONHOMME**
CARROSSIER
955 Rue St-Jacques. Tél. Bell Up 1424.
Spécialités et toujours en mains : Voitures de livraison. Sollicite des ordres pour voitures d'hiver de toutes sortes.
GRAND STORAGE 151-n-s

## FORTIER & MONETTE

# Beurre, Oeufs, Fromage

604, 606 Rue St-Paul, - - Montréal.

80-'-me-v-c-x-1-2-9'


Résumé des Règlements pour disposer des Terrains Miniers du Dominion dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon.

Charbon. — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

Quartz. — Les personnes agées de 18 ans et plus ou les compagnies à capital social possédant des certificats libre de mineur peuvent obtenir une entrée pour des terrains miniers.

Un certificat de mineur libre est fourni pour une ou plusieurs années, mais pour pas plus de 5 ans sur paiement à l'avance de $7.50 par année pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds en le marquant avec deux poteaux légaux portant des avis, un à chaque bout de la veine.

Le claim doit être enregistré dans les 15 jours s'il est situé dans un rayon de 10 milles du bureau d'un régistrateur, un jour de plus sera alloué pour chaque dix milles additionnels ou fraction de mille. Le prix d'enrégistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre après avoir rempli toutes les autres conditions.

Le ministre de l'Intérieur pourra aussi donner permission de choisir des claims contenant du fer, du mica et du cuivre dans les territoires du Yukon. Ces claims ne devront pas dépasser 160 acres.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2 1-2 pour cent sur les ventes des produits de cet endroit minier.

Travail de mines dans les placers.—Manitoba et le Nord-Ouest, excepté le Territoire du Yukon. — Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée $5.00, devant être renouvelé tous les ans. Les claims de la rivière Saskatchewan sont ou de barre ou de banc les premiers sont de 100 pieds de long et s'étendent entre la marée haute et basse. Les derniers comprennent les creusages de barre, mais s'étendent en arrière de la base de la colline ou du bord de la rivière mais n'excédant pas mille pieds. Les claims de 900 pieds de large peuvent être obtenus où l'on sert de bouilloir à la vapeur.

Creusage dans les rivières du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest excepté le Territoire du Yukon. Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'Intérieur.

Le droit du locataire se résume au bord de lit submergés de la rivière, au-dessous de la ligne des eaux et sujet aux droits de tous ceux qui ont eu qui peuvent recevoir des entrées pour creusage de barre ou claims de banc, excepté sur la rivière Saskatchewan, où le locataire peut creuser à l'eau haute alternativement sur chaque tenure à bail.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail, mais un dragueur sera suffisant pour chaque 15 milles ou fraction, si un individu ou une compagnie a cassé plus d'un bail.

Taux, $10 par année pour chaque mine de rivière loué.

Royauté de 2 1-2 pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

Dragage dans le territoire du Yukon.— Un mineur libre peut avoir six loyers renouvelables de 5 milles chacun, pour un terme de vingt ans.

Le droit du locataire se résume au lit ou barres submergés de la rivière, au-dessous de ligne basse des eaux. Cette limite devant être fixée par sa position le ... de l'année de la date du ...

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur dans deux ans à partir de la date du loyer et un dragueur pour chaque 5 milles dans les six ans de telle date. Taux $100 par mille, pour la première année et $10 par mille pour chaque année subséquente.

La royauté est la même que pour le travail de mine dans les placers.

Travail de mine dans les placers du Territoire du Yukon. — Les claims de criques, rivières, collines ne devront pas dépasser 250 pieds de long mesurés sur la ligne de base ou direction générale du creux ou gulch, et la largeur étant de 1000 à 2000 pieds. Tous les autres claims de placers devront être de 250 pieds carrés.

Les claims devront être marqués par deux poteaux légaux, un à chaque bout, portant des avis.

Chaque entrée doit être obtenue dans les dix jours si le claims est dans un rayon de dix milles du bureau du régistrateur. Un jour de plus est alloué pour chaque dix milles additionnels ou fraction de mille.

La personne ou la compagnie garnissant un claim de pieux doit avoir un certificat de mineur libre.

Le découvreur d'une mine nouvelle a droit à un claim de 1000 pieds de long, et si deux mineurs agissent de concert, ils pourront prendre un claim de 1500 pieds sur la production duquel on ne pourra charger de royauté.

Entrée $10. Royauté au taux de 2 1-2 pour cent sur la valeur de l'or envoyé du Yukon pour être payée au contrôleur.

Un mineur libre ne pourra recevoir plus d'un claims minier sur chaque rivière ou crique, mais le même mineur pourra posséder plusieurs claims différents en les achetant, et les mineurs libres peuvent travailler leurs claims en société en donnant avis et en payant une honoraire de $2.00.

Un claim peut être abandonné et un autre obtenu sur la même crique, ruisseau ou rivière en donnant avis du fait et en payant un honoraire.

Des travaux d'une valeur de $200 doivent être exécuté annuellement sur chaque claim.

Un certificat des travaux exécutés doit être obtenu à tous les ans, sinon le claim devra être considéré comme abandonné et pourra être occupé par un mineur libre.

Les limites d'un claim ne pourront être complètement définie qu'après en avoir fait l'arpentage et en avoir fait publier des avis dans la "Gazette Officielle" du Yukon.

Pétrole. — Toutes les terres à la vendues de la Puissance dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon sont ouvertes aux chercheurs de pétrole et le ministre pourra réserver pour un individu ou une compagnie possédant des machines sur le terrain qui devra être soumis à des recherches, une superficie de 1920 acres pour une période qu'il devra décider, la longueur de ce terrain ne devra pas dépasser 3 fois la largeur.

Si le chercheur découvrait du pétrole en quantité pouvant rapporter des profits et établir cette découverte, une surface n'excédant pas 640 acres y compris le puits d'huile, seront vendues au chercheur au taux de $1.00 l'acre et le reste du terrain soit 1280 acres seront vendus au taux de $3.00 l'acre sujet à la royauté au taux qui pourra être spécifié par un ordre en conseil.

W. W. CORY,

Député ministre de l'Intérieur.

Département de l'Intérieur.

50-n


A. DUPUIS A. BRUNEAU

## BRUNEAU & DUPUIS

COURTIERS

Membres du Montreal Stock Exchange

QUEBEC, 123 rue St-Pierre

MONTREAL, 34 rue St-Frs.-Xavier.

Fil Privé avec Chs. Head & Co.,

NEW-YORK, 17 BROAD ST.

BOSTON, 74 STATE ST


# LA FINANCE

## LA BOURSE

(Des bureaux du "Canada", 15 oct. 1905).

Le marché américain fut un peu plus fort hier, c'est-à-dire qu'il regagna une partie du terrain perdu depuis quelques jours. Cependant, ce n'est pas que la situation soit changée,non, et la cause de cette hausse,il ne faut la voir que dans les "shorts" qui croyant le marché rendu au plus bas, essayèrent de se couvrir, et par le fait, firent monter les cours.

Londres se montra confiant sans cependant acheter considérablement.

Ainsi malgré que le marché soit fermé avec un point de hausse, on ne peut pas dire qu'il est plus fort et que la situation est meilleure, car comme nous venons de le dire, cette hausse n'est pas due au marché, mais aux baissiers mênes, qui vendront certainement de nouveau aujourd'hui, maintenant qu'ils se sont couverts.

Suivons donc encore la même ligne de conduite, que nous avons recommandée depuis trois semaines, c'est-à-dire soyons prudents et ne refusons pas de profits.

A la fermeture le marché était irrégulier, et le sera encore aujourd'hui, si toutefois, il ne retombe pas.

Notre marché local fut assez actif et se maintint ferme. La liste en général est active.

### RECETTES DU G. T. P.

Les affaires de cette compagnie sont de plus en plus prospères et accusent un surplus sur celles de l'année dernière.

Voici le rapport du mois d'août:

| | 1905 | 1904 |
|---|---|---|
| Recettes brutes | $2,647,130 | $2,571,955 |
| Dépenses | 1,789,650 | 1,718,355 |
| Recettes nettes | $ 857,480 | $ 853,600 |

### PRODUIT DES PLACEMENTS

| | Prix. | Div. | Produit. |
|---|---|---|---|
| Canadian Pacific | 171½ | 6 | 3.48 |
| Soo com., xd | 139 | 4 | 2.87 |
| Montreal Street | 239 | 10 | 4.58 |
| Toronto St. Ry. | 107½ | 5 | 4.65 |
| Twin City | 117 | 5 | 4.29 |
| Detroit | 93½ | 5 | 5.35 |
| Toledo | 35 | 2 | 5.71 |
| Mackay com. | 46 | 2 | 4.34 |
| Mackay pfd | 74½ | 4 | 5.37 |
| Dom. Textile pfd xd | 99 | 7 | 7.07 |
| Montreal Power | 94½ | 4 | 4.23 |
| Mont. Telegraph xd | 165 | 8 | 4.84 |
| Bell Telephone. xd | 155 | 8 | 5.16 |
| Ogilvie pfd | 129 | 7 | 5.42 |
| Lake of Woods | 114 | 7 | 6.14 |
| Montreal Cotton | 125 | 7 | 5.60 |
| Bank of Montreal | 257 | 10 | 3.88 |

### BOURSE DE NEW-YORK

MM Bruneau & Dupuis, courtiers, 84 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

| VALEURS | 10 OCTOBRE | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Ouverture | Plus haut | Plus bas | Clôture |
| Atch. Common | 89¼ | 89½ | 88⅞ | 89¼ |
| Atch. pf'd | .... | .... | .... | .... |
| Am. Car Foundry | 38½ | 38½ | 38⅛ | 38½ |
| American L. Cor Com. | 58¾ | 59⅝ | 58⅝ | 59⅝ |
| do pref | .... | .... | .... | .... |
| Baltimore & Ohio | 113 | 113¼ | 112½ | 112⅞ |
| Balt & Ohio pf'd | .... | .... | .... | .... |
| Brooklyn Rapid Trans. | 72½ | 72½ | 71⅝ | 71⅝ |
| Canadian Pacific R. | 171 | 172½ | 170½ | 172½ |
| Can. Southern | .... | .... | .... | .... |
| C. Gaz | .... | .... | .... | .... |
| Chesap. & Ohio | 56¾ | 57⅛ | 56¾ | 57 |
| Col. Fuel & Iron | 47 | 47⅞ | 46½ | 46¾ |
| Amalgamated Copper | 84½ | 85½ | 84⅛ | 85 |
| Delaware & Hudson | 216 | 219½ | 216 | 219½ |
| Erie | 49 | 49¼ | 48⅜ | 49 |
| Erie pf'd | 81 | 81¼ | 81 | 81¼ |
| General Electric | 180½ | 181 | 180½ | 181 |
| Ills Central | 179½ | 180½ | 179½ | 180½ |
| Jersey Central | .... | .... | .... | .... |
| Miss. Kans and Tex. | .... | .... | .... | .... |
| do do pref | .... | .... | .... | .... |
| Louisville & Nashville | 152½ | 153⅛ | 152⅜ | 153 |
| Manhattan | 165¾ | 167½ | 165½ | 167⅛ |
| Met. St. Ry. | 127½ | 127¾ | 127 | 127 |
| Mo Pac | 103¾ | 104½ | 103½ | 104½ |
| N. Y. C. | 149⅞ | 150⅛ | 149½ | 149⅞ |
| Ont. & Western | 53½ | 54⅛ | 53½ | 54 |
| Paci. Mail | .... | .... | .... | .... |
| Penna | 143½ | 144¼ | 143½ | 143⅞ |
| Peoples Gas | 103½ | 103½ | 103½ | 103⅞ |
| Reading | 121⅞ | 122⅞ | 121 | 121½ |
| Reading pf'd | .... | .... | .... | .... |
| Rock Island | 33½ | 33½ | 33 | 33½ |
| Rubber | 52½ | 53 | 52½ | 53 |
| Railway Steel Spring | 45½ | 45½ | 44½ | 44½ |
| Sugar | 141⅞ | 141½ | 141 | 141 |
| St. Paul | 180½ | 181½ | 180½ | 180⅞ |
| Southern Ry | 36 | 36⅛ | 35⅞ | 36½ |
| Southern Ry. pf'd | .... | .... | .... | .... |
| Southern Pac | 69⅛ | 69¾ | 69⅝ | 69⅝ |
| Tenn. Coal & Iron | 87 | 87⅞ | 87 | 87⅞ |
| Union Pac | 132½ | 133 | 132½ | 132⅞ |
| Union Pac. pf'd | .... | .... | .... | .... |
| United Steel com. | 37⅞ | 38½ | 37½ | 38 |
| United Steel pf'd | 104½ | 104½ | 104⅛ | 104⅜ |
| Leather pf'd | .... | .... | .... | .... |
| Wabash pf'd | 41½ | 42½ | 41½ | 42½ |
| W. U. Tel Co. | .... | .... | .... | .... |
| Twin City | .... | .... | .... | .... |
| Detroit | 118⅞ | 117½ | 117½ | 117½ |

### VENTES DE L'AVANT-MIDI.

30 Can Pac à 171.
125 Can Pac à 171 1-2.
5 Mont St Ry à 239 1-2.
250 Mont St Ry à 239.
25 Twins à 117.
55 Toronto Ry à 107 1-2.
6150 Power Power à 94 3-4.
10 Power à 95.
100 Power à 94 3-4.
5 Power à 95.
250 Power à 94 3-4.
15 Halifax Ry à 107.
25 Coal Pfd à 115.
$1000 Mont St Bds à 105
1 Mer Bk à 165 1-4.
100 Iron à 23 3-8.
8 Iron à 23.
25 Scotia à 65 3-8.
$7000 Iron Bds à 85 3-4.
100 Havana Pfd à 72 1-4.
25 Havana Pfd à 72 1-2.
$500 Textile Bds à 91 C.
$1000 Textile Bds à 90 7-8 C.
$9500 Textile Bds à 91 1-4 A.
$1000 Textile Bds à 91 1-2 B.
$1000 Textile Bds à 90 7-8 C.
$14000 Textile Bds à 91 C.
$750 Textile Bds à 91 1-2 B.
6 Molsons Bk à 227 1-2.
6 Textile Pfd à 98.
50 Détroit à 93 5-8.
50 Laurentide à 90.
100 Duluth à 16.

### VENTES DE L'APRES-MIDI.

105 Power à 94 3-4.
10 Power à 94 1-2.
25 Power à 94 5-8.
75 Détroit à 93 1-2.
50 Détroit à 93 3-8.
55 Détroit à 93 ...
$9000 Iron Bds à 85 3-4
125 Mackay à 46 1-4.
$50 Textile Bds à 91 B.
$166.67 Textile Bds à 91 B.
$10,000 Textile Bds à 91 C.
$10,000 Textile Bds à 91 1-2 A.
9 Laurentide à 90.


LA

## Banque des Marchands

DU CANADA

(FONDEE EN 1864)

Capital versé - - $6,000,000

Réserve - - - - 3,473,197

Emission de Mandats d'Argent payables au Pair pour tous les Endroits du Canada. 100 Succursales.

90-c-3-x-mer-n


20 Bk Mont à 258.
5 Royal Bk à 217.
$20 Textile Pfd à 96 1-2.
$83.33 Textile Pfd à 96 1-2.
25 Textile Pfd à 98 5-8.
55 Can Pac à 171 1-2.
150 Can Pac à 171 5-8.
50 Can Pac à 172.
50 Can Pac à 172 1-4
100 Iron à 23.
15 Iron à 23 1-2.
50 Halifax Ry à 106 1-2.
25 Scotia à 65 1-8.

### BOURSE DE MONTREAL

MM. Bruneau & Dupuis, courtiers 12 rue de l'hôpital, nous fournissent le rapport suivant:

| VALEURS | Demande | Offre |
|---|---|---|
| | 10 OCT. | |
| Pacifique Canadien | 172¾ | 172 |
| Duluth Com | .... | .... |
| Duluth pref | .... | .... |
| Minneapolis & St. Paul | 140½ | 139⅝ |
| Mont.St.Ry. | 239 | 238 |
| Toronto do | 107½ | 107½ |
| Twin City Electric | .... | 117 |
| Detroit Electric | 93½ | 93½ |
| Halifax Electric Ry. xd | 107 | 106½ |
| Toledo Ry | 35½ | 35 |
| St.John " | .... | .... |
| Winnipeg " | 182 | .... |
| West India | 60 | .... |
| New Mon. St. Ry | .... | .... |
| Mackay common | 46½ | 46⅛ |
| " pref | 75 | 74½ |
| Cie Richelieu et Ontario | 74½ | 73 |
| Mont.Lt.Heat Power | 94½ | 94 |
| Dominion Iron & Steel Com | 23½ | 23¼ |
| do do do pref | 77 | 76 |
| Dominion Coal Com | 78½ | 77½ |
| do do pref | 118 | 113 |
| Intercolonial Coal Common | .... | .... |
| do do pref | .... | .... |
| Mtl.Steel Com | .... | .... |
| do pref | .... | .... |
| Nova Scotia Steel Coal | 65½ | 64½ |
| Nova Scotia Steel pref | 115 | 112 |
| Commercial Cable Co. | .... | .... |
| Montreal Telegraph Co | 170 | .... |
| Bell Telephone | 155½ | 154 |
| Marconi Wireless | .... | .... |
| Dom. Textile com | .... | .... |
| " pref | .... | .... |
| Lake of the Woods pfd | 114 | 112½ |
| Ogilvie Milling pref | 129 | .... |
| " " com | .... | .... |
| B.C.Packers Ass'n "A" | .... | .... |
| Laurentide Pulp | 90 | 89 |
| Windsor Hotel | .... | .... |
| North West Land Common | .... | .... |
| do do do pref | .... | .... |
| Loan and Mortgage | .... | .... |
| Lake Superior Consolidated | .... | .... |
| Coton Montréal | 125 | .... |
| do Dominion | 60 | 59¾ |
| do Can. Col | .... | .... |
| do Marchands | .... | .... |
| do Montmorency | .... | .... |
| MINES. | | |
| War Eagle | .... | .... |
| Republic | .... | .... |
| Payne | .... | .... |
| New Can P. Ry | .... | .... |
| Pacific Rights | .... | .... |
| North Star | .... | .... |
| BANQUES | | |
| Banque Montréal | .... | 257 |
| do Ontario | .... | .... |
| do B.N.A | .... | .... |
| do Molsons | .... | .... |
| do de Toronto | .... | .... |
| do des Marchands | 167 | 164 |
| do Royale | .... | 217 |
| do de la N.E | .... | 265 |
| do des C. de l'Est | .... | .... |
| do de Québec | .... | .... |
| do Nationale | .... | .... |
| do Union | .... | 145 |
| do Au Commerce | .... | .... |
| do Dominion | .... | .... |
| do Standard | .... | .... |
| do Imperial | .... | .... |
| do Hochelaga xd | .... | 141 |
| do Ottawa | .... | .... |
| DEBENTURES. | | |
| Land Grant | .... | .... |
| Com. Cable Coupon | .... | .... |
| M. L. H. & Power Co | .... | .... |
| Halifax Tramway | .... | .... |
| Bell Telephone | .... | .... |
| Can. Col. Cotton | .... | .... |
| Dominion Coal Com | .... | 104 |
| Laurentide Pulp | .... | .... |
| Winnipeg Electric | .... | .... |
| Dom. Iron Steel | .... | .... |
| St.Ry Montréal | 86 | 85½ |
| Ogilvie milling | .... | .... |
| L. & Steel and Coal | .... | .... |
| Textile | .... | .... |

Nous recommandons comme placement, le Toledo, Détroit, Halifax et Banque Hochelaga.

MM. BRUNEAU & DUPUIS, Courtiers.

84 St-François-Xavier.

# LES PRIX DU MARCHE

### BEURRES ET FROMAGES

Marché aux beurres, calmes. Nous contons: crémeries, les meilleures, 22 3-4 à 23 cents; choix, 22 1-2c à 22 3-4 cents, et 22 à 22 1-2 cents.

Au quai de Montréal, on a payé de 22 à 22 1-2 cents.

Fromages — Marché continue stable.

Produits d'Ontario, 11 5-8 à 11 7-8 cents; fromages, province Québec,11 3-8 à 11 1-2 cents.

Au quai, on a payé 11 à 11 1-4 cents. On a reçu hier 13,124 boîtes de fromages.

### ARRIVAGES ET EXPORTATIONS

Fromages — On a reçu,la semaine

Fromages. — On a reçu, la semaine dernière, 87,294 boîtes, contre 84,380, semaine précédente, et 80,344 semaine correspondante, 1904.

Total reçu, depuis 1er mai jusqu'à date, 1,817,715 boîtes, contre 1,869,461, période correspondante, 1904.

Beurres. — Reçu, semaine dernière, 21,720 boîtes, contre 25,037 semaine précédente, et 22,982, semaine correspondante, en 1904.

Total reçu, depuis 1er mai, 655,389 boîtes, contre 550,130, période correspondante, en 1904.

### GRAINS ET FARINES

Blé, visible, augmentation d'environ 3,000,000 de bushels; mais le marché reste ferme; hausse de 3-4 cent; octobre, 84 5-8 cents; décembre, 85 5-8 cents à 85 3-4 cents; mai, 86 3-4 cents; mais, marché se montrant fort; gain de 1-4 à 1-2 cent; octobre 51 1-8 cents; décembre, 44 5-8 cents à 44 3-4 cents; mai, 43 7-8 cents à 44 cents; avoines, prix fermes; gain de 1-8 à 3-8 cent; octobre, 28 5-8 cents; mai,30 3-4 cents.

A Winnipeg — Tendance à la hausse. Blé à terme, octobre, 75 7-8 cents; novembre, 75 1-2 cents; décembre, 74 cents; gain de 1-8 à 3-8 cents.

A Montréal — Prix offerts à l'exportation de blé de printemps de Manitoba, nouvelle récolte, s'élèvent de 1 1-2 cent, et quelques bonnes ventes ont été opérées.

Avoines, marché tranquille, mais prix fermes, No 2, 34 1-2 cents; No 3, 33 1-2 cents, et quelques ventes de No 2, au char, 35 cents; et No 3, 32 cents; orge de Manitoba, No 3, 46 1-2 cents; No 4, 44 1-2 cents; blé d'Ontario, No 2, roux et blanc, 76 cents à 78 cents, sur navires.

&Farines — Affaires modérées et demande de farine de blé de printemps assez active. On cote, patente de printemps, Manitoba, $5 à $5.10; forte à boulangerie, $4.70 à $4.80; ancienne farine, patente d'hiver, $4.65 à $4.75; forte à boulangerie, $4.30 à $4.40, et en sacs, $2 à $2.10; farine de blé d'hiver, nouvelle, $4.50; straight rollers, $4.15 et en sacs, $1.90 à $1.95; extras, $1.75.

Issues de blé, prix fermes. Son de Manitoba, en sacs de $17 à $18; gru, $20 à $21; son d'Ontario, pesée libre, $15 à $15.50; gru, $20 à $20.50; moulée de moulanges, $21 à $24; moulée de grain, $28 à $29.

Farine d'avoine, $2.25 à $2.40 et farine de blé d'Inde, $1.45 à $1.50 le sac.

Foin — Marché au foin pressé assez actif; prix stables.

On cote, No 1, $8.50 à $9; No 3, $7.50 à $8; trèfle mêlé, $6.50 à $7, et trèfle pur, $6 à $6.25.

### MARCHE DE CHICAGO

BLE

Oct., 84 5-8 fermé.
Déc., 85 5-8 3-4a fermé; 85 5-8 5-8 3-4 ouv.; 85 3-4.
Mai, 86 3-4a fermé; 86 5-8 3-4 ouv.; 86 3-8.

MAIS

Oct., 50 5-8 fermé.
Déc., 44 5-8 3-4 fermé; 44 7-8 ouvert; 44 5-8 3-4.

AVOINE

Oct., 28 5-8 fermé.
Déc., 28 5-8 fermé; 28 3-4 ouvert; 38 5-8.
Mai, 30 3-4 fermé; 30 3-4 7-8 ouvert; 30 5-8 3-4.

A WINNIPEG

Oct., 75 7-8 fermé; 75 7-8b ouv.; 76 3-4 S.
Nov., 75 1-4 fermé; 75 1-4 ouv.; 76 1-8b.
Déc., 74 fermé; 73 1-8 b ouv.; 74 3-8.


CIGARETTES EGYPTIENNES "ROYAL", 15c LA BOITE

162-g-z


## COMMISSION DU PORT

### Réunion en comité

Les membres de la Commission du Port se sont réunis, hier après-midi, en comité général, afin de discuter les mesures à prendre pour faire compléter au plus tôt les travaux déjà commencés. On trouvera peut-être moyen de régler définitivement la question du contrat Metcalf, et autres choses encore.

Jeudi prochain, à trois heures précises, les membres de la Commission se réuniront de nouveau en assemblée générale.

On sera appelé à voter sur la motion Penny, demandant qu'à l'avenir les séances soient à huis-clos.

Cette séance promet d'être intéressante. On aura peut-être les explications de M. Boon.


Demandez à votre pharmacien la Nazaline de Chrétien-Zaugg

102-g-n


Dufrossard, en visite chez un notable commerçant, remarque ce dernier décachetant ses télégrammes de Hambourg.

—Quelle imprudence ! s'écrie Dufrossard; a-t-on au moins désinfecté ces dépêches ?

—Pourquoi ?

—Mais... et le choléra ! n'y pensez-vous pas ? Par ces temps d'épidémie on ne devrait accepter les communications avec Hambourg que par la télégraphie sans fil !


LE TABAC ROSE QUESNEL EST DELICIEUX

275-me-k-n


Province de Québec, district de Montréal. Cour de Circuit. No 12999. Olibrius Constantineau, demandeur; vs. Jules Tremblay et al., défendeurs. Le 20e jour d'octobre 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, Jules Tremblay, au No 75 rue Boyer, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, Jules Tremblay, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 11 octobre 1905. M. J. A. DeCelles, Huissier, C.S.

162-1-$

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieure. No 1. L'ACTE DES ELECTIONS FEDERALES CONTESTEES ET AMENDEMENTS. In re: Election contestée d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district Electoral de Ste-Anne, dans le district judiciaire de Montréal, tenue les vingt-septième jour d'octobre et troisième jour de novembre dernier (1904), étant respectivement les jours de nomination et de votation. WILLIAM DARLINGTON & CORNELIUS GLEASON, pétitionnaires, et DANIEL GALLERY, défendeur. Prenez avis que l'élection contestée ci-dessus sera instruite au Palais de Justice, en la cité de Montréal, district de Montréal, dans la chambre No 21, à 10 heures de l'avant-midi, le 30 octobre courant, et tous autres jours subséquents selon qu'il sera nécessaire. Daté à Montréal, ce sixième jour d'octobre 1905. Par ordre. B. TURENNE, député-protonotaire. Cour Supérieure.

162-1

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieure. No 1430. Pamela Lachance, épouse de François St-Jean, peintre, tous deux de la cité de Montréal, a intenté, ce jour, une action en séparation de biens contre son mari. Montréal, 28 juin 1905. Joseph Hébert, avocat de la demanderesse (G).

138-5-me

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieure. No 1522. Elmire Jean, épouse de Hercule Lamouche, peintre, tous deux de la cité de Montréal, a intenté, ce jour, une action en séparation de biens contre son mari. Montréal, 6 mars 1905. Albert Leblanc, avocat de la demanderesse. 157-162.


Les bons chapeliers vendent le Chapeau

BUCKLEY & SONS

8-462-wil


VENTES PAR ENCAN.

PAR MARCOTTE FRERES

# Vente au Commerce

A nos Salles, rue St-Jacques,

Mercredi et Jeudi 11 et 12 Oct.

Sans réserve et en lots au Commerce à 10 heures chaque jour.

$40,000 de Marchandises provenant de quatre fonds de banqueroute.

Nouveautés en tous genres: Cotonnades, corsets, étoffes à robes, bas, chemises, gants, faux-cols, cravates, velours, soie, satin, étoffes pour manteaux et habillements de dames et messieurs, dentelle, broderie, cotons à tabliers, flanelles, doublures de toutes sortes, lingerie, mouchoirs, beavers, melton, serges, vêtements de confection, gilets et manteaux, articles de modes, etc., etc.

Aussi 35 caisses d'articles de fantaisie. Chaussures et autres marchandises.

MARCOTTE FRERES,

159-4. Encanteurs.

## Salle d'Encan au Détail d'Aron

143 rue St-Laurent, Montréal

Marchandises sèches, marchandises de fantaisie, bijouterie et marchandises de toutes sortes, vendues par petits lots, à l'encan public, tous les soirs.

Ventes privées dans la journée.

A. ARON,

Encanteur.

Le moyen poste de Montréal pour disposer des surplus d'assortiments. Tout est payé au comptant. Avances faites sur demandes.

116-c-n

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe: "Soumission pour bois", seront reçues jusqu'à jeudi, le 26 octobre prochain, pour la vente des bois de commerce, tels que Pin, Tamarack, Cèdre, Epinette, Bouleau, Baume, mesurant 9 pouces et plus à la souche situés sur la réserve Indienne du Témiscamingue et sur les rangs 4, 5, et 6 de la partie vendue au gouvernement, mais à l'exclusion des réserves indiennes non vendues qui ont été arrêtées. La superficie à vendre est de 22 milles carrés.

Les soumissionnaires devront mentionner le montant qu'ils désirent payer comptant comme bonus pour ce bois en outre des sommes dues à la Couronne d'après les tarifs du département, et un chèque accepté par une banque incorporée du Canada d'un montant de 10 pour cent du bonus offert devra accompagner la soumission.

Ce chèque sera confisqué par le département si le soumissionnaire refuse de conclure l'achat. La balance due sur le bonus devra être payée par le soumissionnaire heureux dans les 15 jours qui suivront l'avis d'acceptation de sa soumission.

De plus, le loyer du terrain à $3.00 le mille carré et l'honoraire de licence à $4.00 devront être payés en même temps.

Il sera tenu de fournir une caution personnelle de $2,000 et deux cautions pour assurer le respect des conditions de la licence. Le département ne s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse des soumissions.

Les journaux qui publieront cet avis sans autorisation ne seront pas payés.

J. D. McLEAN,

Secrétaire.

Département des affaires Indiennes,

Ottawa, 13 septembre 1905.

P. S. — Une licence pour la coupe de ce bois sera émise au soumissionnaire heureux pour dix ans à compter du 1er novembre 1905.

162

# SOUMISSIONS

## Vente du Chemin de Fer de Québec-Sud, comprenant les chemins de fer ci-après mentionnés.

Des soumissions cachetées pour l'achat du Chemin de Fer Québec-Sud, comprenant les chemins de fer jusqu'à présent appelés Chemin de fer de la "Rive-Sud", Chemin de fer des "Comtés-Unis" et Chemin de fer de la "Vallée du Richelieu-Est", en bloc, ou pour aucun des dits chemins de fer, ou pour deux quelconques d'iceux, avec leur matériel de roulement, équipement et autres accessoires, seront reçues par le Régistraire de la Cour de l'Echiquier du Canada, à son bureau, à Ottawa, Ont., jusqu'à midi du deux novembre 1905.

Les soumissions devront être faites sur des formules imprimées contenant tous les termes et conditions de la vente, — formules que l'on peut se procurer en s'adressant au Receveur des dits chemins de fer, 26, rue Saint-Sacrement, Montréal, P. Q., où tous renseignements concernant les dits chemins de fer seront donnés.

G. C. DESSAULLES,

Receveur.

L. A. AUDETTE,

Régistraire, C. E.

Daté ce 15 septembre 1905.

142-4-me-4-1-4-s

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieure. Re Succession vacante de William Kincaid, en son vivant boulanger, de la cité de Montréal, dit district. Présent: l'honorable Juge Lavergne. Sur requête de dame Mary Reid, de la dite cité de Montréal, veuve du dit William Kincaid, pour nomination d'un curateur à la succession vacante de ce dernier. Avis est par les présentes donné aux parents et créanciers du dit défunt de comparaître au greffe des Tutelles et Curatelles, au Palais de Justice à Montréal, le vingt-septième jour d'octobre courant (1905) à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination du dit curateur. Le présent avis devra être publié deux fois en anglais dans le journal "The Montreal Herald" et deux fois en français dans le journal "Le Canada", deux journaux publiés à Montréal, au moins dix jours avant le dit 27 octobre courant. Montréal, 9 octobre 1905.

J. LAVERGNE,

J. C. S.

G. A. MORRISON,

Avocat de la requérante. 161-2

PROVINCE DE QUEBEC. —District de Montréal.— COUR SUPERIEURE.— No. 1677.— Dame Marie-Antoinette Gravel, épouse séparée de biens de Henry allas Harry O'Brien, ci-devant entrepreneur peintre des Cité et district de Montréal, maintenant de pays inconnus. Demanderesse. vs. Le dit Henry O'Brien, Défendeur.— Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.— Montréal, 9 octobre 1905.— J. A. GIRARD, Député-Protonotaire. 161-2.

Province de Québec, district de Montréal. Cour de Circuit. Joseph Fluet, cordonnier, de la cité et du district de Montréal, demandeur; vs Jos. G. Boivin, de la ville de St-Boniface, dans la province de Manitoba, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la première insertion du présent avis. Montréal, 9 octobre 1905. J. B. Dupuis, Dép. C. C. C. Robillard et Rivet, avocats du demandeur. 161-2


## ELDER DEMPSTER LINES

MONTREAL AU SUD-AFRICAIN

Le steamer Melville partira entre le 20 et le 25 septembre pour Cape Town, Algoa Bay, East London et Durham.

DE MONTREAL A CUBA ET ...

SS. Angola, partira vers le 20 sept. SS. Dahomey, partira vers le 20 Oct.

S'arrêtant à Charlottetown, I. P. E., Halifax, N.-E., Nassau, dans les îles Bahamas, Havana, Cuba et Progresso, Coatzacoalcos, Vera Crux et Tampico, Mexico. Ces steamers jaugent 4,000 tonneaux et possèdent des accommodations confortables, promenades pour passagers de première et seconde classe, éclairage électrique. Les passages peuvent être retenus soit dans les ports cubains et mexicains, aussi à Charlottetown et Halifax. W. H. Henry, Temple Building, Montréal.

ELDER DEMPSTER & CO.,

819 Board of Trade Building

91-c-l-me-j-s-n.

OTTAWA RIVER NAV. Co

Ligne des Marchés, Steamers "Duchess of York" et "Princess."

Pour Hawkesbury, Papineauville and Ottawa, etc.

5.30 P. M. MARDI ET JEUDI

Pour Carillon, Pointe Fortune et tous points intermédiaires

A 6 A. M. MERCREDI et SAMEDI

Fret Reçu Mardi et Vendredi.

BUREAUX ET MAGASINS

165 Rue Common. Tel. M. 1029.

151-1

## CIE DU PACIFIQUE CANADIEN

Lignes de Vapeurs Atlantiques

MONTREAL (par Québec) à LIVERPOOL

LAKE MANITOBA Sept 14 Oct. 19
LAKE CHAMPLAIN Sept 28
LAKE ERIE Oct 12 Nov. 16

TAUX DE PASSAGE — PREMIERE CABINE.—Pour Liverpool, $47.50 et $50 en montant d'après le bateau et l'accommodation. Billets pour aller et retour à taux réduits.

Deuxième Cabine, pour Liverpool, $40 pour Londres, $42.50. Billets pour aller et retour à prix réduits.

Taux de troisième classe pour Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast, Londonderry et Queenstown, $26.50. De Liverpool, Londres et Londonderry, $27.50.

MONTREAL A LONDRES

xLAKE MICHIGAN Oct 14
xMOUNT TEMPLE Oct 21
xMONTROSE Nov. 4

x Seconde cabine à Londres $40.00
x Troisième classe à Londres 26.50

Les dates de départ des vapeurs à fret pour Liverpool, Londres et Bristol qui ne sont pas mentionnées seront données sur demande.

S'adresser à la

Ligne de Vapeur Atlantique Pacifique Canadien

Edifice Board of Trade, rue St-Sacrement, Montréal. 117-c-n

R & O TAUX REDUITS

Cabines bien chauffées et très confortables

Pour Kingston, $4.00 Retour, $6.75
Pour Toronto $7.00 Retour $12.00
Pour Hamilton, $7.50 Retour $13.00

Repas et lits compris, sur les bateaux de la

LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON — Les vapeurs partent les lundis, mercredis et vendredis, à 7.30 p. m.

Pour Québec, $3.50 Retour $5.85

Excursion du samedi au lundi $3.50 Y compris la Cabine.

LIGNE MONTREAL-QUEBEC. — Les vapeurs partent à 7 p. m. tous les jours, excepté le dimanche.

LIGNE DU SAGUENAY— Les vapeurs laissent Québec à 8 a. m. les mardis et samedis.

POUR LA REGION MERVEILLEUSE DU SAGUENAY.— Voyage aller et retour, seulement $18, y compris toutes les dépenses nécessaires à bord des bateaux.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 128 Rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Bureau de Poste 71—n

## GASPE STEAMSHIP LINE

SS. "GASPESIEN"

LE PROCHAIN DEPART (Quai Victoria) DE MONTREAL AUX PORTS DE GASPE aura lieu

Mardi, le 17 Oct., à 1 hr. p.m.

LE GASPESIEN est très bien aménagé pour les passagers, lumière électrique et toutes les améliorations modernes

A. LEMIEUX

Tél. Main 45. 16-c-n 11 Batisse Coristine

## Cie de Navigation Interprovinciale du Canada

Route de la Baie des Chaleurs

Changement d'Horaire

En effet, le 20 septembre 1905, le NOUVEAU VAPEUR RAPIDE A 2 HELICES, SS. "LADY EILEEN", part de Campbellton tous les mercredis et samedis matin, à 5 heures ou à l'arrivée de l' "Express Maritime", de Montréal et St-Jean pour Gaspé et les ports intermédiaires et revient à Campbellton le lundi après-midi et le jeudi soir.

DES EXCURSIONS SPECIALES DU SAMEDI, pour Gaspé et retour $10 00 Ce prix comprend le passage, la cabine et les repas.

Pour tous les renseignements pour le fret et le passage, s'adresser à

BLAIR ET RICHARD,

Gérants.

Campbellton, N. B 143-n


# AVIS

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, par Susan M. Whitney, C. C. Amos, Edward M. O'Brien, W. O'Brien, en leur qualité de légataires universels de feu l'honorable James O'Brien, pour obtenir un acte augmentant la rémunération accordée par le testament du dit honorable James O'Brien aux trois légataires universels fiduciaires créés par le dit testament. 161-30


## LIGNE ALLAN

DE MONTREAL AU HAVRE

Du Havre. De Montréal.

25 Sept. "Sardinian" jeudi 12 Oct.
7 Oct. "Sarmatian" samedi 28 Oct.
21 Oct. "Pomeranian" samedi 11 Nov.

Passagers de seconde seulement.

Prix du passage pour le Havre ou Londres, $40. Paris $42.50. 113-c-n

## FURNESS, WITHY & CO

(LIMITED)

VOYAGES PROCHAINS

MANCHESTER LINERS LIMITED

Montréal et Manchester

De Manchester De Montréal.

Sept. 1. Manchester Shipper. Sept. 23
Sept. 12. Manchester Importer. Oct. 5
Sept. 25. xManchester Trader. Oct. 13
Oct. 4. xManchester City. Oct. 20

Quelques-uns des vapeurs ci-dessus ont des accommodations de 1ère classe pour un nombre limité de passagers.

SERVICE REUNI DU CANADA ET SUD-AFRICAIN, A CAPE-TOWN, PORT ELISABETH, EAST-LONDON ET DURBAN.

xWyandotte. Nov. 18

(x) Pourvu de compartiments frigorifiques.

Pour autres renseignements s'adresser à

FURNESS, WITHY & CO., Limited. Agents

81—n MONTREAL

## Agences Reford

LIGNE DONALDSON

Service hebdomadaire de Montréal et Glasgow

De Glasgow. De Montréal.

Sept 2 SS. Marina, (comp. frigorifiques) Sept. 21
Sept 9 SS. Athenia, (comp. frigorifiques) Sept. 28
Sept 16 SS. Laconia Oct. 5
Sept 23 SS. Salacia Oct. 12

LIGNE THOMSON

Service hebdomadaire de Montréal et Londres

De Newcastle. De Montréal

Sept 2 SS. Kildona, (comp. frig. et à air froid) Sept. 23
Sept 9 SS. Iona, (comp. frig. et à air froid) Sept. 30
Sept 16 SS. Devona, (comp. frig. et à air froid) Oct. 7

SERVICE DE LEITH

SS. Bellona Oct. 20

SERVICE D'ABERDEEN

SS. Escalona Oct. 5

LIGNE LORD

SERVICE DE CARDIFF.

Date du départ plus tard.

THE ROBERT REFORD CO., Ltd.,

... rue St-Sacrement, Montréal.

## La Ligne Dominion

MONTREAL A LIVERPOOL

Canada Oct. 14 Ottawa Nov. 4
Southwark Oct. 21 Canada Nov. 11
Dominion Oct. 28 Kensington Nov. 18

Le "Canada" est le vapeur le plus rapide du commerce canadien. Il détient un record de 5 jours, 23 heures et 48 minutes entre Inishowen Head et la Pointe-aux-Pères.

Salons ... lumière électrique, vitesse et confort.

1ère classe, $70.00. 2ième Classe, $40.00. 3ième Classe, $27.50.

Et en montant, suivant le bateau et la cabine. Pour les principaux ports anglais.

Pour renseignements sur fret et passage s'adresser à l'agent local ou à la

DOMINION LINE

17 rue St-Sacrement, Montréal. 82-c-n

## The Great Lakes & St. Lawrence Transportation COMPANY

Propriétaires de 14 bateaux à vapeur voyageant entre les Lacs Supérieur et Michigan et Montréal.

Des connaissements émis sur toutes les cargaisons allant vers l'Est et tous les pays d'Europe, sur celles qui sont dirigées dans tous les différents endroits des Etats de l'Ouest.

BUREAU

522 BATISSE BOARD OF TRADE

MONTREAL 120-n

## CIE, GLE, TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ ... jeudi à 10 hrs a. m.

LA BRETAGNE Oct. 12
x LA SAVOIE Oct. 19
LA TOURAINE Oct. 26
x LA LORRAINE Nov. 2
LA BRETAGNE Nov. 9
x LA SAVOIE Nov. 16

x Paquebots à deux hélices

Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. 38-n


## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

### Soumission pour Réservoirs

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire du Département des Chemins de Fer et Canaux à Ottawa, Ont., et portant à l'extérieur: "Soumission pour réservoirs", seront reçues jusqu'à mardi le 17 octobre, 1905 inclusivement, pour la construction de sept réservoirs de 50,000 gallons d'eau, construction complète, un à chacun des endroits suivants: Gibson, Upper Cross Creek, Boiestown, Blackville, Chatham Junction et Loggieville, sur la division entre Fredericton et Loggieville, et un à Drummondville, P. Q.

Les plans et spécifications peuvent être examinés aux bureaux du chef des gares à Fredericton, à Chatham, N.-B., et à Drummondville, P.Q., et au bureau de l'Ingénieur en chef, Moncton, N.-B., où des imprimés pour soumissions peuvent être obtenus. Toutes les conditions des spécifications doivent être remplies.

D. POTTINGER,

Gérant-Général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B. 30 Septembre 1905. 158-9.

# AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Montréal et la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique s'adresseront à la Législature provinciale à sa prochaine session, pour obtenir la ratification d'un contrat passé entre elles, en date du 30 juin dernier relativement à l'affermage de certaines rues pour un terme de 99 ans.

L. O. DAVID,

Greffier de la Cité.

CHS. DRINKWATER,

Secrétaire de la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Montréal, 7 septembre 1905. 135-30.

## Ne gratte pas

Quand vous prenez un verre de GIN CROIX ROUGE, vous n'éprouvez pas ces brûlements à la gorge que vous ressentez après avoir mangé du poivre rouge ou après avoir bu des boissons frelatées. C'est que le GIN CROIX ROUGE a un mœlleux et une douceur qui ne s'acquièrent qu'avec l'âge. C'est pourquoi il ne gratte pas, malgré sa force en alcool. Son âge est garanti par le timbre du gouvernement.

**Boivin, Wilson & Cie., MONTREAL.**

Agents distributeurs.

162-x-h-27.


### NOUVELLES DE FRASERVILLE

(Correspondance particulière)

Fraserville, 10. — M. et Mme Ernest Lapointe sont partis pour Québec lundi matin, M. Lapointe devant plaider devant la cour du Banc du Roi, mardi et rencontrer l'honorable A. Turgeon dans l'intérêt de la "The 3 Pistoles Pulp Co", dont il est l'aviseur légal, durant son séjour à Québec.

—M. Elzéar Pouliot, shérif, a fait don à la Bibliothèque des Avocats du district de Kamouraska du "Répertoire de jurisprudence de Guyot", en 17 volumes, un ouvrage précieux.

—Dimanche, 1er octobre, célébration de la première messe en la nouvelle paroisse de St-François-Xavier de notre ville. Cette messe a été célébrée dans la chapelle temporaire pouvant contenir 350 personnes. La vente des bancs a rapporté $530, et la quête à la première messe a donné $50. L'abbé Thibaudeau est le curé de St-François-Xavier.

—Le gouvernement provincial cédant aux instances des membres du Barreau de Kamouraska, a donné ordre à M. le Shérif Pouliot de faire les améliorations nécessaires à la chambre des avocats, au Palais de Justice.

—Mmes S. C. Riou et Emile Dubé sont à Québec pour quelques jours.

—Jeudi le 5 courant à Montréal en l'étude de Mtres White et Buchanan a été signé le contrat par lequel la ville de Fraserville achetait le système d'éclairage électrique, propriété de "The Canada Paper Co", et "The Fraserville Co".

M. Ernest Lapointe, M.P., de la société Lapointe et Stein agissait comme aviseur légal et accompagnait son honneur le maire Alfred Fortier, de Fraserville; M. Polydore Langlois N. P., agissait comme notaire de la ville de Fraserville.

—Mardi le 4 octobre avait lieu en la paroisse St-François-Xavier de Fraserville, le mariage de M. Pamphile Bégin, employé aux bureaux de l'I. C. R., à Mlle Boucher, belle-sœur de M. Ernest Charette, propriétaire de l'hôtel "Ophir".

—Le 1er octobre l'hon. S. N. Parent quittait Fraserville par le chemin de fer Témiscouata en route pour Edmonston, N. B., et autres villes des provinces maritimes. M. Parent était accompagné de plusieurs autres membres du G. T. P., et de l'hon. sénateur Thompson, M. Carroll, M. P., et M. H. J. Whitehead, M.P.P., du Nouveau-Brunswick. Ces derniers s'étaient rendus à Fraserville pour rencontrer M. Parent et le suivre dans son voyage à travers leurs provinces.

—Le 3 octobre, en l'église St-Patrice de Fraserville, mariage de M. Emile Gagnon de l'hôtel Victoria à Mlle R. Langlois, fille de M. Polydore Langlois, notaire, greffier de cour de circuit. Les cadeaux reçus étaient jolis et nombreux.

M. Chs. A. Gauvreau, M. P., de la société Gauvreau et Dugal de Fraserville, était ici mardi le 3 octobre.

—Au nombre des dernières actions intentées devant la cour supérieure de notre district, nous en notons deux pour "libelle diffamatoires" prises contre M. Stanislas J. Frenette au journal "Le St-Laurent" publié en notre ville. Ces deux actions intentées à M. Frenette par M. Zoël Aubut de Montréal, propriétaire de l'hôtel Bellevue à la Pointe de la Rivière du Loup pour le montant de $5,000 et l'autre par M. François Drapeau, constable municipal pour la somme de $1,000. La dernière action a été retiré le 3 courant parce que le défendeur a publié une retractation dans le numéro du journal du 23 septembre et que le défendeur a en outre de cela offert au demandeur ses frais et une certaine somme pour dommages.

L'action de M. Aubut sera instruite au terme de la cour supérieure en novembre par le ministère de Mtres Lapointe et Stein.

—Voici les noms des personnes enregistrées la semaine dernière au château Grandville :

M. et Mme L. J. Gingras, M. J. C. Boulanger, Théo. Hamel, M. Arthur Langlois, L. H. Gaudry, R. Légaré, R. Dubord, tous de Québec; J. S. Patenaude, W. J. White, V. Bouvier, L. M. Desparois, Albert Turcotte, tous de Montréal; R. H. Philipps,


**STENOGRAPHIE ELIE** La plus facile et la plus rapide, s'adapte aux deux langues et s'apprend

**EN 20 LECONS**

Clavigraphie gratis. Diplômes accordés.

**Cours Commercial Complet.**

**PROF. ELIE . . . 334 rue St-Hubert**

132-Me-S-N-X


Calais, Me., Luc Lizotte, St-Pacôme; M. et Mme B. C. Filgham, M. et Mme D. B. Donald; M. et Mme J. B. Townsend, Mlle Eléonore Townsend, tous de Philadelphie; M. H. Bérub, Andréeville; Capt. John Guay, Mme et Mlle Guay, Str "Fachoda".

### LACOLLE

(Correspondance particulière)

Lacolle, 10. — Enfin la chapelle du village n'a plus guère à envier aux églises des villes. En effet elle paraissait très coquette dimanche parée de ses magnifiques vitres en couleur, dons de quelques particuliers du village.

—Mlle Graziella Paquet est de retour d'une promenade à Montréal.

—Samedi est décédé à l'âge de soixante-dix ans M. Jules Hébert. M. Hébert était l'un des anciens de la paroisse et a occupé successivement toutes les charges honorifiques paroissiales et municipales.

Encore un ancien qui disparait.

Paix à ses cendres.

Ses funérailles ont eu lieu lundi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous offrons à sa famille nos plus sympathiques condoléances.

—M. le colonel Lucas, un vétéran du "Fenian Raid" est gravement malade. Vu l'âge avancé du colonel on cobserve peu d'espoir de lui conserver la vie.

—M. Hugh Barker est tombé subitement malade vendredi dernier. Sa maladie est grave mais vu son âge relativement jeune on espère le sauver.

Pour nous, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Les libéraux ont été très amusés de la tournée dans Montmagny de MM. Bourassa et Cie. C'est vraiment indigne de libéraux d'en agir ainsi, et le "Canada" en dénonçant ces messieurs à l'appui cordial de tous les vrais amis de la bonne cause.

Il en est malheureusement trop de ces gens à quadruple face ici comme ailleurs.


CIGARETTES EGYPTIENNES "ROYAL", 15c LA BOITE

162-g-z


### LES EDILES DE PARIS A LONDRES

**L'arrivée et la réception.— Les préparatifs du "County Council"**

Londres, 9. — Les conseillers municipaux de Paris qui seront les hôtes de M. Cornwall, le président du "London County Council" et de ses collègues, arriveront à Londres le lundi 16 octobre, à 5 heures de l'après-midi.

Des trains spéciaux les amèneront de Paris à Calais et de Douvres à Londres.

A l'arrivée à Londres, ils seront reçus sur la plate-forme par une délégation du "London County Council".

Les fêtes données en l'honneur du centenaire de Nelson seront dans leur plein à l'époque de cette réception; point n'est besoin de dire que la cordialité qui présidera à celles-ci n'en sera pas amoindrie.

Les préparatifs surpassent en importance tous ceux qui ont été faits jusqu'ici en l'honneur d'une députation étrangère.

Le Conseil municipal de Paris s'attend à ce que le "London County Council" lui rende sa visite; l'invitation qu'il fera sera sans nul doute, acceptée, les édiles de Londres avant autant à gagner que leurs collègues français à voir en action de nouvelles méthodes étrangères d'administration municipale.

La date de cette visite n'a pas encore été fixée; on espère, cependant, qu'elle se produira durant l'année de la magistrature de M. Cornwall à l'initiative duquel est due, en grande partie, la visite des conseillers municipaux de Paris.

Dufrossard, en visite chez un notable commerçant, remarque ce dernier décachetant ses télégrammes de Hambourg.

—Quelle imprudence ! s'écrie Dufroussard; a-t-on au moins désinfecté ces dépêches?

—Pourquoi ?

—Mais ... et le choléra! n'y pensez-vous pas? Par ces temps d'épidémie, on ne devrait accepter les communications avec Hambourg que par la télégraphie sans fil !


# LES PETITES ANNONCES DU "CANADA"

## SITUATIONS VACANTES

**ON DEMANDE**

des jeunes gens pour APPRENDRE LA TELEGRAPHIE ET LA COMPTABILITE DE CHEMINS DE FER. — Salaire, de $50 à $100 par mois garanti à nos gradués. On ne chargera rien pour l'enseignement.

Les télégraphistes sont en grande demande. Demandez notre catalogue. ECOLE DE TELEGRAPHIE MORSE. Cincinnati, O., Buffalo, N.-Y. Ecrivez à l'un ou l'autre de ces endroits. 79-n

HOMMES — On demande 100 hommes pour les chantiers. S'adresser immédiatement à Nap. Lemieux, 185 Saint-Jacques, Montréal. 157-6-$.

HOMMES DEMANDES. — Hommes de confiance dans chaque localité, au Canada, pour annoncer nos marchandises, étaler nos affiches aux arbres et palissades, le long des routes et dans tous les endroits visibles, distribuer aussi nos petites annonces. Commission ou salaire. $960 par an ou $80 par mois et $3.00 de dépenses par jour. Emploi permanent pour des hommes capables et de confiance. Nous vous laissons champ libre. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails à Salus Medicinal Co., London, Ont. 160-6.

HOMMES.— On demande 100 hommes pour les chantiers, on paiera de $22.50 à $30.00 par mois. S'adresser immédiatement chez L. Charlebois, 42 rue Dupré, coin St-Maurice. 162-6-$.

DEMANDE. — Jeunes gens pour apprendre à rédiger les annonces. Salaire de $25 à $50 par semaine. Chicago College of Advertising, Royal Insurance Bldg, Chicago. 155-n

UN OPERATEUR DE LINOTYPE, extra vif, compétent, sobre et assidu, trouvera un emploi permanent hors de Montréal en s'adressant à P. A. F., Bureau du "Canada". Salaire $18, huit heures d'ouvrage. Donner les détails, informations et références nécessaires. Doit appartenir à l'Union. 162-2-$.

UN JOBISTE d'expérience sur les annonces, très vif, sobre, assidu et capable de remplacer prote au besoin, trouvera emploi permanent hors de Montréal en s'adressant par lettre à P. A. F., Bureau du "Canada". Salaire, $15, huit heures d'ouvrage. Donner tous les détails nécessaires, aussi références. Doit appartenir à l'Union. 162-2-$.

## AGENTS

AGENTS DEMANDES pour vendre nos jolies Cartes de Visite et de Fantaisie. Commission de 25 pour cent ou Belles Primes. Envoyez timbre (2c.) pour Echantillons, J. V. Gélinas & Cie., Box 305K, Manchester, N. H. 153-12-$.

AGENTS DEMANDES. — On demande pour l'Excelsior Life Ins. Co., des agents salariés ou avances seront données pour de bons hommes. Expérience pas strictement nécessaire. S'adresser O. Léger, 107 Saint-Jacques, Montréal. 153-25.

## OCCASIONS D'AFFAIRES.

**Propriété à Vendre**

**Avec $500 comptant**

Avec $500 comptant. Rue Amherst, Cadieux, Berri, Montcalm, Panet, Dufresne, Rivard, Rachel, St-André, payant 15 par cent. Mont-Royal, Berri, St-Denis, Chaussé, Létourneux, Ontario, Laval et Burnet, loués $560.— $4,300.— C. E. L. DESAULNIERS & FILS, 71a St- Jacques. Bureau, 9 à Midi. Résidence, 314 Hôtel-de-Ville, Bell Est, 3129. Marchands 314. 159-6-$.

PROPRIETE à vendre, de la grandeur de 15 arpents, avec bonnes bâtisses, consistant en one maison avec cuisine attenante, hangar, grange et écurie, aussi un moulin à vapeur engin de 35 forces, scie ronde, planeur et moulange, situé dans le village de St-Martin, Co Beauce, condition facile et bas prix. S'adresser à David Poulin, St-Martin, Co Beauce. 159-6-$.

## A VENDRE.

ARTICLES DE CHASSE ET DE PECHE à vendre, complets. Fusils à cartouches, 1 coup, $5.00. Fusils doubles $7.00 à $24.00. Poudre noire (mort subite), Dynamite, ciseaux de famille, Gobendards garantis, blanc de plomb pur, $5.50. Huile de lin bouillie, 55c. Maillet de tailleur de pierre, tôle galvanisée noire, fil de fer No 14, $2.05. Le tout vendu bon marché, A. A. Wilson, 219 rue St-Paul, ou 8 Place Jacques-Cartier. 143-25-$

MAISONS à vendre ou à louer, maison meublée à vendre ainsi que maison à louer. Possession immédiate. S'adresser à George Dubreuil, 71a Saint-Jacques. 162-6.

## OCCASIONS D'AFFAIRES

**Cousineau, Raymond & Hall**

Agents d'Immeubles et Courtiers d'Assurance

**68 Rue Saint-Jacques.**

Tél. Bell, Main 4117. Marchands 906.

**$10,000**

HOTEL, comté de Joliette, très bel établissement complètement meublé à neuf, 12 chambres à coucher. Chauffage à eau chaude. Situé dans une belle localité. Recettes par semaine, $200.

**$12,000**

HOTEL, dans une localité avoisinante de Montréal, à proximité d'un champ de courses très fréquenté. Grande facilité de communications. Grosses recettes, peu de dépenses.

**$3.000**

EPICERIE LICENCIEE, rue Dorchester, une des plus florissantes de Montréal, clientèle nombreuse et payante. Loyer $34 par mois, comprenant logement privé de 10 pièces.

EPICERIE ET MAGASIN DE FER, dans la banlieue de Montréal. Commerce avantageux, stock nouveau à 100c dans la piastre, sur prix de factures ou inventaire. Conditions faciles.

PLUSIEURS nouvelles chances d'affaires; magasins de modes, maisons de pension, hôtels en ville et à la campagne, etc., etc.

**A LOUER LA RESIDENCE LINTON ET L'ECURIE.**

Cette belle résidence et l'écurie, seront louées pour occupation immédiate, à un prix modéré. Pour permis de visiter et détails s'adresser à

**H. L. Putnam,**

1er Etage, Temple Building, 162.

## A VENDRE

**Fourrures à Vendre**

FOURRURES. — SI VOUS DESIREZ ECONOMISER DE 35 à 50 pour cent sur l'achat de vos fourrures, venez chez Gross et Feldman, 258 rue Saint-Laurent, au premier étage. Nous avons un assortiment de manteaux de mouton de Perse de premier choix, ainsi que des étoles de martre et de vison, etc. Nous vous confectionnons un manteau de seal électrique de première qualité à blouse russe ou garni de vison naturel, pour la somme de $50. 153-12-$

PHARMACIE A VENDRE.— Une pharmacie canadienne ayant 25 années d'existence et aussi propriétés privées.— S'adresser J. C. MARANDA, Woonsocket, R. I., U. S. A. 147-25-$.

MAGNIFIQUE terre à louer, au Sault au Récollet, située au terminus des chars électriques et à cinq milles de Montréal. S'adresser à Mme Jos. Brousseau, Sault au Récollet. 159-6-$.

MAISONS A VENDRE.— Avenue Christophe-Colomb, près du Parc Lafontaine.— Termes faciles. Aussi logements à louer.— Z. MAYRAND, N.-P. 31 Christophe Colomb. 159-6-$.

TERRE A VENDRE. — La plus belle terre de St-Laurent, P. Q., à sacrifice, conditions faciles, faut régler une succession, premier rendu, premier servi, à qui la chance? S'adresser immédiatement à J. A. THEORET, Notaire, No. 25 rue St-Jacques, Montréal, P. Q. Bell Tél., Main 1870. 152-12-$.

LOT A VENDRE. — Un magnifique lot à vendre, à très bon marché, sur la rue Dubord, en face du carré Vicer, et de la gare du Pacifique, peut faire aisément six logements de plain-pied. Sera vendu à sacrifice à un prompt acheteur. A qui la chance? S'adresser à Chas. Désautels, 14 rue Notre-Dame Ouest. 162-6-$.

**OCCASIONS**

J'offre en vente à 25 centins le volume, les livres d'occasion qui suivent :

"L'homme tout vu," par Mendès.

"Prose et vers", Xavier Marmier.

"Russes et Allemands", par Tissot.

"La glorieuse Canaille", par Guy de Teramond.

"La Hollande à vol d'oiseau", par Depelchin.

S'adresser par lettre à J. M. D., bureaux du "Canada". 150-1

## A VENDRE

BOIS. — A vendre, bois pour allumer le poêle, $2; érable coupé, $3.00; blocs de moulins, longueurs de poêle, $1.75; blocs d'épinette, $2.00 le voyage. Aussi charbon anthracite. Livré dans n'importe quelle partie de la ville. J. C. Macdiarmid, No 3, Canal Bassin, coin des rues Guy et William. Téléphone Main 452. 152-n

**MAGASIN A VENDRE**

Chance exceptionnelle. Magasin général, avec bureau de poste et agence de machinerie, de toutes sortes, et de voitures d'hiver et d'été. Bon site voisin de la chapelle, dans un canton nouveau, où il y a de très bonnes mines découvertes dout récemment. Vendrais le tout à conditions faciles. Raison de la vente: C'est pour se livrer à l'exploitation des mines. Pour plus d'informations, s'adresser à L. V., boîte 37, Bureau du "Canada". 156-12-$

**HOTEL A VENDRE**

A St-Gabriel de Brandon, Propriété magnifique pourvue de toutes les améliorations modernes. Verger et dépendances très vastes. Située au terminus du C. P. R. Connu et fréquenté par tous les voyageurs; place favorite des touristes américains. Conditions faciles. Chance exceptionnelle à cause d'abandon des affaires. S'adresser A LOUIS COUTU, Hôtel Windsor, St-Gabriel de Brandon. 148—25.$

POELES A VENDRE.— Avant d'acheter vos poêles, ne manquez pas de nous faire une visite, c'est tout à votre avantage, poêles neufs, depuis $11.00 en montant. 250 poêles de seconde main. Il faut sacrifier par manque d'espace! Prix $4.00 en montant. Aussi poêles en acier, une spécialité seul manufacturier à Montréal le célèbre poêle en granit. J. E. D'Avignon, 1064 Ontario, en face de l'église du Sacré-Cœur. 141-25-$.

## A LOUER

ECURIE A LOUER.— Belle grande écurie, avec remises à voitures et logement de 6 appartements, rue St-Denis, près Mont-Royal, bon marché.—T. DUBREUIL, 8 Craig Est, Coin St-Laurent. 157-6-$.

CLAVIGRAPHES A LOUER.— Nous louerons des machines neuves à $4.00 par mois. La "Monarch" est le dernier modèle et le meilleur.— "The Monarch Typewriter Co., 28, rue St-Jean. Tél., Main, 4988. 91-n.

CHAMBRE A LOUER. — Magnifique chambre, dans une famille privée, gaz, usage du téléphone. S'adresser à 1576 Ontario. 55-n

MAISON A LOUER. — Prise de possession immédiate, maison double, coin de la rue Sherbrooke et St-Charles Borromée. Loyer $400 jusqu'au 1er mai 1906. S'adresser à R. H. Buchanan, 234 rue Craig Ouest. 162-6

## ARGENT A PRETER

**ARGENT A PRETER**

DEUX CENT MILLE PIASTRES à prêter à des conditions faciles, par petits montants ou gros, à la ville ou à la campagne, sur Maisons, Terres, Lots, Billets, Assurances, ou toutes autres garanties.

Aussi aux Municipalités ou aux Fabriques. Ecrivez pour avoir les conditions. OSW. CHAPUT, Cie., 48-n Bâtisse "La Presse".

**ARGENT PRÊTÉ**

Nous prêtons de l'argent aux gens salariés à leurs propres noms et sans aucun endosseur. Nous ne faisons pas d'enquêtes et nous nous fions à votre honnêteté. Nous prêtons aussi sur les meubles, pianos, harmoniums, chevaux, wagons, etc., et tout emprunteur consciencieux peut avoir de l'argent à conditions très faciles. Pas de publicité, toutes les transactions sont confidentielles. Nos taux sont les plus bas. Venez nous voir. MONTREAL CREDIT COMPANY, chambre 104, Bâtisse Temple, Premier étage, 185 rue St-Jacques, Montréal. 81-n

**EMPRUNTEZ DE L'ARGENT**

Par garantie sur votre ameublement, piano, chevaux ou voitures, etc., de $10 à $500, sans déplacement ou publicité. Les emprunts peuvent être remboursés par des paiements hebdomadaires ou mensuels, les plus bas prix.

Venez, écrivez ou téléphonez à Main 433, pour détails ou nous enverrons un agent vous voir.

**La CANADIAN FINANCE CO.,**

103, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER, 48-n. Coin rue Notre-Dame.

ARGENT A prêter sur hypothèque, gros et petits montants, intérêt bas. Conditions faciles. S'adresser immédiatement à J. J. A. Théoret, notaire, 25 Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 1870. 152-12-$.

ARGENT A PRETER sur billets promissoires, reconnaissances, etc., aux taux les plus bas. Toute transaction strictement confidentielle. S'adresser à Davis, chambre 60, No 97 rue St-Jacques. 143-25-$

## DIVERS

**STAR DINING ROOM** — Cuisine de 1ère classe. Repas à 15 cts. Service de 6 hrs a.m. à 8 hrs p. m. N. Pressault, prop. Tél. Bell, Main, 1768, 24 Craig Ouest. 154-25-$

**COURS DE PEINTURE.**

L. LAROSE, artiste-peintre de l'Ecole des Beaux Arts de Paris, 207 Avenue Laval, prendrait chez lui, le matin seulement, quelques élèves pour la peinture à l'huile. 159-6-$

**L'Eau de Javelle Parisienne**

la seule manufacturée par Fyon et Fyon.

AVIS

Méfiez-vous des marchands sans scrupule qui recherchent les bouteilles vides avec mon label, les remplissent avec de l'eau sans valeur et les vendent pour mon de JAVELLE PARISIENNE

FYON & FYON,

Manufacturiers,

No 212 rue Garnier,

Tél. Marchand, 2020. Montréal. 150-25-$

POUVANT disposer de quelques heures par jour, je ferai votre comptabilité vos collections. Meilleures références et garantie. J. P. Robert, 52 Notre-Dame Est, chambre 10, de 10 hrs à midi et de 4 à 6 hrs p. m. 161-6-$

NOTAIRE. — Un jeune notaire désire s'associer à un notaire de la cité ou s'établir dans la banlieue. Boîte 37, "Le Canada". 161-6-$

Un homme compétent pour fabriquer les poudres à pâte, farines préparées, vins de raisins frais ou secs et toutes d'autres articles, offre ses services à bon compte. S'adresser le soir, 469 rue Cherrier, près Cherrier. 162-6-$

HOROSCOPE. — Envoyez 10 cents votre naissance, Madame Bonne vous aidera dans les troubles, entreprises, mariage, l'amour, elle vous enverra le portrait de votre futur homme ou femme, 9 Notre-Dame des Anges, Saint-Roch de Québec. 162-6-$

HOROSCOPE.— Envoyez 10 cents en timbres de 2 cents et le professeur Malo vous aidera dans vos troubles, entreprises, procès, mariages, amours, il vous enverra un portrait de votre futur femme et de votre mari. Cet homme est d'une grande science et le plus canadien encore connu. S'adresser PROFESSEUR MALO, Boîte 24, St-Roch de Québec. 161-6-$

**NETTOYAGE DE TAPIS**

DOMINION CARPET BEATING CO. seul bureau, No 750 Dorchester, répare les meubles, les matelas aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 163-24-$

ALCOOLISME. — Le meilleur traitement aux personnes adonnées aux liqueurs; fait disparaître en 3 jours le désir de boire. Dr Thérien, 1103 Saint-Denis, Tél. Est 1094. 155-25-$

ADVERTISING WORLD, COLUMBUS, OHIO. — Un journal mensuel d'informations, plans, suggestions et idées pour annoncer. Demandez un exemplaire gratis ou 10c pour 4 mois d'essai. 9-n

POUR réparations de dynamos, moteurs et autres appareils électriques, S'adresser à la Cie Internationale d'Electricité, 21 rue Bleury, Tél. Bell, M.316. 97-n

AVIS AUX MENAGERES. — L'eau de Javelle Parisienne est reconnue sans égal pour blanchir, détacher et désinfecter le linge. Demandez à votre épicier l'eau de Javelle Parisienne, et vous aurez la meilleure garantie par Fyon & Fyon, prop., 212 rue Garnier, Montréal, Tél. Marchands, 2020. 150-25-$

L'ECOLE DE TELEGRAPHIE au Monument National continue ses cours pour qualifier ses élèves et les mettre en état d'occuper des positions lucratives sur les différents chemins de fer.— S'adresser, chambre 10, Monument National, Montréal. 150-25-$

PERSONNEL. — Tous ceux qui désirent avoir les derniers styles dans les boas en fourrures, les manchons, les collets et les collerettes, etc., les auront aux prix les plus raisonnables à l'American Fur Store, 27-29 rue St-Laurent. 155-6-$

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 890, Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Mains d'œuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p. m.—Urbain Lafontaine, gérant. 28-n

**J. EVELEIGH & CO.**

Beau lot de valises et sacs de voyage à vendre à bas prix. Les habitants de l'Est peuvent acheter à la fabrique, coin des rues Vitré et Ste-Elizabeth. Réparations faites. Une belle occasion.

MAGASIN DE LA VILLE, 452 et 247 RUE ST-JACQUES

162

**SEPT CHARGES DE CHAMEAUX**

De Rugs Orientaux et de Tapis d'Egypte, de Turquie, de l'Inde et de la Prusse,

Toutes les grandeurs, couleurs très riches, dessins riches.

L'excellence de ce lot intéressera fortement tous les connaisseurs et les artistes.

Venez les voir tandis que l'assortiment est complet.

**THOMAS LIGGET**

EMPIRE BUILDING

2474 - 2476 RUE SAINTE - CATHERINE


*FEUILLETON DU "CANADA"*

# Le Forçat No 122

*(Suite)* *No 55*

—Le nom est historique, interrompit le conservateur des hypothèques, partenaire de Corvol. Un sire de Kermadec assistait à la bataille de l'Ecluse en 1340, ainsi qu'en fait foi une charte conservée dans les archives de la ville. Un autre, en 1535, accompagnait Jacques-Cartier dans la prise du Canada. En 1641, un Kermadec fut nommé chef d'escadre par Richelieu, alors qu'il reconstituait notre flotte; un autre encore périt au combat de la Hogue en 1692. Les Kermadec appartiennent à une des plus illustres familles de la marine bretonne.

—Ce ne sont pas ces gens-là quelque fameux qu'ils fussent, de qui devait descendre le personnage que j'ai connu, reprit le baron d'Ecrainville. Cependant, vous parlez de marine, et cela éveille en moi des souvenirs plus précis. Oui, c'est bien un Kermadec dont je me souviens, un lieutenant de vaisseau, qui, plus tard, s'établit armateur à Bordeaux.

—Vous avez été l'ami de M. de Kermadec, monsieur ? interrompit très poliment Corvol levant la tête.

—Oh ! l'ami ! Non ! Certes !... Une simple connaissance, heureusement ! répondit Badiche avec un geste plein d'impertinence.

—Que signifie, monsieur, cette restriction singulière ? continua Corvol d'une voix où l'on sentait percer un commencement d'irritation, en fixant sur le baron un regard sévère.

—Mais, monsieur, répliqua froidement celui-ci se tournant vers Corvol, la fin de M. de Kermadec et la cause qui lui a fait quitter la marine me semblent des raisons suffisantes pour qu'il ne me plaise pas de l'appeler mon ami.

Corvol eut un soubresaut et quitta la table de jeu où il était assis.

—Je vous somme, monsieur, dit-il en faisant un pas vers son interlocuteur, d'expliquer vos paroles. Sinon je vous considérerai comme un calomniateur et un lâche.

A ces mots, il se produisit dans le salon, un tumulte.

Le whist et la bouillotte s'arrêtèrent, le piano se tut et un silence solennel règna.

—Je n'ai pas l'habitude, monsieur, de répondre à des injonctions ainsi formulées, reprit Badiche se campant très résolument en face de Corvol, et parlant très haut. Néanmoins, je veut bien vous dire que le baron d'Ecrainville ne pouvait être l'ami d'un homme qui a terminé sa triste vie par la banqueroute et le suicide après avoir quitté la marine avec une précipitation qui faisait de ce départ une fuite...

—Vous mentez ! monsieur ! fit froidement Corvol, et il effleura de son gant le visage du faux baron.

On se jeta entre les deux hommes pour empêcher qu'ils n'en vinssent aux mains.

Ce fut alors dans le salon un mélange soudain de cris, d'injures lancées et renvoyées dans un indescriptible désordre, au milieu duquel éclatèrent ces paroles, prononcées par Corvol :

—Mes témoins seront chez vous demain matin ?

—Je m'appelle le baron d'Ecrainville, monsieur, et je ne recule jamais...

Le lendemain matin, tout Vannes connaissait l'évènement, et l'opinion publique se déclarait hautement en faveur de Corvol.

D'un aveu unanime son indignation en face d'une calomnie adressée à son ancien patron méritait les plus grands éloges.

Les femmes surtout manifestaient une enthousiaste admiration pour sa courageuse colère, et elles en attribuaient la cause à une passion aussi profonde que discrète, depuis longtemps devinée cependant, pour mademoiselle de Kermadec.

Dans la soirée, Corvol chercha ses deux témoins.

Il eut l'habileté d'obtenir l'appui de deux hommes les plus justement estimés de la ville, qui approuvèrent pleinement sa conduite : un général de cavalerie récemment mis à la retraite et un ancien ingénieur en chef.

Corvol, par ce choix, montrait l'importance qu'il attachait à une parole qui pouvait porter atteinte à l'honorabilité de la famille de mademoiselle de Kermadec, et indiquait clairement que la rencontre qui allait forcément découler de l'incident serait tout à fait sérieuse.

Il avait donné pour mission à ses seconds de n'accepter pour excuses qu'une rétraction formelle, d'abord par écrit, puis verbale au milieu du salon ou l'injure avait été proférée; et les termes dans lesquels il l'exigeait la rendait évidemment impossible à obtenir.

Le baron d'Ecrainville, étranger à la ville, devait plus difficilement trouver des témoins.

Sur les instances de Corvol, le général obtint de deux des officiers de la garnison de l'assister.

—Messieurs, dit Badiche à ceux-ci, j'accepte toutes les conditions que mon adversaire désirera.

Cette déclaration rendait la tâche de ses seconds facile.

Dans l'entrevue qu'il eût avec les témoins de son adversaire avant de les mettre en rapport avec les siens, le prétendu d'Ecrainville se montra très gentilhomme.

Il avoua qu'il avait peut-être eu tort de parler un peu légèrement, que son propos qui ne visait qu'à être une médisance pouvait en somme être une calomnie; mais que l'affaire était trop engagée pour qu'il reculât, et que son intention était d'ailleurs, quoi qu'il arrivât, de faire une rétraction à l'issue du combat.

Il les priait seulement de ne rapporter ces paroles à leur mendant qu'une fois l'affaire terminé.

Ces messieurs se retirèrent, blâmant sa conduite, mais persuadés toutefois qu'ils avaient en face d'eux un gentleman, digne, en dépit de ses torts, de son nom de baron d'Ecrainville.

On choisit pour armes l'épée de combat avec gants de ville.

Seule une blessure grave devait arrêter le duel.

La rencontre fut fixée au lendemain, à la pointe du jour, dans une clairière du bois des Charmerettes.

Quand toutes les dispositions furent prises, Corvol passa chez le docteur Bonardel, afin de s'assurer de son concours.

Le brave docteur tomba de son haut au récit que lui fit Corvol de l'insulte faite au nom de Kermadec, et de la suite qu'elle avait eue.

D'abord, il fut indigné, et son bon sens de vieux provincial protesta contre le combat.

—Tout cela est insensé, dit-il. Quel est donc ce monsieur bien élevé qui insulte un mort en plein salon, devant des gens qu'il ne connaît pas ? ... Vous deviez, en tous cas, monsieur Corvol, lui demander des explications autre part que là ou le prier de sortir.

—Et le nom de mon ancien et cher patron, du père de mademoiselle Madeleine, eût été insulté devant tous.

—Personne n'aurait prêté attention à un mot dit en l'air...

—Mon cher docteur, reprit gravement Corvol, dussé-je avoir la certitude de ne pas revenir de la rencontre, je n'hésiterais pas encore à relever de toutes mes forces une injure adressée à mademoiselle de Kermadec. Cette injure n'eut-elle même pas été proférée, je châtierais l'individu assez osé pour la penser !...

Le docteur Bonardel serra la main de Corvol, très ému par cette déclaration si noble et si sincère.

Au fond, il n'était pas fâché que ce baron, qui se permettait de s'attaquer à une famille de Bretons bretonnants, reçut le châtiment de son outrecuidance.

—Vous me prendrez en passant, dit-il. Dieu veuille que je n'assiste pas à un dénouement funeste, et que j'aie à intervenir utilement !

Rentré chez lui, Corvol ne se coucha pas, malgré l'heure avancée.

Il se laissa tomber dans un fauteuil et, le front entre ses mains, il se prit à réfléchir profondément.

Ce n'était point cependant le souci du combat du lendemain qui lui donnait cette insomnie.

Il était tranquille sur son résultat.

L'entrevue qui avait eu lieu le soir des courses entre Badiche et lui avait porté ses fruits.

Moyennant une somme de cinq mille francs, l'ancien caissier du Cercle du Sport s'était soumis à toutes les conditions du plan imaginé par Corvol.

Jusqu'ici, nous l'avons vu, la réussite de ce plan avait été complète.

Dans les conventions intervenues entre le défenseur de mademoiselle de Kermadec et le pseudo-baron d'Ecrainville, il avait été entendu que ce dernier serait blessé, et ils avaient étudié ensemble le coup qui devait atteindre le calomniateur.

Ils le réussissaient admirablement tous les deux.

Badiche en serait quitte pour un repos de quelques jours.

Il s'agissait d'une chose bien plus importante pour Corvol.

Retirerait-il de cette rencontre tout le fruit qu'il en espérait ?...

Le jour parut qu'il était encore plongé dans ses réflexions.

Le résultat de ses réflexions dut remplir son cœur d'espérance, car ce fut en souriant et presque gaiement qu'il ouvrit sa fenêtre et rafraichit à la brise du matin son front brûlant.

Puis il procéda à sa toilette, en attendant ses témoins.

A l'heure fixée, ceux-ci arrivèrent et le trouvèrent tout habillé.

—La voiture de notre adversaire nous suit de très près. Nous pouvons nous mettre en route.

—Volontiers.

A la sortie de la ville, Badiche et ses témoins attendaient.

On tourna à droite, puis à quelque distance du château on mit à terre et on s'engagea dans le bois.

Badiche marchait tranquillement, un peu pâle cependant, l'air soucieux.

Il mâchonnait son cigare avec de petits mouvements fébriles des mâchoires, en battant de sa canne les inoffensives touffes de genêts qui se trouvaient sur son passage.

Très correct d'ailleurs, il avait salué son adversaire, mais il affectait de ne point le regarder.

Les quatre témoins s'arrêtèrent et conversèrent quelques secondes pour le choix du terrain; une petite clairière au sol bien battu sans herbes importunes, ni cailloux, fut adoptée d'un commun accord.

Ce point fixé, le général jeta un l'air une pièce de monnaie.

—Mon cher Corvol, dit-il, vous avez gagné le terrain.

Un témoin du baron d'Ecrainville jeta à son tour en l'air une pièce de monnaie.

—Mais vous avez perdu les épées, continua le général... Ce sont celles de votre adversaire qui serviront.

Corvol avait répondu par un geste d'insouciance.

Les deux adversaires se rendirent à la place que leur indiquaient les témoins et mirent habit bas.

Très digne, Badiche releva le bas de son pantalon, serra la boucle pour avoir les hanches bien soutenues, tira sa chemise de sa ceinture pour la rendre bouffante autour de la poitrine, lissa ses gants pour sentir bien à main la garde de l'épée.

(A suivre)


**EDMOND HARDY**

1686 rue Notre-Dame,

Succursale 1814 Sainte-Catherine



MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Réparations de tous genres.

Fournisseur des Maisons d'Education.

Seul agent pour C. Mahillon & Cie Bruxelles; Couesnon & Cie. Paris; Jérôme Thibauville, Lamy & Cie. Paris etc.

Attention spéciale aux commandes par la malle.

# Les propositions de M. Chamberlain et le Canada

## Traduction d'un article de M. John S. Ewart publié dans la Monthly Review de septembre 1905)

L'attitude du Canada vis à vis des propositions de M. Chamberlain n'est pas sans importance. On peut la définir ainsi

1. M. Chamberlain plaide en faveur de l'adoption d'un tarif protecteur. Sur cela, le Canada n'a rien à dire.

2. M. Chamberlain, propose l'établissement de tarifs préférentiels entre les différentes parties de l'Empire. Le Canada est à peu près unanime en faveur de tarifs de ce genre.

3. M. Chamberlain désire l'union commerciale de l'Empire. Le Canada ne désire pas cette union.

4. M. Chamberlain pousse à l'union politique de l'Empire. Le Canada n'en veut pas.

PROTECTION

La protection a gagné la victoire aux élections de 1879: Ceux qui alors votèrent "non" sont aujourd'hui protectionnistes (s'ils sont encore en vie). Et les opinions qu'ils ont ainsi mises au rebut, personne ne les a reprises. Les Canadiens sont portés à croire que la protection serait avantageuse pour le Royaume-Uni; mais ils reconnaissent que les conditions sont différentes et ils entendent la discussion à ceux qui sont plus compétents qu'eux pour en décider.

La protection en Angleterre peut être désavantageuse ou avantageuse au Canada. Si elle n'est pas accompagnée d'une exemption en faveur des produits canadiens, le Canada devra en souffrir, car ses exportations sur le Royaume-Uni comprennent beaucoup de choses que l'érection d'une barrière de douane pourrait empêcher d'entrer. Et si l'on élève cette barrière, le Canada n'aura pas le droit de s'en plaindre.

LA PREFERENCE

Le Canada est en faveur de tarifs préférentiels entre les différentes parties de l'Empire; mais en même temps il est décidé à maintenir un tarif protecteur contre tout venant. En d'autres termes, le Canada restera protectioniste (même à l'encontre d'autres parties de l'Empire) en ce qui concerne tous les articles qu'il peut produire. Mais quant à ceux qu'il est forcé d'importer, il donnera la préférence aux produits de l'Empire. La résolution de l'Association des Manufacturiers Canadiens exprime la politique canadienne. Bien que, dit cette résolution,

"Ce tarif doive être en premier lieu élaboré dans l'intérêt du Canada, il devrait cependant accorder une préférence substantielle à la métropole, et aussi à toute autre partie de l'Empire avec laquelle on pourra établir un commerce préférentiel réciproque, mais toujours de façon que le tarif minimum accorde une protection suffisante aux produits canadiens."

M. Charberlain s'est d'abord vigoureusement objecté à cette proposition Dans le discours qu'il a prononcé devant la Ligue de l'Empire Britannique (25 mars 1896) il disait:

"Mais le principe qui, à mon sens, doit être accepté, si nous voulons faire le plus petit pas en avant, c'est que la protection devra disparaître des différentes parties de l'Empire; que les droits de douane devront être des droits producteurs de revenu, et non pas des droits protecteurs destinés à protéger les produits d'une partie de l'Empire à l'encontre de ceux d'une autre partie."

M. Chamberlain dut bientôt abandonner cette position. Il comprit que la protection ne disparaîtrait pas; et à Birmingham (15 mai 1903) il proposa une transaction. Le Canada, lui-il, et les autres colonies ont fait certains progrès dans l'industrie.

"Supposons maintenant que nous intervenions à une certaine phase de ces progrès et que nous lui disions: "Il y a bien des choses que vous ne fabriquez pas maintenant; bien des choses pour lesquelles nous avons une plus grande capacité de production—laissez-nous les fabriquer, comme vous nous les avez laissé fabriquer jusqu'ici."

"Si nous ne faisons pas cela, le Canada va tomber au niveau des Etats-Unis; l'Australie va tomber au niveau du Canada; l'Afrique du Sud, au niveau de l'Australie."

Ce qui veut dire: le Canada et les autres colonies (en se plaçant à leur point de vue) "s'élèveront" au niveau des Etats-Unis, comme pays manufacturiers. Le Canada ne consentira à aucune intervention de nature à empêcher ou à retarder cet événement. Et les Canadiens ont pu constater avec plaisir, d'après les discours subséquents de M. Chamberlain, qu'il avait aussi abandonné la politique exposée dans celui que je viens de citer et qu'il est maintenant prêt à négocier des tarifs préférentiels sur la base de la politique canadienne.

De fait, dans une des propositions subséquentes il adopte très clairement la méthode canadienne, ce qui permet de juger du chemin qu'il a fait depuis sa déclaration que "la protection doit disparaître de l'Empire". Je veux parler de sa proposition (Discours de Welbeck).

"d'imposer sur la farine un droit suffisant pour que "tout" le blé soit moulu dans ce pays."

Les meuniers canadiens auraient grandement à souffrir de l'imposition d'un tel droit, mais le Canada ne se plaindrait pas. On n'aurait fait que suivre son exemple.

Cette proposition de taxer les farines donne une bonne idée des difficultés qu'il faudra surmonter, lorsque nous en serons à élaborer les termes d'un traité préférentiel. Ces difficultés sont si grandes que quelques personnes ont peur de voir les marchandages impossibles à éviter entre les différentes parties de l'Empire, produire des froissements, du mécontentement et peut-être même la dissolution du lien impérial.

L'expérience du Canada donne quelque vraisemblance à cette prétention. Le mouvement annexionniste le plus formidable, au Canada, a été causé par l'abrogation (1846) par le Royaume-Uni, de la préférence qu'il avait précédemment accordée aux produits canadiens. Et une cordialité croissante entre le Canada et les Etats-Unis s'est changée en hostilité (1868) par la dénonciation, de la part des Américains, du traité de réciprocité.

Mais il est impossible d'éviter ces possibilités. Nous ne pouvons nous refuser à la création de relations avantageuses, soit avec le Royaume-Uni, soit avec les Etats-Unis, soit avec toute autre puissance, simplement par crainte de divergences possibles; mais il est évident qu'il faudra tenir sérieusement compte de ces possibilités, en poursuivant nos négociations; et que nous devrons prendre garde, ou bien d'être assurés qu'elles ne se réaliseront pas, ou bien de faire un arrangement assez avantageux, pour qu'il vaille la peine d'en courir le risque.

Donc, tout ce que les Canadiens peuvent dire pour le moment, au sujet de la protection et des tarifs préférentiels c'est ceci:

(1) Nous croyons à la protection et au développement de nos industries et nous ne pouvons admettre

(a) "Que la protection doive disparaître de l'Empire" ni (b) que nous devions abandonner à d'autres la fabrication des articles que nous ne fabriquons pas aujourd'hui; ni (c) que nous devions arranger nos affaires de manière à ne pas tomber (ou plutôt nous "élever") au niveau des Etats-Unis.

(2) Cependant, il y a place pour un arrangement préférentiel et nous croyons à la possibilité d'un traité qui serait avantageux aussi bien à la Grande-Bretagne qu'au Canada.

(3) Nous sommes prêts à essayer ce que la bonne volonté peut accomplir en ce sens.

Jusqu'ici, il n'est guère douteux que j'aie exprimé l'opinion du Canada. La considération suivante m'est propre. Elle n'a pas été suffisamment discutée (elle l'a été à peine) au Canada. Elle vise l'effet indirect des tarifs préférentiels, je veux dire, l'hostilité que soulèverait dans d'autres pays un arrangement préférentiel entre le Canada et l'Angleterre.

Quelques-uns diront peut-être, étourdiment, qu'ils n'en ont cure. Ce qui serait certainement tout-à-fait absurde. Nous proposons un arrangement dont nous prévoyons pouvoir tirer certains avantages, et nous serions insensés de ne pas tenir compte des désavantages qui pourraient en résulter.

D'autres, avec plus d'apparence de raison, protestent que la Grande-Bretagne et le Canada sont deux parties du même Empire; que nous avons parfaitement le droit de faire des arrangements entre nous, sans qu'aucun pays étranger puisse y voir raisonnablement un prétexte à hostilité; que les Etats de l'Union Américaine, de même que ceux de l'Union Germanique ont entre eux de semblables arrangements, sans que personne y cherche un prétexte à protestation ni à représailles; et que, enfin, si ces pays s'objectent à ce que nous fassions comme eux, et bien, il faudra en prendre notre parti.

Un vieux proverbe dit: "Fais ce que dois, advienne que pourra". Mais nous sommes actuellement en présence d'un fait, et d'un fait très désagréable, c'est que l'Allemagne et le Canada ont une guerre de tarif, parce que nos droits sur les produits allemands sont plus élevés que ceux qui frappent les produits anglais, c'est-à-dire, parce que nous donnons un traitement de faveur aux produits anglais. L'Allemagne a-t-elle une bonne raison pour agir comme elle l'a fait?

La différence essentielle entre le cas de l'Allemagne (qui permet le libre échange entre ses Etats confédérés, tandis qu'elle impose des droits sur les importations de l'étranger) et le nôtre, c'est que l'Allemagne, en ce qui concerne le commerce (et autres choses) est une. C'est une nation, ayant un tarif, une politique commerciale, un contrôle unique de ses relations extérieures. C'est une seule et même entité au point de vue fiscal.

Et, d'un autre côté, le Royaume-Uni et le Canada sont, au point de vue commercial, tout à fait séparés et distincts. Leurs tarifs sont différents, leurs politiques commerciales sont différentes, leurs relations économiques avec l'extérieur sont différentes. Ce sont deux entités fiscales; c'est tellement vrai qu'il existe entre eux des négociations et qu'ils songent à conclure un traité de commerce, l'un avec l'autre.

Les Allemands ne protestent pas parce que les produits du Lancashire sont admis à Londres sans payer de droits, de même que les produits de la Saxe ne sont pas soumis aux droits à l'entrée à Berlin. Mais l'Allemagne considère le Canada comme distinct, au point de vue commercial, de la Grande Bretagne, et elle a raison.

Il n'en est pas de même pour les autres Empires. La France, par exemple, avec ses colonies forment une unité fiscale. Le Canada, lorsqu'il a obtenu l'indépendance commerciale, tout en conservant sa position de dépendance de la Couronne britannique, a créé une situation toute nouvelle en matière coloniale et nous voici en face de l'un des problèmes qui en résultent.

(A suivre)

SONGEZ que c'est maintenant le temps le plus propice pour acheter ou pour faire réparer vos fourrures. Voyez le superbe assortiment de peaux que nous avons. Nos prix sont les plus bas du marché.

T. A. DURAND,
146-g-n 309 rue St-Paul.

## Une circulaire aux ouvriers

Le comité du tarif du Congrès des Métiers et du Travail a adressé aux organisations ouvrières du pays la circulaire suivante:

Le comité du tarif nommé à la dernière session du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, à Toronto, a pris en considération l'attitude que les ouvriers devront tenir devant la Commission du Tarif sur la question d'une augmentation ou d'une réduction du tarif. Sans vouloir prendre une décision finale sur cette question le comité croit devoir pour le moment donner son avis comme suit:

(1) L'Association des Manufacturiers Canadiens va réclamer à grands cris une augmentation de la protection. Cette association s'est invariablement opposée à toute demande faite par le travail organisé. Dans la présente occasion, par conséquent, le travail organisé peut mettre de côté toute opinion personnelle, pour ne s'occuper que de la législation demandée par l'Association des Manufacturiers canadiens en matière de tarif.

(2) L'Association des Manufacturiers Canadiens va demander une augmentation du tarif. Nous allons nous opposer à toute augmentation des

CIGARETTES EGYPTIENNES
"ROYAL, 15c LA BOITE
162-g-z

## A propos de l'embargo

Le "Star" de Toronto publiait l'autre jour une lettre de l'hon. John Dryden, ex-ministre de l'agriculture dans le gouvernement Ross, exposant les raisons pour lesquelles il est en faveur de l'abolition de l'embargo sur notre bétail en Angleterre. Ses raisons peuvent se résumer ainsi:

Cela permettrait au cultivateur canadien qui n'a pas les moyens d'engraisser son bétail, d'en tirer un meilleur profit.

En Angleterre et en Ecosse, ceux qui se livrent à l'engraissement pour le marché, achètent des animaux maigres; et il serait à leur avantage de pouvoir en acheter au Canada.

Avec l'abattage immédiat de notre bétail aussitôt débarqué en Angleterre, nous nous trouvons à livrer au consommateur une viande qui n'est pas dans les meilleures conditions, tandis que si l'on permettait aux cultivateurs anglais de les nourrir un mois ou deux chez eux, la viande serait meilleure et le cultivateur canadien, comme celui d'Angleterre, en tirerait un meilleur prix.

D'un autre côté, nous trouvons dans les colonnes d'un confrère anglais un article où l'on constate que le cuir a haussé considérablement de prix et que ce fait milite contre l'abolition de l'embargo, qui pousserait à l'exportation du bétail vivant.

Le confrère va plus loin; il dit que l'on devrait expédier plutôt la viande abattue, en réfrigérateurs, de sorte qu'il nous resterait pour notre industrie les peaux et les autres parties utilisables, qui sont perdues pour nous, tandis que les débris seraient utilisés comme engrais par notre agriculture.

Comme on le voit, la question de l'embargo a des aspects différents suivant le point de vue où l'on se place. Mais au point de vue de nos cultivateurs de la province de Québec, on n'a encore apporté aucun argument qui puisse leur rendre acceptable cette mesure illibérale du gouvernement anglais.

La Nazaline de Chrétien-Zaugg. En vente dans toutes les pharmacies.
245-g-z

Guibollard est furieux; il a un procès, et son avoué est parti en villégiature, il est question d'aller le relancer à la campagne.

—Maître Untel? demande-t-il au domestique qui vient lui ouvrir.

—Tenez, justement, vous le trouverez au jardin.

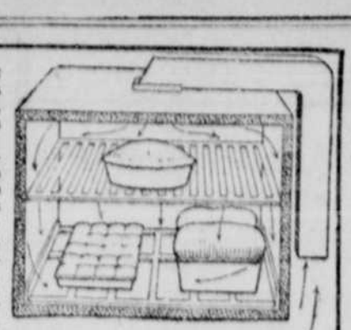
—Au jardin! grommelle Guibollard. Comme si c'est la place d'un avoué qui devrait être à la cour!

BAUME RHUMAL
guérit le rhume, la toux et toutes les maladies de poitrine.
Pour les enfants et les vieillards.
141-Me-S-L-N

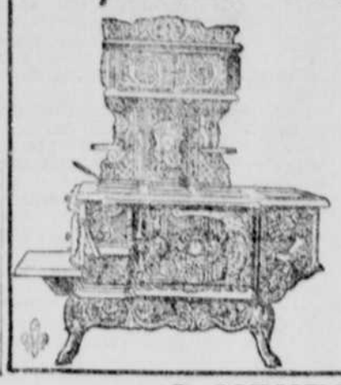
DEPUIS quelques années il ne s'est opéré qu'une seule amélioration réelle dans les poêles de cuisine, et cette amélioration c'est le Tuyau Diffusif de L'Imperial Oxford.

Tandis que les autres fabricants s'appliquaient à ajouter des clefs, des tablettes, des devises à ouvrir les portes et à secouer les cendres, et autres futiles efforts à introduire des améliorations, nous étudions le cœur du poêle de cuisine. Nous savions que la seule amélioration que vous exigez, c'était un meilleur fourneau, un fourneau qui vous aiderait à cuire du meilleur pain, des meilleures tartes et des meilleurs gâteaux, à rôtir votre bœuf à point, tout en retenant son jus et son arome.

Nos recherches et nos expérimentations ont produit le système de chauffage de fourneau du



Imperial Oxford Range



Le point saillant de ce système consiste en un tuyau diffusif qui aspire l'air frais, le réchauffe et le distribue uniformément dans tout le fourneau. L'article posé sur la tablette inférieure, la plus éloignée du feu, reçoit autant de chaleur sur tous ses côtés que l'article situé sur la tablette supérieure à proximité du feu.

Nous aimerions vous expliquer cela plus au long. Si votre marchand ne tient pas l'Imperial Oxford, écrivez-nous directement et demandez des informations. Nous vous enverrons un catalogue et vous dirons où vous pouvez voir ce poêle de cuisine. 14F

The Gurney-Massey Co., Limited
453-457 RUE ST. PAUL, MONTREAL
TORONTO WINNIPEG VANCOUVER

A VENDRE PAR

J. A. SADLER - - - - - - - - - - - - - 226 rue Bleury
P. FORGET - - - - - - - - - - - - - - 927 rue St Laurent
KANE & MONTPETIT - - - - - - - - - - 2826 rue Notre-Dame
A. LALIEMAND - - - - - - - - - - - - 2699 rue Notre-Dame
S. J. GRANGER - - - - - - - - - - - - 679 rue Ste Catherine
E. ARCHAMBAULT - - - - - - - - - - - 1610 rue Ste Catherine
J. & P. DAVIGNON - - - - - - - - - - - 1064 rue Ontario
St-Henri Syndicate - - - - - - - - - - 3504 rue Notre-Dame
162-y

## A L'ETRANGER.

### La Hongrie et les nationalités

La crise hongroise s'aggrave. Les résistances de la cour de Vienne, l'acharnement de la coalition, la réforme du commandement, le suffrage universel: tels sont les éléments du conflit.

On dit que l'idée du baron Fejervary, opposant le suffrage universel aux réformes militaires, était une grande pensée. Pourquoi? Parce que cette surenchère embarrassait la coalition hongroise? Belle malice! En quel temps, en quel pays voit-on qu'une majorité parlementaire, nouvellement élue, accepte gaiement que l'on brise le régime électoral dont elle vient de naître? C'est ruiner son autorité et la condamner à mort dès le berceau. En France, trois mois après les élections de 1881, Gambetta proposa de voter le scrutin de liste. Il fut renversé incontinent. Cela ne signifiait point que la Chambre de 1881 ne voulait pas le scrutin de liste, puisqu'elle le rétablit deux ans après.

De même, en Hongrie, ni le comte Apponâi, ni M. François Kossuth n'ont de répugnance pour le suffrage universel "qui fut toujours un article de leur program e;" mais on les a nommés sur des promesses dont ils veulent, d'abord, s'acquitter. Ils ont pour premier devoir d'assainir la politique hongroise et de détruire à jamais l'influence du parti soi-disant libéral, qui a fini tristement dans les corruptions et les basses intrigues policières. Il faut enterrer ce cadavre nauséabond. Tout ce que l'on pourrait tenter, avant cette cérémonie nécessaire, serait empoisonné dès le principe.

On dit aussi que le comte Apponyi et M. François Kossuth sont avant tout des Magyars et que les nationalités slave et roumaine ne peuvent pas compter sur eux. C'est possible. Mais ces chefs de la coalition sont des hommes de conscience et de bonne foi qui n'emploieront jamais les procédés de contrainte brutale dont le régime libéral a vécu. Ils ne croiront pas que toute la politique consiste à terroriser ses adversaires ou à les acheter.

Et par cela même que la plupart des chefs de la coalition sont des "gentlemen" aux sentiments généreux et délicats, les nationalités n'ont pas à redouter qu'ils continuent la méthode gouvernementale dont elles ont tant souffert. En tout cas, elles ne peuvent pas perdre au change; et, si peu qu'on leur accorde de liberté, c'est à elles d'avoir l'énergie nécessaire pour en profiter.

Un moment, on a pu penser que l'empereur-roi François-Joseph, acceptant le projet du baron Fejervary, appellerait à son secours les nationalités slave et roumaine contre l'arrogance magyare. Je veux espérer, pour l'intelligence des Slaves de Hongrie — Slovaques, Croates ou Serbes — qu'ils n'oublieront pas ceci: "rien de bon ne peut leur venir de Vienne," garnison allemande, avant-poste de Berlin.

Ce ne serait pas la première fois que l'Empereur-Roi chercherait un appui dans le candide loyalisme de ses sujets slaves. En 1848, il était vaincu par la Révolution, si le ban Jellachich et ses Croates ne l'avaient secouru et délivré. En guise de récompense, il a mis la Croatie sous le joug des Hongrois. En 1866, les Slaves de Bohême refusèrent d'écouter les promesses du roi de Prusse, tandis que les Hongrois s'agitaient et formaient la légion de Klapka. En guise de récompense, François-Joseph donna le compromis à la Hongrie rebelle et viola l'engagement qu'il avait pris de se faire couronner roi de Bohême.

Slaves d'Autriche, Slaves de Hongrie, tous ont été victime de la foi germanique. Ils ne peuvent plus Slaves de Hongrie ont le plus grand tomber dans les pièges de Vienne. Les intérêt à voir s'affaiblir le compromis de 1867, car il vaut mieux pour eux n'avoir affaire qu'aux Magyars que d'être écrasés entre les Magyars et les Allemands. C'est parce qu'elle redoutait le panslavisme que l'Autriche a fait la part si belle à la Hongrie. A présent, la situation est retournée. Quand Vienne et Budapest se gourment, les nationalités respirent et commencent à espérer. Averties par l'expérience, elles connaissent qu'il ne faut compter que sur soi-même. Et voilà pourquoi ce qui se passe en Hongrie leur est, de toutes façons, avantageux.

EUGENE LAUTIER

La véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut et à ne dire que ce qu'il faut.

LA ROCHEFOUCAULD

VOUS PERDEZ VOS CHEVEUX



Ne faites-vous rien pour en arrêter la chûte, ne savez-vous pas que la prodigieuse

CHEVLURINE

de Paris en arrête immédiatement la chûte et fait disparaître les pellicules. Elles ramène aussi les cheveux à leur couleur naturelle en quelques jours. Partout 50c la bouteille. Pamphlet expédié sur réception de 2c pour frais de poste. Adressez,

COOPER & CIE, Dépt. 9, 425 rue St-Paul, Montréal. III—me-n

NORTHERN PACIFIC
YELLOWSTONE PARK LINE

Washington,
Orégon,
Idaho,
Montana,

Merveilleuses par leurs ressources naturelles et facilité, une terre riche, coûte peu. L'irrigation assure certaines récoltes. De nouvelles villes et des régions non encore développées donnent d'excellentes chances. Ces quatre états méritent votre attention et votre étude. Pour cartes et pamphlets écrivez à C. W. Mott, Agent Général d'immigration, le Canada. Ecrivez pour les informations au sujet des taux de passage et du service des convois à C. W. Hardisty, Temple Building, rue St-Jacques, Montréal, P. Q.

Prix Réduits
Jusqu'au 31 Octobre 1905.
VIA
Chemin de Fer
Northern Pacific

A. M. CLELAND,
Agent-Général des Passagers,
St-Paul, Minn.

NORTHERN PACIFIC
YELLOWSTONE PARK LINE
162

LE PACIFIQUE CANADIEN

PRIX REDUITS

SECONDE CLASSE DE MONTREAL JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1905

VANCOUVER, VICTORIA, SEATTLE, TACOMA, WASH., et PORTLAND, ORE. $48.90
SPOKANE, WASH., NELSON, ROSSLAND, MIDWAY, B. C. $46.40
MISSOULA, MONT., SALT LAKE, UTAH-HELENA, BUTTE et ANACONDA $45.90
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, via CHICAGO, SEULEMENT $49.00

Prix proportionnels pour les autres endroits.

Excursion de la Colonisation
DANS LE
NOUVEL ONTARIO
JEUDI 12 OCTOBRE 1905

Voyages d'aller et retour en seconde classe, à bon marché, de toutes les stations de QUEBEC et ONTARIO, OTTAWA, WINCHESTER et l'Est et aussi de HALEY et PEMBROKE

— A —

STURGEON FALLS, VERNER, WARREN, MARKSTAY, MASSEY, BLIND RIVER, CHELMSFORD et DESBARATS.

Limite de retour, 12 novembre. On peut obtenir tous les renseignements et les billets sur demande.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 129 rue Saint-Jacques, Voisin du Bureau de Poste. 74—n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EXCURSION
A
NEW-YORK
De Montréal, passage aller et retour $10.65
Date de départ: 12 octobre, limite de retour: 23 octobre.

MONTREAL ET NEW-YORK
Ligne la plus courte, service le plus rapide.
Laisse Montréal, x8.45 a.m.; x11.10 a.m.; x7.40 p.m.
Arrive à Montréal, x7.15 a.m., x8.15 p.m.; x7.35 p.m.
x Tous les jours; x Jours de semaine.

PRIX RÉDUITS
JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1905.
Prix du passage de seconde classe pour points de Montréal, à —
SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER ET PORTLAND $48.90
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE $46.40
ANACONDA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE $45.90
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO $45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES $49.00
Prix bas pour plusieurs autres endroits.

Bureaux des billets en ville:
137 rue St-Jacques, Tel Main 460 et 461 ou à la Gare Bonaventure. 74-n

INTERCOLONIAL RAILWAY
Le Fameux Train Canadien
'L'EXPRESS MARITIME'
Quitte Montréal à midi, tous les jours, samedis exceptés, pour Lévis, Québec, Campbellton, Moncton, St-Jean, Halifax, les Sydneys et tous les autres endroits des provinces maritimes, communicant directement avec l'Ile du Prince-Edouard et Terreneuve.

SERVICE de QUÉBEC
Laisse Montréal, à 7.40 a. m., 12.00, midi, et 11.45 p. m., Au retour de Québec, arrive à Montréal à 6.00 p. m. et 10 p. m.

Train de la Malle Anglaise
Quitte Montréal les vendredis seulement à 7.45 p.m., pour Rimouski, y rejoignant le vapeur de la ligne Allan portant la malle Royale, à destination de Liverpool. Un char dortoir est attaché au train pour les passagers.

Bureaux des billets, 143 rue Saint-Jacques et à la Gare Bonaventure. 151-n

Chemin de fer Rutland
EXCURSION
De MONTREAL (Gare Windsor) à
NEW-YORK
Départ le 12 octobre. Retour jusqu'au 23 octobre inclusivement.
$10.65 ALLER ET RETOUR.
Laisse Montréal, 8.50 a.m., 7.10 p.m.
Arrive à New-York, 8.45 p.m., 7.18 a.m.
Renseignements supplémentaires et accommodements de Pullman au Bureau des Billets de la ville, 141 rue St-Jacques, (Tél. Main 4456) et à la gare Windsor. 154-9

Montreal Park & Island Railway Co.
MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.—LACHINE. — De l'hôtel des Postes, service de 20 minutes, de 5.40 a. m. à 8.00 p.m., 30 minutes de 8.00 p.m. à minuit. De Lachine, service 20 minutes de 5.50 a.m., à 8.45 p.m., service de 30 minutes, de 8.45 p.m., à 12.45 p.m., Sault au Récollet.—De la gare St-Denis à celle d'Henderson à chaque demi-heure; de 5.30 a.m., à 10.30 p. m.; à toutes les heures de 10.30 p.m. à 12.30 (minuit). Des chars supplémentaires tous les tours de la rue Chenneville à la gare d'Henderson à 6.10 p. m. — La Montagne. — De l'Avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 11.40 p. m. — De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes de 5.50 a.m. à 11.40 p.m.—Cartierville.—De la jonction Snowdon, service de 40 minutes, de 5.40 a.m., à 11.40 p. m. — De Cartierville, service de 40 minutes de 5.40 a.m. à 11.40 p.m. — Des tramways supplémentaires circuleront sur tous les tronçons quand le besoin s'en fera sentir. 160—n

The Ottawa Carbide Company, Limitée,
FABRICANTS DE
Carbure de Calcium. L'excellence de notre Carbure de Calcium est reconnue dans le monde entier. Adressez vos commandes: : : : : :
THE OTTAWA CARBIDE COMPANY,
OTTAWA, ONTARIO. 127-me-s-n

Otis-Fensom Elevator Co.
LIMITED,
Manufacturiers des "Elévateurs Otis-Standard."
Elévateurs Hydrauliques
Elévateurs Electriques
Elévateurs à Vapeur
Elévateurs à Main
BUREAU PRINCIPAL: Edifice Confederation Life, TORONTO, ONT.
BUREAU DE MONTREAL: 423 Rue Saint-Jacques, MONTREAL, QUE.
300—n

## MAISONS ET BUREAUX RECOMMANDÉS

**BANQUES**

BANQUE MONTREAL, 109 St-Jacques.
BANQUE HOCHELAGA, 95 St-Jacques.
BANQUE IMPERIAL, 284 St-Jacques.
BANQUE PROVINCIALE, 9 Pl. d'Armes.
BANQUE DE TORONTO, 260 St-Jacques
BANQUE NATIONALE, 99 St-Jacques.
CANADIAN BANK OF COMMERCE, 189 St-Jacques.
BANQUE D'OTTAWA, 224 St-Jacques.
BANQUE DE QUEBEC, Edifice N.Y. Life.
BANQUE SOVEREIGN, 288 St-Jacques.

**BANQUE D'EPARGNES**

BANQUE D'EPARGNES, 176 St-Jacques.

**ASSURANCES DE VIE**

LA STANDARD, 157 St-Jacques.
LA SAUVEGARDE, 7 Place d'Armes.
LA ROYAL VICTORIA, 2 Pl. D'Armes.
CIE EXCELSIOR, 107 St-Jacques.

**ASSURANCES DE FEU**

ASS. MONT ROYAL, 1720 Notre-Dame.
WESTERN ASSUR., 189 St-Jacques.
CIE D'ASSURANCE MUTUELLE, 9 Cote St-Lambert.

**MARCHANDS DE FER**

AMIOT, LECOURS & LARIVIERE, 520 Craig.
WILSON & ROUSSEAU, 167 St-Laurent.

**IMPRIMERIES**

IMPRIMERIE GUERTIN, 1674 N-Dame.
IMPRIMERIE PERREAULT, 71a St-Jacques.

**ENTREPRENEURS-PEINTRES**

J. B. PAUZE & CIE., 70 St-Jacques.

**PIPES, CIGARES ET TABAC**

GENIN TRUDEAU & CIE, 1670 et 1672 Notre-Dame.
C. GRATTON & CO., 269 rue St-Paul.

**LIVRES DE DROIT.**

WILSON & LAFLEUR, 17-19 St-Jacques.

**ENTREPRENEURS CHARPENTIERS**

J.-B. GRATTON, 82 Avenue Mercier.

**CHARBON & COKE**

ANDREW BAILE, 69 McGill.
F. ROBERTSON, 206 St-Jacques.

**AVOCATS**

BEIQUE, TURGEON, ROBERTSON & BEIQUE, 17 Place D'Armes.
PICHE & MERCIER, Edifice N.-Y. Life.
J. D. LEDUC, C. R., Ste-Scholastique.
A. BEAUCHESNE, 1598 Notre-Dame.
HON. W. A. WEIR C.R., 205 St-Jacques

**MARCHANDS DE VINS**

S. O. BELAND, 1684 Notre-Dame.

**BEURRES ET FROMAGES**

FORTIER & MONETTE, 604a St-Paul.

**MARECHAL-FERRANT**

CHAS. A. LAMOTHE, 626 St-Paul.

**AGENT D'IMMEUBLES**

F. SAINT-GERMAIN, 70 St-Jacques.
FRANK E. DONOVAN, 225 St-Jacques.

**CONFISEURS**

CHAS. M. ALEXANDER, 219 St-Jacques

**RESTAURANTS**

VICTOR LEMAY, 89 St-Jacques.

**COMPTABLE**

S. DESERRES, 97 St-Jacques.

**BOIS**

J. T. MARCHAND & Cie 824 Ste-Catherine.

**LIBRAIRIES**

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, 256 St-Paul.

**MARCHAND DE CHAUSSURES**

A. S. LAVALLEE, 53 St-Laurent.
RONAYNE BROS, coin N.-Dame et Carré Chaboillez.— La vraie qualité aux plus bas prix.

**VOITURES DE LOUAGE**

J.B. BAILLARGEON 1774 Ste-Catherine

**PIANOS, ORGUES, MUSIQUE**

Ed ARCHAMBEAULT 1684 Ste-Catherine
J. A. HURTEAU & CIE.

**ARTICLES de PECHE et de CHASSE**

A. E. BRIGENT 1786 Ste-Catherine.

**FOURNITURES ELECTRIQUES**

PEERLESS GAS LIGHT Cie 225 St-Laurent.

**SODA, GINGER-ALE**

C. ROBILLARD & Cie Bell Tél. M. 1602, Tél. March., 280.

**MERCERIES ET CHAPEAUX**

S. TURGEON, 41 St-Laurent.

**EPICERIE EN DETAIL**

P. DAOUST, 1830 Ste-Catherine.

**OPTICIEN**

CANADA OPTICAL COY, 207 St-Jacques

**ENTREPRENEUR PLOMBIER**

J. THIBEAULT, 410 St-Jacques.

**HOTEL**

ST-JAMES HOTEL, 540 St-Jacques.

**ENTREPRENEUR**

LA CIE DES CARRIERES DE TERREBONNE, 71a St-Jacques.

**DENTISTES.**

DR. ARTH. BEAUCHAMP, 28 St-Denis.

**CIES DE PRET.**

PRET FONCIER, 107 St-Jacques.

**AGENT**

R. LATULIPPE, 107 St-Jacques.

**ENCANTEURS.**

RAE & DONNELLY, 243 St-Jacques.
WALTER M KEARNS, 248 N-Dame, O.
MARCOTTE FRERES, 69 St-Jacques.

**NOTAIRES**

C.J.E. CHARBONNEAU 185 St-Jacques.

**CHAPEAUX ET FOURRURES**

ROBERTSON & CIE. 233 St-Jacques.

**EPICIERS (En Gros.)**

LAPORTE, MARTIN & Cie. 72 à 78 St-Pierre.
LARUE & CLOUTIER, 137 St-Paul.

**RUBANS ET SOIES (En Gros)**

DERENHAM CALDECOTT & CIE, 18 Ste-Hélène.

**MODES (En Gros)**

DERENHAM CALDECOTT & CIE, 18 Ste-Hélène.

**PEAUX ET CUIRS (En Gros)**

M. C. GALARNEAU & CIE, 248 Saint-Paul.

**PEAUX ET FOURRURES (En Gros)**

A. VOGEL & CO., 535 et 537 St-Paul.

**SELLIERS et VOITURIERS (en gros)**

GRAVEL & DUHAMEL, 276 St-Paul.
E. N. HENEY & Cie, 333 St-Paul.

**NOUVEAUTES (En Gros)**

A. RACINE & CIE, 340 St-Paul.


# CAPITAUX AMERICAINS

### Et colonisation dans le nord de la province. — A propos du Témiscamingue. — Une lettre intéressante.

Villemarie, le 8 Otc. 1905

M. le directeur:

Le gouvernement d'Ontario a vendu, il y a quelque temps, 200 mille acres de terre à un syndicat américain.

Le gouvernement d'Ontario a adopté, comme politique, de développer le Nord de cette province; c'est pourquoi il a construit un chemin de fer jusqu'au Témiscamingue; c'est pourquoi aussi il attire des capitaux chez lui en offrant des terres à bon marché.

Le Témiscamingue québecquois, par la fertilité de son sol, par ses pouvoirs d'eau, ses lacs et ses rivières, offre sûrement plus de ressources que le Témiscamingue ontarien et, cependant, nous sommes stationnaires depuis 25 ans, tandis que nos voisins progressent depuis cinq ans d'une façon extraordinaire.

Je lisais l'autre jour, dans le "Canada", une dépêche de Boston ou de New-York, qui nous faisait savoir que des capitalistes américains avaient les yeux sur le Nord de notre province.

Celui qui vous écrit ces lignes habite le Témiscamingue depuis bientôt 18 ans et il croit devoir dire au public que si des capitaux étrangers ne se dirigent pas sur notre province comme ils se sont dirigés sur Ontario et sur l'Ouest, il s'écoulera 50 et 100 ans avant que les terres arables s'étendant à 75, 100 et 200 milles au nord du Témiscamingue, puissent être occupées par des défricheurs et des laboureurs.

Comment voulez-vous qu'un homme intelligent aille planter sa tente à 100 et 200 milles, loin des centres habités et civilisés, s'il ne sent autour de lui de l'activité humaine, des compagnons de travail et s'il n'a pas l'espoir d'avoir immédiatement un petit marché local pour consommer ses produits.

Un syndicat de la nature de celui qui vient d'envahir le nouvel Ontario amène du coup un grand nombre d'ouvriers et de colons; fait construire des scieries et des moulins à farine et crée comme par enchantement de la vie, du travail là où il n'y avait auparavant ni culture, ni activité, ni civilisation.

Naturellement nous espérons bien que si des syndicats américains viennent placer leurs capitaux au Nord de chez nous ou au nord de la région du St-Maurice ou du lac St-Jean, que le gouvernement de Québec fera imposer aux nouveaux venus des obligations suffisantes pour assurer le développement normal des nouvelles régions qui leur seront concédées, au point de vue de la colonisation.

TEMISCAMINGUE.

## Gentilhommes campagnards de l'ancienne France

Voilà un livre si intéressant pour les Canadiens de la Nouvelle-France qu'il faut en recommander la lecture à tous ceux qui se sont passionnés ou qui se passionnent encore aux mémoires de M. de Gaspé. Car le vieux seigneur était bien un de ces gentilshommes de l'Ancienne France, comme les St-Ours, les Longueuil, les Beaujeu, et tant d'autres encore, dont on retrouve les frères jumeaux dans l'ouvrage de M. Pierre de Vaissière (Gentilshommes campagnards de l'Ancienne France, Perrin & Cie, Libras-éditeurs, Paris).

Cette étude très approfondie de la condition, de l'état social et des mœurs de la noblesse de province des XVIème et XVIIIème siècles, a été couronnée par l'Académie Française; avec bien d'autres, elle est digne des temps nouveaux inaugurés par les Taine, les Funck Brentano, ceux où l'opinion publique, enfin éclairée, ou, mieux, enfin "dépassionnée", se rend un compte exact de ce passé, de ces ancêtres, trop longtemps défigurés ou même travestis par les romanciers ou les hommes de parti.

Certes, M. de Vaissière n'est pas plus l'un que l'autre. Sans chercher à auréoler ses "Campagnards" du brillant des cours du XVIIIème siècle, ou de qualités exceptionnelles, pièces en mains, pourtant, il a voulu démolir le "stupide préjugé qui avait fait de ce nom le synonyme de paresse, d'ignorance, d'ivrognerie et de désordre". Et il y a réussi.

Car il est impossible, après l'examen des faits qu'il a su rassembler avec un scrupule de Bénédictin, il n'est pas possible de ne pas rendre justice à cette petite noblesse, qui tenait au sol de France, et qui y tient encore par les racines les plus profondes, comme l'habitant canadien, un gentilhomme, lui aussi, d'après le mot célèbre d'un de nos gouverneurs britanniques, tient à sa terre de Québec, et finit toujours par y revenir, même après un long exil aux Etats-Unis.

De condition modeste, et pourtant, le premier en son village, plutôt que le second ailleurs — tel, César, indispensable, jadis, dans l'état social qui sut, toujours invoquer son aide, dans le besoin, pour l'oublier à l'heure de la rétribution, exposé aux tentations de la cour, à l'hostilité des villes grandissantes, survivant à son ancienne utilité, ce qui est bien une des plus dures épreuves de la vie, il s'attacha pourtant au sol, notre gentilhomme campagnard, et au roi qui était la patrie, avec une abnégation et un dévouement admirables.

Et quant à nos relations avec les paysans, voire même avec son curé, quant à ses mœurs, eh bien, il faut lire et relire le chap. IV de M. de Vaissières, pour se croire dans plus d'une paroisse actuelle au long du long du St-Laurent, où le seigneur a "beaucoup de misère" avec ses censitaires, où M. le curé se plaint vertement en chaire de la qualité de sa dîme. Tel, jadis, M. Perusse d'Escars qui ne veut payer à son curé que la 50e gerbe, quand ce dernier réclamait la 11e.

Enfin, nous y retrouvons de véritables familles canadiennes: M. du Plessis de la Have Gilles, avec 17 enfants du premier lit et 16 du second; total 33. Ce qui se rapproche fort de ce boulanger de Kamouraska, qui tient actuellement le record de Québec, avec 42 enfants.

Puis, M. St-Paul du Luc, 26 enfants; Collas de la Baronnais, 20; le vicomte Villéon-Villévallio, 15, etc., etc.

A noter, par notre ministre des Terres de la Couronne qui vient de supprimer, dit-on, l'allocation gratuite d'une terre aux pères de 12 enfants vivants) que Louis XIV, en 1666, avait accordé "deux mille livres de rente" à tout gentilhomme qui aurait plus de dix enfants.

Au cours de ce volume, le lecteur fera bien d'autres trouvailles de même valeur; en vérité, de cette terre canadienne, on éprouve un plaisir mêlé de fierté à saluer à travers l'océan l'œuvre de M. de Vaissières, déjà applaudie par l'Académie française!

RAYMOND AUZIAS TURENNE,

Whitehorse, Y. T.

## Le successeur de Ménélik

Ménélik porte sa soixantaine avec une vigueur qui, autour de lui épuise beaucoup d'hommes jeunes. Il est toujours levé à la petite aube, presque dans les ténèbres. Il veut avoir pris l'air avant l'ouverture de ses audiences. Et c'est un prétexte à chevauchées qui, pendant des heures et des heures, traînent sur les pas de la mule impériale une foule de soldats, de courtisans, que l'on voit rentrer à bout de souffle.

Quand on voyage avec l'empereur, il faut s'attendre à voir doubler les étapes. A la fin du jour, lorsque l'on croit que l'établissement du camp va enfin apaiser le royal voyageur, on est surpris de l'apercevoir, tout d'un coup, au sommet d'une montagne voisine. Il vient de la gravir en supplément d'étape, pour la joie de voir coucher le soleil.

La persistance de cette belle santé a sa source dans la vie active de l'empereur, ensuite dans ses goûts qui ne sont rien moins que ceux d'un potentat oriental. A supposer que, au temps de sa vigoureuse jeunesse, il ait eu pour le sexe faible l'indulgence que lui témoigna son aïeul Salomon avant que de s'asseoir pour écrire l'Ecclésiaste, il y a beau temps que toutes les énergies de l'empereur sont tournées vers ses responsabilités politiques, ses curiosités scientifiques et industrielles. Ce sémite est avant tout un cérébral. Et il y a de la place pour loger, au milieu d'une ample finesse, beaucoup d'idées générales et généreuses, dans ce crâne si considérablement développé, que jamais l'on n'a trouvé, dans aucune des cinq parties du monde, un chapeau tout fait qui réussit à coiffer le négus.

C'est sans doute un grand dommage que cet homme, si remarquable entre les siens, n'ait pas élevé un fils qui puisse lui succéder directement. Ceux qu'il aqait eus autrefois sont morts. Il ne lui reste plus que deux petits-fils, nés de deux filles différentes.

Le premier, le petit prince Ouessan-Segued (traduction: les frontières l'adorent), est né dans des conditions psychologiques un peu particulières qui ont limité son développement. C'est un prince charmant, qui s'est arrêté à la croissance d'un enfant de quinze ans. Ses proportions ont une grâce délicieuse, ses pieds, ses mains, disent sa race, l'expression du visage est virile avec des lignes un peu féminines. L'empereur a toujours auprès de soi ce petit-fils favori qui lui rappelle des choses passées. Mais Ouessan-Segued n'est pas fait pour le fardeau du trône.

Le second petit-fils de l'empereur a tout au plus quatorze ans. Il est élevé à la mode du pays, dans une forteresse de la vieille Ethiopie. Sa jeune sœur, que le couple impérial adorait, est morte en 1904, tandis que j'étais à Addis-Ababa. Et la douleur que le négus ressentit alors indique assez combien tout ce qui touche à ses espérances de son sang lui est cher.

Il veut donc que l'on veille avec un soin jaloux sur le frère de la petite princesse "Pluie d'Or" (Zenabo-Work). Nous savons, qu'il a, un jour, réuni le conseil de ses ras pour leur dire que cet enfant de prédilection serait son héritier. Il a exigé d'eux le serment; il l'a obtenu sans difficulté.

L'ignorance où nous vivons des choses d'Ethiopie a seule pu accréditer cette erreur que le successeur éventuel de Ménélik serait le ras Makonen, gouverneur du Harar.

L'empereur Ménélik n'a pas de serviteur plus fidèle, la patrie éthiopienne n'a pas d'amoureux plus épris que le ras Makonen. Ce que ce très glorieux soldat a appris de la puissance des nations extérieures dans ses voyages à travers l'Europe n'a fait qu'accroître son loyalisme envers son pays. Mieux que personne il sait qu'un conflit, même passager, entre les ras et leur concurrence éventuelle autour d'une tutelle, serait la fin de la patrie éthiopienne. Le cas échéant, les volontés impériales de Ménélik, la tradition religieuse et politique du pays n'auraient pas de champion plus décidé et plus respectueux que le ras Makonen.

Il y a donc lieu de conclure que, une fois de plus, la nouvelle apportée à la "Tribuna" par un télégramme italien et qui nous annonce que l'empereur vient de désigner un de ses neveux pour la succession au trône est une vieille nouvelle qui arrive déformée, ou un cancan politique. Elle annonce que la décision prise, il y a deux ans, par l'empereur avec l'assentiment de ses ras, est devenue publique ou elle n'apprend rien.

—Pourquoi je ne fais pas connaître le nom de mon successeur? nous a dit, un jour, Ménélik, quand nous l'interrogions sur ce sujet délicat. Mais tout le monde irait lui faire la cour et moi on me laisserait dans mon coin...

HUGUES LE ROUX.


Nos Magasins sont fermés tous les Soirs à 6 hrs excepté le Samedi.

# Dupuis Freres

Les Commandes par la poste sont exécutées avec soin.

## Notre Vente Extraordinaire de Manteaux
### A PRIX REDUITS.

La plus forte proportion sont des manteaux noirs, il y a cependant une certaine quantité de manteaux de fantaisie. Le choix est encore acceptable malgré la grande quantité vendue depuis l'ouverture de cette vente pour écouler.

**NOUS ANNONCONS ENCORE AUJOURD'HUI**

A **$1.95**—Manteaux pour dames, balance de lignes autrefois vendues à $5.00, $6.00, $7.50 et $10.00. PRIX POUR ECOULER ..... $1.95
A **$2.95**—Manteaux pour dames, balances de lignes autrefois vendues à $6.50, $9.00, $10.00 et $12.50. PRIX POUR ECOULER ..... $2.95
A **$5.00**—Manteaux pour dames, balances de nos lignes régulières, autrefois vendues à $12.50, $15.00 et $20.00, il en reste encore à peu près soixante (60), MANTEAUX EN DRAP BEAVER NOIR, MANTEAUX EN SERGE CHEVIOT NOIRE, MANTEAUX EN DRAP COVERT NOIR, LE CHOIX SUR CE LOT POUR ECOULER ..... $5.00
AUTRES LIGNES DE MANTEAUX A **$7.50, $10.00** et ..... $15.00
MANTEAUX POUR ENFANTS, Grandeurs pour enfants de 6 à 12 ans. Valeurs de $6.50, $7.00, $7.50 et $8.00, le choix sur ce lot pour écouler ..... $4.00

**COSTUMES D'AUTOMNE ET D'HIVER POUR DAMES**

La balance de nos costumes de la saison dernière, grandeurs 32, 34 et 36 seulement, votre choix sur ce lot à ..... $3.50

**MANTEAUX NOUVEAUX, pour FILLETTES de 6 à 12 ANS**

Très jolis manteaux en drap beaver noir, bleu marin, ou vert. Style tout à fait récent, prix variant suivant la grandeur à partir de $6, $6.25, $6.50 et en montant jusqu'à ..... $8.25
BLOUSES NOUVELLES EN VELOURS CORDUROY, couleurs: vert, drab et bleu marin, prix ..... $4.50
BLOUSES NOUVELLES EN FLANELLE-CACHEMIRE, style tout à fait récent, coupe parfaite, petits dessins ou pois brodés sur fond ivoire, rouge, réséda, et bleu marin, prix ..... $3.50
BLOUSES NOUVELLES EN ALPAGA BLANC, devant genre surplis avec bretelles, et ornementées avec boutons de même tissu. Prix ..... $3.00
COSTUMES EN SOIE POUR DAMES, COSTUMES EN SOIE TRANSPARENTE, COSTUMES EN SOIE DE FANTAISIE, petits carreaux, couleurs ainsi que noir et blanc, NOUS OFFRONS CES NOUVEAUX COSTUMES DANS LES PRIX QUI SUIVENT: **$10.00, $15, $17.50** et ..... $23
GILETS EN TRICOT DE LAINE (Golfers) POUR DAMES, lignes nouvelles reçues ce jour, GILETS GENRE RUSSE, devant ouvert, noir, bleu marin, rouge, brun, ainsi que blanc, grandeurs 32, 34, 36, 38, 40 et 42. Prix ..... $2.25

**ROBES de MATIN (Wrappers) en FLANELLETTE pour DAMES**

Marchandises nouvelles, jolis dessins, trois couleurs seulement, bleu, brun et rouge, échelle des grandeurs 34 à 40. Prix ..... $1.25

**SPECIAL**—DENTELLE TORCHON avec insertion pour convenir, largeurs 1¼, 2, 2½ et 3 pouces, prix la verge ..... 2½c

**AU SOUS-SOL**



Canards émaillés, 8 pintes, prix ..... 90c
Théières et Cafetières en émail, 1, 2 et 3 pintes, prix ..... 14c
Théières et Cafetières en émail, 4, 6, 8 et 10 pintes, prix ..... 35c
Soupières en acier émaillé 1-2 pinte, 15c, 2 pintes 20c, 8 pintes ..... 55c
Plats à vaisselle, acier émaillé ..... 60c
Plats à main en émail ..... 10c
Canistres émaillées pour le lait, 1 chopine 18c, 1 gallon ..... 40c
Plats à pudding émaillés ..... 10c
Plats en acier blanc émaillé pour la viande, prix ..... 10c
Assiettes émaillées, 7 pouces ..... 4c
Assiettes émaillées, 9 pouces ..... 5c
Assiettes émaillées, 10 pouces ..... 7c
Bouilloires émaillées pour poisson, 20 x 24 pcs, valant $2.25, pour ..... 85c
Vases de nuit, émaillés blanc ..... 15 et 21c
Porte-journaux ..... 14c
Sets de dessous de plats, 5 morceaux, prix ..... 18c

DUPUIS FRERES, Le grand Magasin Départemental de l'Est, 1571 à 1589 rue Ste-Catherine, Cité

162-x


# COURRIER DE QUEBEC

### Les commissaires de la construction du Transcontinental sont attendus à Québec. — Emoi à l'église du Cap Santé. — Election, — Faits divers.

(Spécial au "Canada")

Québec, 10. — Nous apprenons avec plaisir que M. Arthur Desjardins, de Sladacona, a été élu pro-maire de Limoilou.

—On annonce pour le 6 novembre, un grand concert à la salle Jacques-Cartier, sous la direction de M. Léon Dessanne, organiste. Les recettes seront versées dans le fonds de réserves de l'Association des pompiers.

—Demain, au Conseil des Ministres, le gouvernement prohibera pour deux années encore, la chasse du castor.

— Trois membres du club de football le "Québec" se sont fait voler leurs habits, durant la joûte de samedi, contre les Westmount. Une montre en or a aussi été enlevée et une somme de $8.00. Le détective Walsh à l'affaire entre les mains.

— Il est rumeur, en ville, qu'une jeune femme de Saint-Roch aurait été abandonnée par son mari qui ne lui a pas laissé un centin pour subvenir à sa susbsistance. Les autorités de Montréal ont été prévenues que l'époux infidèle est dans la grande métropole et l'on essaiera de mettre la main dessus.

— Hier soir, une alarme appelait nos pompiers à Saint-Roch pour combattre un commencement d'incendie, dans le soubassement du magasin de Charlton & Co., en réparations. Nos pompiers ont eu vite fait de ce feu qui n'a causé aucun dommage.

— La tempête de sud-ouest qui a soufflé dans le bas du fleuve, hier, a retardé quelque peu le vapeur "Murray-Bay" de la Compagnie Richelieu. Cette nuit, une forte gelée a couvert le district de Québec et celui de Saguenay. Température superbe, ce matin.

—On nous apprend le mariage prochain, pour le 23 courant, de M. H. Myrand, comptable, à la maison Thibaudeau, Frères & Cie de cette ville, avec Mlle Marie Le Moine, fille aînée de M. Saint-Georges LeMoine, gérant de la Banque Nationale, à Beauceville.

— Un vif émoi a été causé dans l'église du Cap Santé, ces jours derniers. M. le curé Plaisance était à réciter le rosaire, au pied de l'autel, quand il tomba, inanimé. Toutefois, M. le curé put donner la bénédiction du Très-Saint-Sacrement aux fidèles.

Ce matin, nous sommes heureux d'appendre que M. le curé est un peu mieux.

On attribue l'indisposition de M. le curé à l'effort qu'il a fait à la grand'messe pour prêcher à ses paroissiens.

M. l'abbé Plaisance est souffrant depuis plusieurs années.

— Les Commissaires de la construction du Transcontinental sont attendus à Québec, aujourd'hui, de retour des Provinces Maritimes.

— La Société d'Economie Politique et Sociale de cette ville, vient de faire l'élection de ses officiers ce avec le résultat suivant:

Patrons:—Sir L. A. Jetté et Son Excellence Mgr Bégin, Président honoraire, Mgr Mathieu; président, l'hon. juge F. Langelier; vice-président, J. A. Couture, M. V.; secrétaire-général, J. E. Prince, L.-L.-D.; secrétaire, Jos. Sirois, N.-P.; trésorier, l'abbé J. A. Lortie; bibliothécaire, l'abbé R. Guimond; directeurs, les abbés J. L. Garneau, O. Cloutier, A. B. Dupuis, M. L. Brunet, L.-L.-D.I A. Jobin, M.-D., M.-P.-P.

## Une histoire de colliers

M. Clémenceau cultive volontiers l'apologue.

M. Witte, dans une conversation avec un rédacteur du "Temps", a dit ranchement combien l'attitude d'une partie de l'opinion française, depuis dix-huit mois, a désagréablement affecté ses compatriotes — surtout après la série de manifestations franco-russes auxquelles, dans des années précédentes, on se livrait à tout propos, voire même hors de propos.

De cette déclaration, M. Clémenceau veut retenir ceci:

... Que nos manifestations franco-russes "héros de propos" n'ont abouti, comme il était aisé de le prévoir, qu'à gâter nos amis, comme il arrive aux amoureux transis qui ont pris l'habitude d'offrir tous les matins à leur belle un collier de perles de cent mille francs.

Si quelque jour une perle manque:

—Je vois ce que c'est, soupire la boudeuse enfant. Tu ne m'aime plus, Emile, Guillaume me le disait bien l'autre jour.

M. Witte a ajouté qu'à son avis, cependant, l'essence des relations de la Russie et de la France n'est pas modifiée; les sympathies russo-françaises ne sont point diminuées, mais les sympathies russo-allemandes se sont accrues.

Ce que traduit ainsi M. Clémenceau, dans l'"Aurore":

—Emile, je ne t'aime pas moins. Seulement, j'avoue que j'aime Guillaume plus que je ne faisais autrefois. Lui aussi il a des perles. Qu'est-ce que cela peut te faire que je vous aime tous les deux?

Et laissant à Emile tout loisir pour délibérer sur ce grave problème, M. Clemenceau constate philosophiquement que la dernière dépêche du tsar à M. Loubet faisait un trop significatif contraste avec la dépêche de M. Loubet au tsar pour que nous ne fussions pas préparés à l'événement.


CIGARETTES EGYPTIENNES "ROYAL", 15c LA BOITE
162-g-x


## L'UNION ST-JOSEPH DU CANADA

### Son motto; l'Union des Canadiens-Français.

On le sait, l'Union St-Joseph d'Ottawa, d'après la nouvelle charte que lui a octroyée le gouvernement, étend son champ d'action par tout le Dominion. Déjà, l'influence de cette société se fait ressentir dans nos centres catholiques canadiens-français des provinces de Québec et des Etats-Unis.

Par sa nouvelle charte, l'Union St-Joseph d'Ottawa abandonne son ancien nom d'affaires, pour endosser celui "d'Union St-Joseph du Dominion" où qui lui donne le droit de transiger des affaires par tout le Canada.

L'Union a déjà des ramifications dans tout le Dominion, et la charte est venue au temps propice pour augmenter la propagande. Grâce au dévoué président du local 40, ici à Montréal, ce travail se fait sur une haute échelle, M. A. G. Routhier, dont le bureau se trouve au No 33 rue Beaudry, a charge d'augmenter le nombre des membres pour l'association au nom du local 40, comptant, outre le président, M. Arthur Tanguay, MM. Jules Boisseau, le Dr J. A. St-Denis et autres travailleurs.


# Malta-Vita

**"The Perfect Food"**

Certains aliments sont délicieux mais non propices à la santé. D'autres le sont mais ne sont pas délicieux pour le palais. Malta Vita réunit les deux. Il est fait en entier de blé et contient tous les aliments nécessaires au corps humain. Il développe et nourrit le cerveau, les nerfs, les os, les muscles et le sang. Il opère comme tout aliment et il est si frais et croustillant qu'il est le meilleur que vous n'avez jamais goûté. Il est fait de grain pur et ne contient aucune substance étrangère pour adoucir. Les médecins le recommandent comme la meilleure nourriture jusqu'ici connue. Toujours prête à manger. Chez tous les épiciers. Maintenant 10c.

162-wii-1-2.

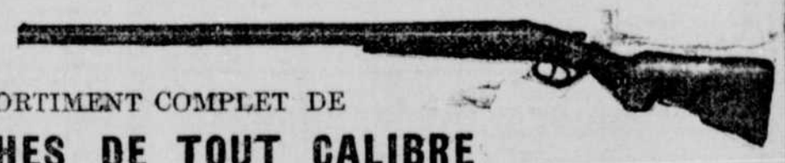

## SERVICE ANNIVERSAIRE

Un service anniversaire pour le repos de l'âme de l'ex-échevin Beausoleil, sera chanté à l'église St-Jacques, jeudi, le 12 du courant à 8 1-2 précises. Tous les parents et amis du regretté député de Berthier sont priés d'assister à cet office religieux.


GRAND ASSORTIMENT DE

# FUSILS DE CHASSE, CARABINES ET REVOLVERS

De tout Calibre et de toute Qualité



ASSORTIMENT COMPLET DE

**CARTOUCHES DE TOUT CALIBRE**

De Fabrication Canadienne et Américaine

Nous offrons au commerce une *NOUVELLE FOURNAISE "TORTUE"* manufacturée spécialement pour nous qui est certainement la meilleure fournaise sur le marché, car le corps de la fournaise étant fait avec du meilleur acier que celui employé ordinairement, nous prions ceux qui n'ont pas encore placé leurs commandes de demander nos prix, car ils trouveront un grand bénéfice.

# A. PRUD'HOMME & FILS,

10, Rue de Bresolles, Montréal

# AVIS DE VENTE D'IMMEUBLES

**Avis public est par les présentes donné que les propriétés immobilières ci-après mentionnées, et plus spécialement désignées dans une cédule déposée dans mon bureau, le quatorzième jour d'Août 1905, seront vendues par moi, à mon bureau, dans la Cité de Montréal, LUNDI, le SEIZIÈME jour d'OCTOBRE prochain 1905, à ONZE heures de l'avant-midi, à raison d'une réclamation de la cité de Montréal, pour taxes et contributions foncières dues, telles que détaillées dans la dite cédule.**

| No de la cédule. | Quartier. | No du cadastre. | Subdivision. | No de la rue | Rue | Propriétaire cotisé. | Montant réclamé. | Nature des réclamations. | Nom et noms des créanciers pour lots mentionnés. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | Ste-Anne | Partie de 48 | . . . . . | Lot | Charron . . . . . | James Baxter . . . . . | $ 8 31 | Cotisations annuelles | |
| 6 | Ste-Anne | 50 | . . . . . | Lot | Charron . . . . . | Francis W. Newman et et James Baxter . . | 13 90 | Cotisations annuelles | |
| 16 | Ste-Anne | 492 | . . . . . | 119 et 121 | Britannia . . . . | Succession William Wallace . . . . . | 55 56 | Cotisations annuelles | |
| 26 | Ste-Anne | 1730 | . . . . . | 129 D | Murray . . . . . | Succession Richard Kelly . . . . . | 65 63 | Cotisations annuelles | |
| 27 | Ste-Anne Lot non cadastré entre les Nos 1387 et 1388. | . . . . . | | | William . . . . . | Inconnu . . . . . | 122 21 | Cotisations annuelles | |
| 37 | St-Antoine | Partie S. E. de 477 | . . . . . | 43, 45, 49 et 51 | Lusignan . . . . | James H. Henderson . | 115 76 | Cotisations annuelle et spéciales. | |
| 64 | St-Antoine | Partie de 1821 et 1822 | Partie de 3 . . . . . | | Oxenden . . . . | Alexandre M. Foster . | 112 58 | Cotisations spéciales St-George | |
| 65 | St-Antoine | 1842A | . . . . . | 69 | Shuter . . . . . | Succession J. A. Massue . . . . . | 275 25 | Cotisations spéciales St-George | |

Sujet à la substitution créée par le testament de feu Jos. Aimé Massue, devant J. E. O. Labadie, N. P., le 17 décembre 1890, et dûment enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal-Est, le 15 Novembre 1892, sous le No 32615.

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 75 | St-Antoine | 1423 1423A | Partie de 9 Partie de 2 | 107 | Metcalfe . . . . | George A. Cameron . | 216 68 | Cotisations annuelles et spéciales. . . St-George | |
| 114 | St-Antoine | 1822 | Partie de 1 . . . . . | | Lorne Crescent . | Alexander M. Foster . | 18 20 | Cotisations spéciales. St-George | |
| 165 | St-Laurent | 11 | 19 | 599 | St-Urbain . . . . | Catherine Davis, veuve de William Wood. . | 83 35 | Cotisations annuelles. | |
| 181 | St-Laurent | 44 | 89 | 36 | Avenue du Parc | Margaret Wilson, veuve de Philippe Duchesnay . . . . . | 118 77 | Cotisations spéciales et annuelles. | |
| 185 | St-Laurent | 47 | 9 | . . . . . | Hutchison . . . . | James S. Thomson . . | 82 47 | Cotisations spéciales | |
| 192 | St-Laurent | 116 | 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 . . . . | 357, 359, 361 363, 365, 367 369 et 371 | St-Urbain . . . . 44, 46, 48, 50, 52 et 54 | Milton . . . . . | Narcisse Lamarteau . . . . . | 458 78 | Cotisations spéciales et annuelles. |
| 201 | St-Laurent | 696 | 1 | 706 | Lagauchetière . | Ellen Kearns, épouse de Rowland Kane . | 65 63 | Cotisations annuelles | |

sous le No. 24431

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 303 | St-Jacques | 871 | 4, 9 et partie de 8 | 467, 469 et 471 | St-André . . . . | Nathalie Lalonde, épouse de Charles Auguste Depocas . . . . | 124 12 | Cotisations annuelles et spéciales. Lafontaine | |
| 310 | St-Jacques | 1203 | 176 | 512 et 514 | St-Hubert . . . | J. Philibert R. Drouin | 178 50 | Cotisations annuelles. Lafontaine | |
| 316 | Ste-Marie | 192 | . . . . . | . . . . . | Brant . . . . . | Louis Charles Masson | 68 12 | Cotisations annuelles. Papineau | |
| 330 | Ste-Marie | Partie de 1117 | . . . . . | 9, 9a, 11 et 11a | Parker . . . . . | Thérèse Gabrielle Fafard, épouse de Lacasse Rousseau, Marie Mathilde Françoise Fafard, Vitalis Paul Ernest Fafard, Marie Bertha Julienne Fafard . . . | 98 30 | Cotisations annuelles | Papineau |
| 341 | Ste-Marie | Partie S. O. de 1392 | . . . . . | 712-711-714a | Ste-Catherine . | Edouard Daignault . . | 5 10 | Cotisations spéciales | |
| 342 | Ste-Marie | Partie de 1401 | . . . . . | 705-707-709, 711-711a | Ste-Catherine . . | | | | |
| | | | | 88 et 90 | Poupart . . . . | Thersile Quintin dit Dubois, épouse de Amable Viau dit Lespérance . . . . . | 5 10 | Cotisations spéciales | |

Partie du village d'Hochelaga maintenant annexée à la cité de Montréal et formant le quartier Hochelaga.

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 414 | | 148 | 845 | | | | | | |
| | | 148 | Parties de— 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843 et 844. | | | | | | |
| | | 148 | Partie de— 860. | | | | | | |
| | | 148 | Parties de— 826 et 830. . . . . | | | Ontario . . . . | Frank Elden Came . . | 325 40 | Cotisations annuelles. |

Village St-Jean-Baptiste maintenant annexé à la cité de Montréal et formant le quartier St-Jean-Baptiste.

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 502 | | 15 | 897 et 898 | 647-649-651 | Sanguinet . . . . | Arthur Lemieux . . . . | 77 70 | Cotisations annuelles. | |
| | | 15 | 899 et 900 | 653 et 655 | Sanguinet . . . . | Arthur Lemieux . . . . | 39 90 | Cotisations annuelles. | |

Partie de la paroisse de Montréal maintenant annexée à la cité de Montréal et formant le quartier St-Gabriel

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 526 | | *513 | 47 | 209 | Avenue Atwater | George Thomas Hicks et Augustus D. Christian . . . . . | 31 80 | Cotisations annuelles | |

Partie du village de la Côte St-Louis, maintenant annexée à la cité de Montréal et formant le quartier St-Denis

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 690 | | 7 | 104 | Lot | St-André . . . . | Marie Jetté . . . . . | 21 37 | Cotisations annuelle et spéciales. | |
| 696 | | 7 | 571 | Lot | St-André . . . . | Marie Louise Charbonneau, épouse de Marcial Dagenais . . | 20 85 | Cotisations annuelles et spéciales. | |
| 704 | | 7 | 740 | 3011 | St-Hubert . . . . | Joseph Lournier . . . | 27 24 | Cotisations annuelles et spéciales. | |
| 705 | | 7 | 741 | Lot | St-Hubert . . . | Joseph Lournier . . . | 29 48 | Cotisations annuelles et spéciales. | |
| 786 | | 335 | 2 | Lot | Avenue Papineau . . . . . | Joseph Saint-Orge . . | 6 82 | Cotisations annuelles. | |
| 787 | | 335 334 | 1 8 | Lot | Avenue Papineau . . . . . | Joseph Saint-Onge . . | 6 82 | Cotisations annuelles. | |

Pour être vendues à mon bureau, dans la cité de Montréal, LUNDI, le SEIZIEME jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi. Un dépôt sera exigé du plus haut enchérisseur, avant l'adjudication finale, suivant le paragraphe 401, du chapitre 58, 62 Victoria, P. Q.

Bureau du Shérif, Montréal 8 septembre 1905.

(Première publication 13 septembre 1905.)

J. R. THIBAUDEAU, Shérif.

# LES ROULETTES ET LES TABLES DE RAFRAICHISSEMENTS AUX EXPOSITIONS

J'entends par Expositions, celles qui se tiennent dans les comtés, car dans les Expositions régionales, ou dans les expositions des villes, les abus que je vais signaler existent peu ou point.

Dans les comtés chaque année, à date fixée, la société d'agriculture convoque les cultivateurs à un grand concours auquel les plus entreprenants apportent ou amènent des objets, des produits ou des animaux de leur ferme pour les exhiber. D'autres cultivateurs n'apportent rien, mais viennent également à l'exposition attirés par une curiosité tout à fait intéressée. Ils viennent apprendre sur place, la qualité, la valeur, le caractéristique, de tel produit, de tel animal de race— jusque-là tout va bien et le but de la société d'agriculture est on ne peut plus louable et les visiteurs qui viennent par milliers ce jour-là sont justifiables d'assister à l'exposition.

Ce sont de vieilles institutions agricoles que les sociétés d'agriculture ; elles datent de très loin dans l'histoire agricole de notre province. Je ne veux pas discuter ici leur valeur première, ou si les motifs qui les ont fait maintenir depuis des années et des années sont encore des motifs appropriés au temps et aux circonstances. Cette critique demanderait une polémique longue et documentée mais ce que je suis en mesure d'affirmer, c'est que les sociétés d'agriculture et leurs expositions perdront vite de leur prestige, si elles laissent pénétrer dans l'œuvre éducatoire qui les motive et les fait exister des éléments étrangers à leur marche bienfaisante et contraires aux mœurs et coutumes de l'honnête classe qui compose les rangs de ces dites sociétés.

Pour aujourd'hui, j'admettrai que les sociétés d'agriculture font un travail régénérateur, qu'elles sont par leur exposition annuelle, une école démonstrative où les cultivateurs peuvent puiser des leçons salutaires et des renseignements utiles.

Mais, qu'arrivera-t-il si sous prétexte d'instruire le peuple de nos campagnes, dans la pratique des diverses exploitations agricoles, on lui fournit aussi, ce jour-là, l'occasion de s'écarter du but tracé par la société.

Tous les cultivateurs ou presque tous viennent, j'en suis certain, à l'Exposition avec l'idée bien arrêtée d'examiner les belles choses et les beaux animaux qu'elle contient, mais si à chaque pas, sur le terrain de cette exposition, ils rencontrent des comptoirs où se débitent apparemment des boissons inoffensives, mais sous les dessous desquels les boissons alcooliques sont entassées ? Si chaque cinquante pieds est installé le joueur de roulettes, de jeux de hasard, etc. ? Que feront-ils ces braves gens, bien souvent, en face de l'un ou l'autre de ces mauvais conseillers ?

Un ami arrive, offre une consommation, on boit, d'autres amis surviennent, on s'offre de mutuelles politesses, on continue sur ce terrain, toute la journée. Les comptoirs sont toujours achalandés, les bouteilles se vident et les verres se remplissent comme par enchantement dans ces restaurants improvisés, cela tient du prodige. Et, étrange chose, ces braves gens qui ne boivent que du bon cidre, sont à la fin, gris comme des Polonais. Je ne veux pas dire que tous les hommes qui vont à l'Exposition tiennent cette répréhensible conduite. Oh non ! Loin de moi cette pensée ! Il serait bien désolant de ne pas trouver sur cette immense assemblée au moins 90 pour cent d'hommes qui restent ce qu'ils sont et ce qu'ils doivent être, des citoyens sobres, et exemplaires, mais admettons cet écart de 10 pour cent sur une assistance ordinaire de 2500 à 3000 hommes, cela représente déjà un contingent de 250 à 300 personnes sous l'influence de la boisson. Réduisons même ce percentage à 5 p.c., cela donne encore le joli chiffre de 125 à 150 personnes. Croyez-vous que ce nombre n'est pas suffisant pour déparer une assistance moyenne aux expositions de comté de 5,000 à 6,000 personnes tant hommes que femmes et enfants.

Quel joli spectacle pour les femmes ! Quelles belles leçons pour les enfants ?

Et quand on a bu outre mesure, les roulettes, les jeux de hasard sont là, à proximité, offrant aux gogos séduchés des chances illusoires, leur promettant or et monde pour des enjeux minimes, voilà ! on s'approche, on joue, on perd, on perd encore, on joue tout de même sous prétexte de se rattrapper. Finalement, un ami charitable avertit le malheureux que sa deveine ne finira point. On l'entraine de force, un autre naît prend sa place. Et c'est ainsi de dix heures du matin jusqu'à une heure tardive. Il est incontestable à la fin de la journée, que le seul gagnant, c'est le propriétaire de la roulette, c'est le propriétaire de la roue de fortune ou des jeux de hasard, etc., etc'

Ces bons messieurs s'en retournent chez eux contents, la bourse bien garnie, et les autres, les badauds rentrent aux foyers, les poches presque vides et l'esprit noir de chagrins et de regrets.

Malheureusement il n'y a pas seulement que les intempérants qui jouent à ces jeux de hasard, mais aussi des gens sobres et pourtant intelligents qui suivent sans le savoir, le courant, le mauvais exemple.

J'ai vu, de mes yeux vu, à ces tables, à ces comptoirs de jeux de hasard, des vieillards de 60 ans et plus accoudés avec des garçons qui avaient à peine 18 ans.

Ces groupes eussent assurément été mieux placés dans l'exposition, à l'entour par exemple du rond où l'on examine les chevaux de différentes races, dans les départements de bêtes à cornes, des cochons, des moutons, etc., où là le vieillard aurait pu faire part au jeune homme qui pousse des connaissances qu'il possède lui-même. Mais enfin je ne blâme ni l'un ni l'autre, car ni l'un ni l'autre ne le font pour mal faire. Les seuls à blâmer de cet état de choses, sont les officiers de la société d'agriculture, puis les autorités municipales.

Comme résultat de mes observations, à deux expositions différentes où j'assistais, j'ai compté à la première 9 roulettes, et 5 de ces machines à la deuxième. Mais rendons justice à certaines sociétés, ces roulettes ne sont point tolérées sur le terrain où se tient l'Exposition. Un règlement passé à cet effet, les prohibe complètement. Alors les chevaliers de la roulette s'établissent à la file à partir de la porte d'entrée de l'Exposition jusqu'aux hôtels. Et là à la façon des saltimbanques Européens, ils sollicitent les passants. Or ici ce sont les autorités municipales qui devraient intervenir et faire respecter la loi. Cependant aux deux endroits où j'étais présent, ni l'une, ni l'autre municipalité n'est intervenue.

Je loue plus haut ces deux sociétés qui ne tolèrent plus sur leurs terrains l'installation des roulettes ou autres jeux de hasard, c'est une mesure qui mérite d'être signalée. Mais quand donc sévironts-elles contre les sus-dits comptoirs de boissons douces où les alcools coulent en plus grande quantité que les boissons douces elles-mêmes ? J'ai toujours compris que ces comptoirs de rafraîchissements, devaient comporter des boissons gazeuses, et des fruits, des pommes, des bananes, du raisin, des poires et pêches, etc., etc. Et pourtant à l'une de ces expositions où j'ai compté une douzaine de comptoirs de ce genre installés ici et là, je n'ai pas trouvé de fruits. Ces deux plaies que je signale, devraient rallier pour les faire disparaître tous les hommes bien disposés et les honnêtes agriculteurs d'un comté. A commencer par le président, et les directeurs de la société qui en honneur ne devraient point permettre la vente de boissons fortes sur leur terrain. Pour cela ils n'ont pas besoin de faire de règlement spécial. Une référence aux autorités provinciales règlerait bien vite le cas. La société loue à ces gens les privilèges de tenir des comptoirs sur son terrain, or, ces privilèges qui leur rapportent très peu en totalité devraient plutôt disparaître que de compromettre un seul instant le bon ordre et le décorum dans une aussi belle et grandiose journée qu'est celle de cette imposante réunion de cultivateurs. Ne donnons point de mauvais exemples au peuple ; que tous les efforts individuels comme ceux qui sont faits en corps par les sociétés, ne soient pas neutralisés et compromis par des intolérances regrettables comme celles que je signale.

L'Exposition est la fête du cultivateur, comme la fête du Travail, est celle de l'ouvrier, elle n'arrive qu'une fois l'an.

Or, ne donnons point à ces expositions de comté, le spectacle des courses de chevaux, des cirques ambulants.

Conservons aux expositions, le caractère grave qui leur convient.

Si quelques sociétés, dans les environs des villes ont introduit dans leur programme ou laissent entrer au cours de l'Exposition des numéros de courses, de jeux, etc., que les sociétés des comtés ruraux n'essaient point de les imiter.

Ces sociétés des grands centres n'ont pas le même rôle de propagande ou du moins n'ont pas le même élément pour recevoir ce que même elles se proposeraient d'inculper à ses membres. Car les cultivateurs des environs des villes se font à eux un genre particulier d'exploitation agricole. Ils n'envisagent point comme ceux des autres comtés la grande agriculture et les importantes réformes que nous sommes en train de lui faire subir. Ils n'en n'ont pas besoin et en s'en préoccupant point. Ne vivant point sur un même terrain, ils n'ont donc pas besoin des mêmes données.

Mais nous qui ne sommes point dans les mêmes conditions, ni les mêmes milieux nous devons nous attacher à ce qui nous est propice, bon et convenable.

Nos expositions doivent être dans l'avenir ce qu'elles étaient dans le passé. S'il y a un changement louable à faire que ce soit toujours dans le sens de l'amélioration des produits, des animaux exhibés, et que les autorités agricoles, que les autorités municipales, que les citoyens qui ont à cœur l'avancement des leurs donnent le premier coup d'épaule. Aidons nos braves compatriotes les cultivateurs à atteindre l'égalité qui leur convient auprès des autres agriculteurs dans ce pays.

Nous constatons avec amertume qu'ils ne sont point au premier rang. Que l'homme instruit des campagnes leur aide, que ceux qui occupent des charges publiques soient bien pénétrés de leurs devoirs et tout ira bien.—

Donnons aux Expositions le cachet qui leur est dû. Otons-leur ce qui les dépare et peut porter préjudice à la bonne renommée de nos bons cultivateurs. Laissons aux courses leurs roulettes,— leurs débits de boissons comme nous laisserions au cirque ses bouffons, ses marionettes.— Et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes.

GUSTAVE BOYER, M. P.

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

(Spécial au "Canada")

Québec 10—Sa Grandeur Mgr Bégin vient de faire les nominations ecclésiastiques suivantes :

M. l'abbé C. A. Collet, directeur diocésain de la Ligue du Sacré-Cœur, M. l'abbé S. G. Lindsay, secrétaire de l'Archevêché ; l'abbé E. M. Dionne, curé de l'Islet ; l'abbé L. A. Guillot, vicaire à Saint-Romuald ; l'abbé J. M. Marceau, vicaire à Saint-François de Beauce ; l'abbé L. Michaud, vicaire à Sainte-Hélène ; l'abbé Jules Gervais, vicaire à Saint-Roch ; l'abbé Ed. Lavoie, assistant-archiviste à l'archevêché ; l'abbé Fleury, professeur à l'Ecole Normale.

## LE G. T. P.

**Les travaux sont poussés avec activité. — Les contrats sont donnés en grande partie, et la construction doit commencer immédiatement.**

Winnipeg, 10. — M. B. B. Kelliher, ingénieur en chef du G.T.P., dit que les travaux d'arpentage et de construction avancent rapidement. Avant de quitter Montréal, la semaine dernière, M. Kelliher a donné le contrat pour l'embranchement du Lac Supérieur, 310 milles, qui doit être complété à temps pour transporter la récolte de 1907 en se raccordant avec la ligne de Winnipeg à Lake Superior Junction. Les travaux, dont le coût sera de $5,000,000, devront être commencés immédiatement, et 2,000 hommes y seront employés au début, bien que ce nombre doive être porté à 4,000 avant le mois de janvier.

Le contrat pour les 325 milles de Winnipeg à Touchwood Hills, donné à McDonald, McMillan & Co. de Winnipeg, devra être exécuté à la date du 31 août. Le prix des travaux sera de $1,000,000.

Cinquante corps d'ingénieurs sont à l'œuvre. L'arpentage final de la route, jusqu'à Edmonton, est terminé. A l'ouest d'Edmonton et dans les montagnes, douze partis d'ingénieurs sont à préparer la route. Les contrats pour des parties des sections de l'Ouest et de la section d'Edmonton seront donnés cet automne, plus tôt qu'on ne s'y attendait.

# LE CHEMIN DE FER DE GASPE

**Les premiers trains vont circuler bientot. — L'hon. M. Lemieux tient sa promesse.**

(De notre correspondant spécial)

Percé, 10 Oct.—Veuillez annoncer à vos lecteurs que les travaux du chemin de fer de Gaspé avancent rapidement. Les dix premiers milles sont terminés, grâce à l'énergie et au travail de l'Ingénieur en Chef Monsieur V. Nimmo et du secrétaire général, Monsieur J. X. Lavoie. J'ai le plaisir de vous annoncer que les premiers trains, sur la nouvelle voie, circuleront d'ici à trois semaines, entre New-Carlisle et Paspébiac, et le printemps prochain, les premiers 20 milles seront complètement terminés, et il y aura un service régulier entre New-Carlisle et Port Daniel.

Encore quelques mois d'attente, et la voie du littoral sera complètement terminée jusqu'au bassin de Gaspé. Les ingénieurs n'épargnent rien pour faire de ce chemin un chemin de première classe. De plus, c'est une grande satisfaction pour le public de constater combien les travailleurs et les employés sont payés régulièrement Autrefois, lors de la construction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, les employés étaient payés en "bons" et l'on sait que ces bons ont rapporté à peine 30 cents dans la piastre. Il n'y a aucune réclamation de pendante contre la Compagnie. Un seul individu de Paspébiac a eu recours aux tribunaux pour faire régler l'indemnité résultant de l'expropriation nécessitée par le passage du chemin sur sa terre. Cet individu est bien connu.

L'Hon. Monsieur Lemieux a promis à ses électeurs de Gaspé que le chemin de fer serait terminé dans deux ans, et il tiendra sa promesse.

Monsieur Marcil, député de Bonaventure, est hautement félicité aussi par ses électeurs pour les travaux qui se font sur la partie du chemin qui traverse Bonaventure.

A vrai dire, il n'y a qu'un seul individu qui s'objecte à ces travaux. C'est l'individu de Paspébiac dont j'ai parlé tantôt.

Regretter ce que l'on aime est un bien, en comparaison de vivre ce que l'on hait.

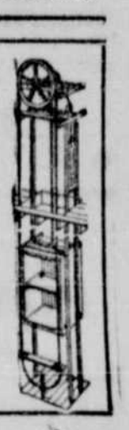
LA BRUYERE.

LA VENTE DE MISE
AU POINT DE
L'ASSORTIMENT DES TAPIS
DURERA JUSQU'AU 15 OCTOBRE
L'assortiment sera vendu à 20 % d'escompte chez
THOMAS LIGGET, EMPIRE BUILDING, 2474-2476 Rue Sainte-Catherine.



208 RUE McGILL Montréal.

Geo. R. Prowse
Fabricant de Poêles d'acier de première classe pour familles et hotels. Tables à depecer. Urnes à thé et à café, filtres à eau, Glacières, etc.
Agent pour le Sedgwich Dumb Waiter. — Haute Qualité. — Pas de Friction.
Catalogues sur Demande.






### LE BANQUET DE SOREL

Comme on pourra en juger par les dépêches que nous publions ce matin, le grand banquet offert par les citoyens de Sorel au ministre de la marine et des pêcheries, l'hon. R. Préfontaine, a eu un magnifique succès.

La démonstration a été grandiose et enthousiaste, comme on pouvait s'y attendre de la part de la jolie ville de Sorel à laquelle l'honorable ministre porte une si vive sollicitude et où il ne compte que des amis.

Les discours ont été nombreux et chaleureusement applaudis.

Sorel conservera longtemps le souvenir de cette fête inoubliable.

### L'HON. R. PREFONTAINE

Le ministre de la Marine sera aujourd'hui et demain à Montréal et part le 12 courant pour une tournée d'inspection dans les ports de la Nouvelle-Ecosse.

### PAS POSSIBLE

Personne n'a pris au sérieux la nouvelle qui faisait démissionner l'Hon. juge Ouimet pour le porter au Sénat.

On sait bien que pas un Sénateur libéral ne consentirait à troquer avec lui sa situation et que, d'autre part, le gouvernement Laurier ne se prêterait jamais à une combinaison qui permettrait à un adversaire d'aller prendre à la Haute Assemblée un siège auquel il n'a pas droit.

### FELICITATIONS

Sir Wilfrid Laurier a adressé la dépêche suivante à M. R. Bickerdike, M. P., député de St-Louis-St-Laurent, en réponse au télégramme, où il lui avait annoncé l'élection par acclamation du major G. W. Stephens:

"Tous mes remerciements pour la bonne nouvelle ; chaleureuses félicitations au nouveau député, à vous-même et à la bonne vieille division St-Laurent. "

(Signé), WILFRID LAURIER.

### SIR FREDERICK BORDEN

L'honorable ministre de la Milice, Sir Frederick Borden, est de retour à Ottawa de son voyage dans l'Ouest, où il s'est occupé de l'organisation militaire des Territoires et de la prise de possession de l'arsenal d'Esquimault.

Sir Frederick Borden est enthousiasmé des riches perspectives de l'ouest canadien.

### LE "HERALD" ET L'HON. R. PREFONTAINE

Notre confrère le "Herald" a publié hier un article très élogieux à l'égard du ministre de la marine dont il approuve entièrement l'excellente méthode de consulter les intéressés aux choses de la navigation et de les tenir au courant des travaux qui s'accomplissent et de ceux qu'il entend faire exécuter.

Nous donnerons une traduction de cet article.

### LE TARIF DES LAINAGES

On sait que l'année dernière le gouvernement, pour répondre aux demandes des manufacturiers de lainages, a relevé les droits sur certains articles de lainage en imposant un minimum de droit pour atténuer l'effet de la préférence.

Cette réforme paraît avoir produit un bon résultat, puisque dans un état publié hier à Ottawa, on constate qu'en 1905 il s'est produit, pour ces articles, une diminution d'importations d'un quart de million comparativement à 1904.

### COMMISSION GEOLOGIQUE

Il paraît bien difficile de remplir la position de Directeur du service géologique du Canada. Le Dr Adams de l'université McGill que tout le monde aurait été heureux de voir élever à ce poste vient de refuser l'honneur en dépit d'une sollicitation pressante de l'hon. M. Oliver.

Il se peut qu'un des géologues du personnel actuel soit promu au poste vacant depuis la mort du Dr Dawson.

# LA QUESTION DU GAZ

**Diverses opinions sur la proposition de l'échevin Ekers.— Le maire Laporte garde l'attitude qu'il a prise au mois de mai.—La compagnie du gaz discutera le nouveau projet. — M. Rodolphe Forget trouve le contrat trop court. — Ce que pensent des échevins. — Les journaux discutent les clauses du contrat.**

La proposition que l'échevin Ekers a faite, lundi, au Conseil de ville, d'offrir à la Montreal Light, Heat and Power Co., de discuter les termes d'un nouveau contrat, a causé une certaine surprise dans les milieux municipaux et a donné lieu à de nombreux commentaires dans le public.

La plupart des échevins ont été pris à l'improviste et n'ont pas encore eu le temps de peser minutieusement les termes du contrat proposé, dont nous avons publié le texte dans notre numéro d'hier.

Quant à la compagnie du gaz, n'ayant pas encore reçu communication officielle du nouvel arrangement soumis au Conseil elle n'a pas eu à en discuter les différents articles.

Néanmoins quelques opinions ont déjà été émises et nous en avons recueilli plusieurs qui intéresseront nos lecteurs.

#### SON HONNEUR LE MAIRE

En sortant d'une séance de la Commission du Havre, M. Laporte nous accorde quelques minutes d'entretien et nous déclare tout d'abord qu'il ne veut pas se prononcer sur le mérite de la proposition de l'échevin Ekers.

—"Je n'ai favorisé aucun des contrats qui ont été proposés jusqu'à ce jour. Selon moi nous devrions nous en tenir, pour le moment, à la discussion du rapport qui a été fait par nos chefs de départements. Nous leur avons demandé de nous présenter un travail sur le coût d'une installation d'usines et sur le prix auquel le gaz pourrait être vendu aux citoyens de Montréal. Ce rapport a été remis à la Commission de l'Eclairage puis à celle des Finances. Une discussion s'étant élevée sur l'exactitude des chiffres fournis par les employés de la corporation, on a décidé de choisir un expert compétent qui se prononcerait sur le bien ou mal fondé du rapport et on a voté une somme de $1500 pour payer les frais d'expertise.

"La commission de l'éclairage, à laquelle toute la question a été renvoyée, a choisi un expert. Pourquoi le conseil ne se prononcerait-il pas sur ce choix ? Pourquoi ne nommerions-nous pas un expert ? Quand nous aurions son avis, nous serions plus forts pour proposer de nouveaux arrangements à la compagnie du gaz. Cela ne retarderait pas beaucoup la solution de la question, car un bon expert ne demanderait pas plus de trois jours pour se prononcer.

"Nous ne voulons pas être intraitables avec la compagnie, je suis même d'avis que nous devons être aussi généreux que possible avec elle. J'espère que nous pourrions arriver à une entente d'affaires avec la Montreal Light, Heat Co. Mais si elle voulait se montrer déraisonnable, je me demande si nous avons reçu mandat des contribuables d'engager la ville dans des opérations industrielles sans consulter les électeurs. Si les citoyens se prononçaient pour la municipalisation du gaz, nous pourrions obtenir de la Législature de Québec les pouvoirs nécessaires pour faire un emprunt et construire nos usines.

"Mais encore une fois rendons-nous compte de la valeur des chiffres qui nous ont été fournis par nos employés. Sans cette précaution, je crains que nous ne discutions en aveugles avec la Compagnie qui sait elle ce que lui coûte le gaz, tandis que nous l'ignorons actuellement.

"Si le Conseil rejette la nomination d'un expert, après l'avoir demandée, il en portera la responsabilité. Quant à moi, je maintiens toujours les termes de ma lettre du mois de mai dernier.

#### M. Rodolphe Forget, M. P.

Quelques instants avant de prendre le bateau pour Sorel où il allait assister au banquet offert à l'honorable Raymond Préfontaine, ministre de la Marine, M. Rodolphe Forget nous a déclaré qu'il était à première vue opposé à la proposition de l'échevin Ekers parce que l'offre d'une prolongation de quinze ans du contrat ne lui paraissait pas suffisante et que la diminution de dix centins sur le gaz d'éclairage ou de la lumière occasionnerait une perte de près de $100,000 à la compagnie. Quant au prix de 85 centins à partir de 1910, c'est pratiquement le gaz à 80 centins avec les 3 p. c. payables à la ville sur les recettes brutes de la compagnie.

—Pensez-vous que les directeurs rejetteront la proposition sans la discuter ?

—Non, je crois que c'est une offre d'affaires que l'on doit étudier. On peut toujours discuter des chiffres, mais il s'agit de savoir ce que vaut pour les actionnaires une prolongation de quinze ans et ce que vaudrait une prolongation de vingt ou vingt-cinq ans. Si la ville, de laquelle nous ne tenons pas nos pouvoirs, nous dit qu'elle ne permettra pas à d'autres pendant 10, 15, 20 ou 25 ans de faire des canalisations pour le gaz dans ses rues, cette garantie vaut quelque chose. Nous sommes prêts à en reconnaître la valeur par une réduction du prix du gaz, réduction dont bénéficieront les contribuables.

"Du reste, je dois vous dire que la compagnie est disposée à faire d'elle-même une réduction progressive sur le prix du gaz. Je ne puis vous dire exactement dans quelle proportion, mais nous voulons réduire le taux actuel.

"Et à ce propos je voudrais que vous disiez que j'ai dû être mal compris quand on m'a fait déclarer que le prix de la lumière électrique ne serait pas modifié après la fusion des différentes compagnies d'électricité. J'ai dit alors que toutes les personnes qui voudraient signer avec nous des contrats de dix, quinze ou vingt ans ne payeraient pas plus cher que les taux qui leur étaient imposés avant la fusion.

Après avoir obtenu l'opinion de M. R. Forget, nous aurions voulu savoir ce que pensait l'honorable M. H. B. Rainville de la proposition Ekers, mais M. Rainville n'était pas en ville hier.

#### L'échevin G. DeSerres

Le représentant du quartier Centre, M. l'échevin DeSerres, n'a pas encore eu le temps d'examiner attentivement le projet de son collègue M. Ekers. Il ne paraît pourtant pas défavorable à un arrangement avec la Compagnie, mais il lui semble que le prix de $1.10 maintenu pendant les cinq années de 1906 à 1910 pourrait être réduit progressivement jusqu'au chiffre de 85 centins pendant les quinze années subséquentes.

L'échevin DeSerres se réserve d'ailleurs de discuter la question à son mérite quand elle viendra devant le Conseil.

#### L'opinion d'un ex-échevin

Nous avons rencontré un ancien membre du Conseil de Ville qui a joué autrefois un rôle important dans notre assemblée municipale et nous lui avons demandé s'il avait lu le projet de l'échevin Ekers.

—Oui, mais au simple titre de contribuable, car il y a longtemps que je me désintéresse de l'administration municipale. Le seul reproche que je fasse au projet, c'est d'accorder une prolongation de quinze ans. Si j'étais encore au Conseil, jamais je n'accorderais plus de dix années de renouvellement de contrat. Quant au prix de 85 centins, je considère qu'il est raisonnable et pour la ville et pour la compagnie.

"La municipalisation ne me sourit guère, je la crois même pratiquement impossible dans l'état actuel des finances de la ville."

#### Une remarque d'un contribuable

"Je vois, nous dit un propriétaire de la rue Saint-Jacques, que la proposition de l'échevin Ekers stipule que la ville recevra 3 p. c. des recettes brutes de la compagnie à partir du 1er mai 1910. Il me semble qu'il y a là une erreur, car la compagnie paye déjà à la ville depuis le 1er mai 1905, cet intérêt de 3 p. c. sur ses recettes brutes. Je ne comprends pas pourquoi on ferait abandon de cette somme pendant cinq ans, lorsqu'elle est, de fait, acquise à la ville depuis bientôt six mois."

#### Ce que dit l'échevin Ekers

Interrogé par les reporters de l'Hôtel-de-Ville, l'échevin du quartier St-Laurent, nous a affirmé qu'il avait toujours été opposé à la municipalisation, depuis qu'il siégeait au Conseil. Si l'on était obligé d'appliquer ce principe à la fourniture du gaz, cela coûterait à la Ville des millions de dollars et il faudrait bouleverser nos rues sur une étendue de 120 milles de

(Suite à la page 5)

# LES GRANDS AVENTURIERS

**Un émule de Hoch.— Anglais arrêté à Baltimore grâce à l'activité du chef Carpenter. — Le truc du "mariage". — Histoire navrante d'une famille anglaise.— Odieuse conduite d'un escroc.**

Le truc du "mariage" devient commun ; aux Etats-Unis et en Europe il est employé sous différentes formes par des escrocs, des aventuriers de toutes catégories, et il fait de nombreuses victimes. Le cœur de la femme est une mine d'or pour des individus de la trempe de Edwin Clive.

Le chef Carpenter avec son habileté coutumière, vient de mettre la main sur un des plus dangereux criminels du continent, un digne émule de Hoch.

Le récit suivant en fait foi :

Au mois de juin dernier, arrivait à Londres le nommé Edwin Clive, dit J. Jardine, dit Gilbert, âgé d'environ 35 ans, natif de Manchester, Angleterre.

L'homme était d'un physique agréable, élégant, et mis avec recherche. Il descendit dans un des grands hôtels de la capitale, où il se fit passer pour un homme de théâtre, comédien, auteur de plusieurs pièces, etc.

Quelques jours plus tard, il fit insérer dans les journaux une annonce dans laquelle il offrait de brillants engagements à "celles" qui se sentaient des dispositions pour le théâtre.

Le lendemain, une jeune fille à peine âgée de 19 ans se présentait auprès du "comédien". Elle était plus que jolie et annonça à Clive qu'elle était née pour la scène. Interrogée par Clive, elle déclara que sa mère était veuve et qu'elle n'avait qu'un frère plus jeune qu'elle.

Le jour suivant, notre homme payait une première visite dans cette intéressante famille. Il s'agissait de persuader la mère de la future "jeune première" à qui le départ de sa fille chérie ne souriait pas du tout. Clive narra de l'Amérique comme on parlait, il y a quelques années du Yukon, fut éblouissant dans ses descriptions de New-York où, disait-il, il habitait depuis 15 ans, et finit par convaincre Mme Annie-Evelin Cattermole que l'avenir de sa fille était à New-York. Quelques jours après il offrait sa main à Mme Cattermole qui n'a pas encore atteint la quarantaine.

Celle-ci et ses deux enfants d'ailleurs, bien que séduite par les belles manières et les offres alléchantes de Clive —demanda quelques semaines pour réfléchir. Le filou annonça alors qu'il retournait en Amérique où il attendrait leur arrivée.

De New-York, il envoya plusieurs lettres à Mme Cattermole. A la fin d'Août, pressée par ses enfants qui la priaient d'accepter l'offre de mariage de l'ami Clive, Mme Cattermole se décida à quitter son pays et vendit tout ce qu'elle possédait.

N'ayant pu retenir de cabines à bord des transatlantiques se rendant à New-York, Mme Cattermole en informa Clive par cablo-gramme. Celui-ci répondit de s'embarquer sur un vaisseau de ligne Canadienne.

Le 6 septembre, elle débarqua à Montréal. Son "fiancé" l'attendait sur le quai.

Il amena les nouveaux arrivants dans un appartement qu'il avait loué dans la partie ouest de la ville et les y installe confortablement.

Le lendemain, il les conduisit au théâtre. Après la représentation, l'infâme individu déclara à son infortunée victime qu'il était plus prudent qu'elle lui confia son argent et ses bijoux; il lui remettrait aussitôt, le matin.

La malheureuse femme qui voyait en lui son époux du lendemain n'hésita pas une seconde.

Elle lui donna tout, retirant jusqu'aux bagues qu'elle portait aux doigts. Elle ne devait plus le revoir. Clive qui disparut, en effet, emportant une somme de $1,000 et des bijoux évaluées à plus de $1,200 que lui avaient rendus Mme Cattermole, on s'imagine la navrante scène qui se déroula quelques jours plus tard dans cette famille.

Plus un sou, pas un ami, seuls dans un pays étranger. Désespérée, la malheureuse femme se rendit auprès du chef Carpenter à qui elle raconta ces malheurs. Celui-ci commença avec activité les recherches. Il envoya dans toutes les villes américaines une circulaire, comportant le signalement de Clive. La police Américaine exerça une étroite surveillance, aux bureau de poste centrale de chaque ville. On le retraça et finalement avant hier, le chef Carpenter reçut une dépêche l'informant que 6le dangereux aventurier avait été arrêté à Baltimore. Il répondit qu'il dépêcherait de ses officiers en vue de l'extradition, mais, hier, on lui télégraphia que Clive ne s'opposait nullement à être conduit au Canada. Et M. Carpenter apprit pourquoi quelques instants plus tard, Clive était sous le coup d'accusations analogues aux Etats-Unis, espérait s'en tirer à meilleur marché ici. Il n'y a pas longtemps, il "entôla" une respectable citoyenne de Philadelphie, lui dérobant une somme considérable. La police américaine n'est pas au courant de ces faits, car elle se serait opposée au départ du prisonnier.

Le trop intéressant prisonnier arrivera ici, ce matin, sous la garde d'un détective américain. Ça lui coûtera cher, disait hier, le chef Carpenter, qui, en dépit de sa longue fréquentation des criminels, est indigné de l'odieuse conduite de Clive.

### UN SCANDALE MANQUE

On se souvient que l'opposition a fait un tapage épouvantable au sujet de certains scrips de Métis acquis par un M. R. C. Macdonald dans le cours ordinaire des opérations de ce genre. Les conservateurs avaient accusé M. Macdonald de fraude et de conspiration avec les employés publics pour l'achat des scrips et avaient exigé une enquête.

L'enquête a été faite par le juge Meyer commissionné à cette fin par le gouvernement et dont le rapport vient de parvenir à Ottawa.

Ce rapport exonère complètement M. Macdonald de tout blâme, mais condamne le système de spéculation sur les scrips. En même temps, comme les scrips ont été retenus par le département de l'intérieur, il recommande qu'ils soient remis aux Métis qui s'en étaient dépossédés.

# UN DESESPERE

**Un individu avale du vert de Paris et se livre à un agent.**

### TRANSPORTE A L'HOPITAL

**Il ne veut dire son nom — Les médecins ne peuvent répondre de sa vie**

Vers 9.45 heures hier soir, le constable Gloyn était de faction, à l'angle des rues Bonsecours et St-Paul, lorsqu'il vit arriver à lui en courant, un homme qui déclara s'être empoisonné. La figure décomposée du malheureux indiquait qu'il disait la vérité.

Il s'affaissa soudain.

Le constable appela la voiture de patrouille. L'homme se tordait maintenant en d'intolérables souffrances. Un quart d'heure se passa, la voiture n'apparaissait point encore. Le policier craignant de voir mourir l'infortuné sous ses yeux, le transporta sur son épaule à l'hôpital.

Le désespéré qui avait absorbé une forte dose de vert de Paris, déclara qu'il était arrivé récemment de New-York, mais refusa absolument de laisser connaître son identité.

En dépit des soins qui lui furent prodigués, son état est peu rassurant.

### GRIEVEMENT BLESSE

T. Larose, 46 ans, a été grièvement blessé, au dos, hier matin, par la chute d'une poutre, à la fabrique de la Canada Paint Co., où il était employé.

Recueilli par la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame.

# "ACTEUR" CAMBRIOLEUR

**Trois vols avec effraction dans la même nuit. — L'échevin Marchand est une des victimes.**

Hier matin, vers 2 heures, le sergent Maloney et le constable Trépanier, du poste No. 2, se trouvaient à l'angle des rues Notre-Dame et Visitation lorsqu'ils aperçurent un individu qui sautait la clôture du clos de M. Choquette, sis à cet endroit.

Un homme s'approcha ensuite du bureau et y pénétra en enfonçant une fenêtre. Puis à l'aide d'une chandelle qu'il venait d'allumer, il se mit en train de faire une minitieuse inspection des lieux, ouvrant les tiroirs, éparpillant les papiers sur le sol, etc. C'est à ce moment que les agents entrèrent en scène.

Après avoir frappé inutilement à la porte de devant, le sergent, qui avait laissé son compagnon de garde à la fenêtre ouverte, enfonça et pénétra à son tour dans la pièce où, avant éteint la lumière, le cambrioleur se tenait blotti sous un meuble.

Lorsqu'on lui mit la main au collet, il ne put que balbutier des demandes de pardon.

Mais il est difficile de fléchir la police.

Conduit au poste, il fut trouvé en possession d'un habit, de cachets, cigares, pipes et autres objets qu'il avait dérobés un instant avant dans l'établissement de M. l'échevin Marchand, qui est propriétaire du clos de bois, situé, rue Ste-Catherine, 824.

On a découvert que le malfaiteur avait dans la même nuit, cambriolé l'établissement de M. H. Dupré, marchand de bois, 842 rue Ste-Catherine.

Adélard Chalu, tel est le nom de l'inculpé, avait le visage fardé, maquillé, peint, au moment de son arrestation. Il a prétendu être "acteur" de son métier.

Traduit devant le magistrat, il a protesté de son innocence. Enquête vendredi.

### Points de vue différents.

M. et Mme Durant lisent leur journal après dîner. Madame, interrompant sa lecture :

—Il y a, en Amérique, un gredin qui a vendu sa femme pour dix dollars à un aveugle. Est-ce assez infâme, bien!

—J'crois bien. Il n'y a rien de plus infâme que de tromper un aveugle.

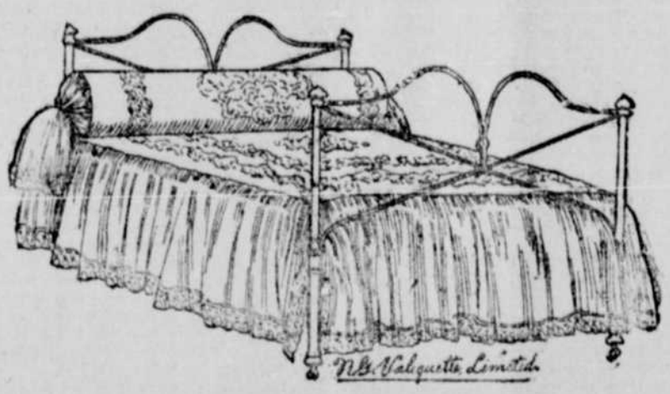
**DEMANDEZ** à votre Pharmacien, Epicier ou Marchand de Nouveautés. Nos Savons de Toilette, Broyés, (Milled Soap) Savon Ramette pour Bébés Savon Mother's Favorite, Savon Liberty. Valeur Incomparable
RAMETTE TOILET SOAP Co., Montreal. 144-d-n.

**Dr J. G. A. Gendreau,** Bell Tel. Main 2818, 22 rue St-Laurent
CHIRURGIEN-DENTISTE MONTREAL 4-d-n

**S. A. De Lorimier**
**Gants "Dent"**
Pour l'Automne à $1.00
1700 Notre-Dame, Près de la Place d'Armes
144-d-n.

**FLEURS et PLANTES** de toutes les variétés reçues tous les jours. Aussi grand choix de musique en feuille, chansons les plus nouvelles. Grand choix de PARFUMS, POUDRES ET SAVONS DE LUXE. Seul dépositaire au Canada pour les produits de Guerlain et Vibert. Parfums à la mode Parisienne : "Impérial", "Russe" et "Gloky".
ED. LAFOND, Fleuriste,
1007 rue Ste-Catherine.
Tél. Bell Est 1940. 141-d-me-s-n

**CAFE DUPERE**
DINER A 50c (Vin Compris)
SOUPES — Consommé Garbure à l'Ancienne : Mock Turtle soup.
HORS D'OEUVRES — Céleri ; Tomates ; Olives.
POISSON — Poisson blanc à la Nicoise.
ENTREES — Navarin aux pommes ; Tête de veau à la vinaigrette ; Emincé de porc frais ; Sce Piquante.
ROTIS — Côte de bœuf au jus; Filet de veau, Fermière.
FROID — Jambon ; Raost-beef.
LEGUMES — Pommes de terre Delmonico et bouillies ; Haricots verts au beurre ; Laitue.
DESSERT — Beignets soufflés marquise ; Tartes aux fruits assorties. Glace : Canadien ; fromage à la crème.
Thé. Thé noir. Café. Lait.
Le repas comprend 1 soupe, 1 poisson, 2 plats de viande, légumes, 1 dessert, fromage, thé, café ou lait. Tout plat supplémentaire chargé extra. 11-10-05. 162-d




**$2.59**
Pour ce magnifique lit en fer émaillé blanc (Lit sans literie). Toutes les grandeurs. Poteaux de 1 pouce 1-16, barres de traverse 1-4 pouce et 5-16. Hauteur de la tête 41 pouces, des pieds 27 pouces. Cette gravure reproduite d'après une photographie montre la belle apparence de ce lit une fois monté.
Si nous étions exclusivement des marchands de lits, nous ne pourrions pas porter en stock un plus grand assortiment de lits en fer ou en cuivre que celui que nous offrons aujourd'hui. Tout ce qui se fabrique en fait de lit se trouve sur notre plancher. Tenez nous responsable si la qualité et les prix ne sont pas les meilleurs.
1547-1555 Rue Sainte-Catherine — N. S. Valiquette LIMITED — 1547-1555 Rue Sainte-Catherine
AGENT POUR LES BIBLIOTHEQUES GLOBE WERNICKE. 162-d

**POMMERY.**
EN FRANCE ET EN ANGLETERRE, OU LA QUALITE FAIT LOI, LE CHAMPAGNE . .
**POMMERY PRIME TOUT.**
LAW, YOUNG & CO., MONTREAL,
D-w-l-1-et 2—me-n Seuls Agents pour le Canada.

### NAISSANCE.

FORTIER. — Le 8 courant à Sainte-Marie de la Beauce, madame Marie Fortier, un fils. 162-1-d

### DECES.

AUDETTE - LAPOINTE. — En cette ville, le 9 courant, à l'âge de 48 ans 10 mois et 27 jours, Louis Audet - Lapointe bourgeois, père de M. Lapointe.

Le service funèbre aura lieu jeudi, le 12 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 118 rue du Champ de Mars, à 8 1-2 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 162-2

DROLET. — Le 7 octobre 1905, à Québec, est décédé à l'âge de 39 ans et 10 mois, Elzéar Drolet notaire.

Les funérailles ont eu lieu hier.

162-1

### SERVICE ANNIVERSAIRE

BEAUSOLEIL. — Jeudi le 12 du courant, sera chanté à l'église N.-D. à 8.30 heures, un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Ex-échevin Cléophas Beausoleil, ex-M. P.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 162-1

**OU LUNCHER?**
**Café Krausmann, 80 St-Jacques**
Bières en fûts et en bouteilles Warcher. Hofbrau, Pilsner et Kulmbacher. Lunch de 12 à 8 h. p. m. à la carte, jusqu'à 8 h. p. m. Souper sur la pouce jusqu'à minuit. Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dames et messieurs. 162-d-n-1

**GRILL ROOM DE L'HOTEL WINDSOR**
POUR DAMES ET MESSIEURS
Entrée en dehors de la rotonde.
Spécial aujourd'hui :—
**PIGEONNEAU ROYAL BRAISE.**
Ouvert tous les jours de midi jusqu'à 1 a. m., (les dimanches exceptés.)
Les commandes par téléphone recevront une attention spéciale. 161-d-n

**RESTAURANT "ELIE"**
32 COTE SAINT-LAMBERT
(Coin rue Fortifications)
M. ELIE MOINEAU, de Moineau & Frère, Restaurateurs, coin St-Jacques et Inspecteur, pendant 10 ans, vient d'acheter le restaurant de M. GUSTAVE BOURASSA. Il sera très reconnaissant de recevoir la visite de ses bons amis. LIQUEURS DELICIEUSES — CIGARES EXQUIS. 161-d-n

DEPUIS 50 ANS
FREEMAN
LE MEILLEUR RESTAURANT DE LA VILLE
154-156 ST-JACQUES

**PROPRIETES DE CHOIX A VENDRE**
Par MENDOZA LANGLOIS, Expert en Immeubles
62 RUE ST-JACQUES TEL. MAIN 2828

RUE ST-CHRISTOPHE, (Quartier St-Jacques). Propriété de 1ère classe, pierre et brique solide, 3 flats, appareils de chauffage, lumière électrique etc. Loyer actuel $600.00, termes faciles - - - - - - - - - - $5800
MENDOZA LANGLOIS.
RUE ST-DENIS, (Quartier Lafontaine). Propriété neuve en pierre et brique solide, 3 flats, toutes les améliorations modernes et très bien loués. Localité désirable, placement de tout repos - - - - - - $13000
MENDOZA LANGLOIS.
AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE, (près rue Roy). Propriété de 1ère classe, 3 étages, 2 logements, 1 flat et un tenement, avec fournaise à eau chaude, bons revenus. Lot 34 x 70, avec ruelle, peu de comptant requis - - - - - - - - - - - - - - - - - - $5000
MENDOZA LANGLOIS.
RUE RIVARD, (Près rue Roy). Bonne maison en bois et brique, 2 étages, 2 logements, 10 p. c. de revenus, $1,000 comptant, balance à bonnes conditions - - - - - - - - - - - - - - - $2200
MENDOZA LANGLOIS.
RUE ST-CHRISTOPHE, (Près rue Dorchester). Bloc de 3 maisons (nouvellement réparé), contenant 6 logements rapportant 10 p. c. Chance exceptionnelle, conditions au gré de l'acquéreur - - - - $7000
MENDOZA LANGLOIS.
RUE PRINCE ARTHUR (coin de rue). Quartier St-Laurent. Bloc de 4 maisons brique solide, 3 magasins et 5 logements. Loyer annuel $1,632.00 ; bonnes conditions à un prompt acquéreur. - - - - $16000
MENDOZA LANGLOIS.
AVENUE WALKER, (St-Henri). Bloc de 4 maisons, brique solide, 12 flats en parfait ordre, 10 p. c. Terrain 75 x 72 et ruelle. Très beau placement - - - - - - - - - - - - - - - - $16000
MENDOZA LANGLOIS.
RUE CRESCENT, (Près Sherbrooke). Deux propriétés, pierre et brique solide, 1ère classe, 3 étages, 6 plain-pieds, appareil de chauffage et toutes les améliorations modernes. Revenus de 10 p. c., lot 60 x 103. Avis aux capitalistes. Conditions faciles. - - - - - - - - $34000
MENDOZA LANGLOIS.
AVENUE LAVAL, (Près carré St-Louis). Beau cottage moderne, pierre et brique ronde, 2 1-2 étages, 10 pièces finies de 1ère classe. Fournaise "Star", plomberie découverte émaillée, cuves à laver en ardoise, etc - - - - - - - - - - - - - - - - - - - $8500
MENDOZA LANGLOIS.
AVENUE LETOURNEUX, (Maisonneuve). Propriété de 1ère classe, à 2 étages, 3 flats rapportant 10 p. c., grande cave avec fournaise à eau chaude, gaz et lumière électrique, en parfait ordre. Sur le marché pour huit jours seulement - - - - - - - - - - - - - - $5000
MENDOZA LANGLOIS.
GRANDE ECURIE, RUE PLESSIS, (Près Dorchester), et maison en bois et brique, 2 étages, 2 logements. Grande écurie contenant 17 places avec remises. Loyer annuel, $528.00. Un vrai bon marché - - - - $4500
MENDOZA LANGLOIS.
RUE RACHEL, (Quartier St-Jean-Baptiste). Cottage en bois et brique, 3 étages, 10 pièces, bain, w. c., fournaise à eau chaude, gaz, lumière électrique, plomberie découverte, etc. Grande cour, écurie, etc. Comptant $1,000, la balance à termes faciles - - - - - - - - $3200
MENDOZA LANGLOIS.
QUATRIEME AVENUE, (Viauville). Maison en pierre et brique solide, 2 flats, 10 p. c. Intérieur imité et très bien fini. Localité de progrès - - - - - - - - - - - - - - - - - - - $3000
MENDOZA LANGLOIS.
RUE CHAMBORD, (Coin rue Gilford). Propriété pierre, bois et brique, 2 étages, 2 logements bien loués, plus 3 beaux lots vacants dont un coin situé rue Gilford. Avis aux constructeurs et spéculateurs - - - $5000
MENDOZA LANGLOIS.
AVENUE LABELLE, (entre Duluth et Rachel). Maison en bois et brique, 2 étages, un logement en parfait ordre. Hangar en bois. $500.00 comptant - - - - - - - - - - - - - - - - - - $1200
MENDOZA LANGLOIS.
RUE RIVARD, (près Marie-Anne). Maison en bois et brique, 2 logements, 10 p. c. Termes faciles - - - - - - - - - - $2200
MENDOZA LANGLOIS.
AVENUE CHURCH, (Verdun). Maison en bois et brique, un magasin et un logement, bons revenus, deux lots vacants voisins de la maison 50 x 117. Hangar et écurie, un stock de ferronnerie sera aussi à vendre séparément. Bonne chance pour celui qui veut s'établir - - $4500
MENDOZA LANGLOIS.
BOUTIQUE DE MENUISERIE ET MAISON, Rue St-André (près Rachel). Maison en bois et brique, à 2 logements, imités, lumière électrique, bons revenus. Boutique de 12 x 52 en bois isolé. Bonne place pour un menuisier, un peintre ou un plombier. Conditions faciles - - - $2000
MENDOZA LANGLOIS.
AVENUE MONT-ROYAL, (Coin de rue, quartier Duvernay). Bloc de 5 propriétés en pierre, bois et brique, 3 étages, 14 flats et un magasin. Qui va profiter de cette offre unique et de ce placement, qui assure tant de perspective d'augmentations. - - - - - - - - - - $33000
**MENDOZA LANGLOIS**
62 Rue Saint-Jacques. Tél. Main 2828.
Listes des propriétés à vendre et maisons à louer envoyées gratis sur demandes. 162-166-d

MARTHA 10 CTS
55-d-l-me-v-d-w-s-1